

# BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



## CAMEROUN : DOCUMENT COMBINE DE STRATEGIE PAYS 2015-2020 ET DE REVUE DE LA PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE PAYS

	<b>Mme. Marlène KANGA</b>	<b>Directrice régionale</b>	<b>ORCE</b>
	<i>M. Racine KANE</i>	<i>Représentant résident</i>	CMFO
<i>Equipe de préparation du DSP</i>	<b>Richard A. DOFFONSOU</b>	<b>Economiste pays principal (chef d'équipe)</b>	<b>ORCE/CMFO</b>
	Ali CISSE	Chargé de programme pays principal	CMFO
	Denis TANKOUA	Macroéconomiste senior	CMFO
	Christiane BOLLO-TEMA	Spécialiste du secteur privé	OPSM/CMFO
	Moctar HASSANE	Chargé des acquisitions en chef	ORPF.1
	Cathy DJEUFO	Chargé des acquisitions	ORPF/CMFO
	Alain EKPO	Macroéconomiste principal	OSGE
	Joseph N'GUESSAN KOUASSI	Ingénieur des transports en chef	OITC
	Samuel MBA	Spécialiste senior en infrastructure de transport	OITC/CMFO
	Ebouémé BOUNTSEBE	Spécialiste senior en eau et assainissement	OWAS/CMFO
	Jean-Baptiste NGUEMA-OLLO	Ingénieur électricien principal	ONEC
	Albert NYAGA	Spécialiste senior en développement rural	OSAN/CMFO
	Judes BISSAKONOU	Spécialiste senior en développement social	OSHD/CMFO
	Sékou KEITA	Coordonnateur régional en gestion financière	ORPF.2
	Samatar OMAR ELMI	Spécialiste senior en TIC	OITC
	Amadou DIOP	Spécialiste principal en environnement	OSAN
Christine DOVONOU	Chargé des opérations	CBFF	
Uloma U. NWAMARAH	Spécialiste en changement climatique	ONEC.3	
Yogesh VYAS	Spécialiste en changement climatique	ONEC.3	
José Didier YAOVI TONATO	Chargé du développement urbain en chef	OITC.0	
Gérard BIZIMANA	Economiste principal	ORFS.2	
Philippe NGWALA	Chargé de protection social sénior	ORFS.1	
<i>Pairs évaluateurs</i>	1. Toussaint HOUENINVO 2. Carphore NTAGUNGIRA 3. Olivier Joseph BRETECHE 4. Abdoulaye TANDINA 5. Koudeidiatou ISSABRE-SOW 6. Hammadoun Amadou DIALL	Economiste pays principal Economiste pays principal Chargé de programme pays principal Expert en infrastructure Chargé de gouvernance principal Chargé des investissements	ORWA/SNFO ORWA/TGFO ORNA/MAFO OITC/MLFO OSGE OPSM/MLFO

**DEPARTEMENT REGIONAL CENTRE (ORCE)**

**BUREAU NATIONAL DU CAMEROUN (CMFO)**

**Juin 2015**

# GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



## CAMEROUN

### CAMEROUN - DOCUMENT DE STRATEGIE PAYS 2015-2020 COMBINE AVEC LA REVUE DE LA PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE PAYS (RPPP)

# TABLE DES MATIÈRES

CALENDRIER INDICATIF D'ELABORATION DU DSP 2015-20.....	i
SIGLES ET ABRÉVIATIONS .....	iii
RESUME ANALYTIQUE.....	v
<b>I. INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>II. CONTEXTE DU PAYS ET PERSPECTIVES .....</b>	<b>1</b>
2.1 CONTEXTE POLITIQUE, SECURITAIRE, ECONOMIQUE ET SOCIAL ET ASPECTS DE FRAGILITE .....	1
2.2 OPTIONS STRATEGIQUES DU PAYS. ....	7
2.3 COORDINATION DE L'AIDE ET POSITIONNEMENT DE LA BAD.....	9
<b>III. REVUE DU PORTEFEUILLE PAYS ET PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS .....</b>	<b>10</b>
3.1 APERÇU ET PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE DE LA BANQUE AU CAMEROUN.....	10
3.2 PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE LA REVUE DU PORTEFEUILLE ET DU RAPPORT IDEV.....	12
<b>IV. STRATEGIE 2010-14 ET PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS .....</b>	<b>12</b>
4.1 MISE EN ŒUVRE DU DSP 2010-14 ET RESULTATS ATTEINTS .....	12
4.2 PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS POUR LE DSP 2015-20.....	14
<b>V. STRATÉGIE 2015-2020 DE LA BANQUE AU CAMEROUN .....</b>	<b>14</b>
5.2 RESULTATS ET CIBLES .....	17
5.3 INSTRUMENTS DE FINANCEMENT DU DSP.....	19
5.4 SUIVI-EVALUATION .....	19
5.5 QUESTIONS COUVERTES PAR LE DIALOGUE.....	19
5.6 RISQUES ET MESURES D'ATTENUATION .....	20
<b>VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATION.....</b>	<b>20</b>
6.1 CONCLUSION .....	20
6.2 RECOMMANDATION .....	21

Les conventions suivantes sont utilisées dans le présent Document de stratégie pays (DSP) 2015-2020 :

- Dans les tableaux, un blanc indique que la rubrique correspondante est en l'occurrence « sans objet », (...) indique que les données ne sont pas disponibles, 0 ou 0,0 indique que le chiffre est égal à zéro ou qu'il est négligeable. Les chiffres ayant été quelque fois arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme des composantes.
- Un tiret « - » entre deux années ou des mois (par exemple 2013-14 ou mars-septembre) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois indiqué inclusivement ; le signe / entre deux années (par exemple 2012/13) indique un exercice budgétaire (ou financier).
- Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en FCFA (XAF). Lorsqu'il est fait référence au dollar, il s'agit du dollar des Etats-Unis.
- L'expression « filières agro-pastorales porteuses de croissance » fait référence aux filières prioritaires définies dans le Plan national d'investissement agricole au Cameroun (PNIA).

## LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 :	Principaux indicateurs macroéconomiques.....	I
Annexe 2 :	Indicateurs socio-économiques comparatifs.....	II
Annexe 3 :	Progrès vers la réalisation des OMD.....	III
Annexe 4 :	Portefeuille de projets de la Banque au Cameroun à fin avril 2015 .....	IV
Annexe 5 :	Plan d'amélioration de la performance du portefeuille 2014-15.....	VI
Annexe 6 :	Programme indicatif de prêts sur la période 2015-2020 .....	IX
Annexe 7 :	Stratégie fiduciaire de la Banque au Cameroun .....	X
Annexe 8 :	Enjeux en relation avec l'environnement, le changement climatique et la croissance verte .....	XVI
Annexe 9 :	Domaines d'intervention des partenaires au développement au Cameroun .....	XVIII
Annexe 10 :	Cadre de résultats indicatif du DSP 2015-20 .....	XIX
Annexe 11 :	Processus participatif d'élaboration du DSP 2015-20 .....	XXV
Tableau 1 :	Indice de la gouvernance Mo Ibrahim .....	4
Graphique 1 :	Contexte Politique, 2012.....	1
Graphique 2 :	Taux de croissance du PIB (%).....	2
Graphique 3 :	Solde du compte courant (% du PIB).....	3
Graphique 4 :	Indice sur les infrastructures.....	8
Encadré 1 :	Coopération entre la Banque et le Cameroun.....	9
Encadré 2 :	Recommandations d'IDEV pris en compte par CMFO.....	11

## ANNÉE BUDGÉTAIRE

1<sup>er</sup> janvier – 31 décembre

## ÉQUIVALENCES MONÉTAIRES

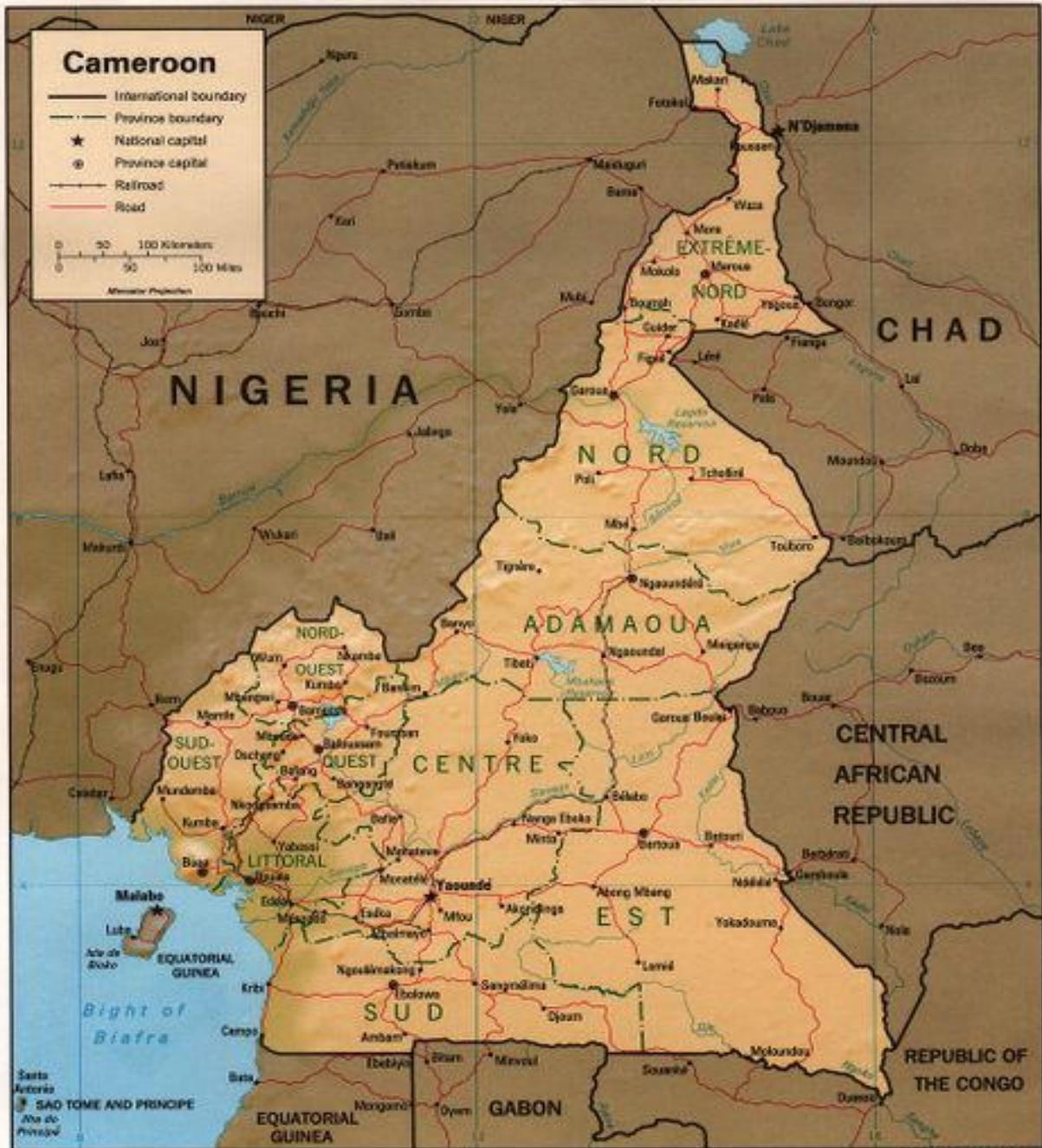
(Juin 2015)

1 UC		
EUR	USD	FCFA (XAF)
1,26755	1,3905	831,4583

## CALENDRIER INDICATIF D'ELABORATION DU DSP 2015-20

Principales étapes de préparation du DSP 2015-20	Dates
Revue de la Note conceptuelle par CMFO	22 avril 2014
Revue de la Note conceptuelle par les pairs évaluateurs	13 mai 2014
Revue de la Note conceptuelle par l'équipe Pays Cameroun	13 juin 2014
Mission de préparation du DSP au Cameroun	4 au 18 juillet 2014
Revue du projet de rapport du DSP par les pairs évaluateurs	3 octobre 2014
Revue du projet de rapport du DSP par l'équipe pays Cameroun	14 novembre 2014
Examen de l'esquisse des piliers du DSP par CODE	11 mai 2015
Soumission du projet de Rapport du DSP au Vice-président ORVP	5 juin 2015
Examen du DSP par OPSCOM	11 juin 2015
Traduction du DSP en Anglais	17 juin 2015
Publication du projet de Rapport du DSP sur l'intranet de la Banque	19 juin 2015
Transfert du DSP au Secrétariat du Conseil	19 juin 2015
Mission de dialogue au Cameroun	2 juillet 2015
Examen par les Conseils	10 juillet 2015

# Carte du Cameroun



## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

<b>AGR</b>	Activité génératrice de revenu
<b>AGTF</b>	Africa Growth Together Fund
<b>AON</b>	Appel d'offres national
<b>APD</b>	Aide publique au développement
<b>APV/FLEGT</b>	Accord de partenariat volontaire dans le cadre de l'Initiative FLEGT de l'Union européenne
<b>BAD</b>	Banque africaine de développement
<b>BIP</b>	Budget d'investissement public
<b>BTP</b>	Bâtiments et travaux publics
<b>CAB</b>	Central African Backbone
<b>CAMTEL</b>	Société camerounaise de télécommunication
<b>CBFF/FFBC</b>	Congo Bassin Forest Fund/Fonds des forêts du bassin du Congo
<b>CEEAC</b>	Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale
<b>CEDEAO</b>	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CEMAC</b>	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
<b>CER</b>	Communauté économique régionale
<b>CEP</b>	Cellule d'exécution des projets
<b>CDMT</b>	Cadre de dépenses à moyen terme
<b>CMB</b>	Comité multi-bailleurs
<b>CMFO</b>	Bureau de la Banque au Cameroun
<b>CMP</b>	Comité multipartenaires
<b>CODE</b>	Comité des opérations et de l'efficacité du développement
<b>CPFP</b>	Cadre de partenariat des finances publiques
<b>CPO</b>	Chargé de portefeuille de la Banque
<b>CSFP</b>	Comité sectoriel finances publiques
<b>DB</b>	Doing Business
<b>DIR</b>	Direction de l'intégration régionale au MINEPAT
<b>DSCE</b>	Document de stratégie pour la croissance et l'emploi 2010-2020
<b>DSIR</b>	Document de stratégie d'intégration en Afrique centrale
<b>EPIP</b>	Evaluation de la performance des institutions et des politiques
<b>FAD</b>	Fonds africain de développement
<b>FAE</b>	Facilité africaine de l'eau
<b>FCFA</b>	Franc de la communauté financière africaine
<b>FMI</b>	Fonds monétaire international
<b>FSJ</b>	Facilité de soutien juridique
<b>FSN</b>	Fonds spécial du Nigeria
<b>IDE</b>	Investissement direct étranger
<b>IDEV</b>	Département de l'évaluation indépendante du développement/Independent Development Evaluation
<b>ITIE</b>	Initiative pour la transparence dans les industries extractives
<b>LRFE</b>	Loi portant régime financier de l'Etat
<b>MDP</b>	Mécanisme pour le développement propre
<b>MINEPAT</b>	Ministère de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du territoire
<b>MINEPDED</b>	Ministère de l'Environnement de la Protection de la nature et du Développement durable
<b>MUC</b>	Million d'unité de compte

<b>OITC</b>	Département de la Banque en charge des transports et des technologies de l'information et de la communication
<b>OMD</b>	Objectifs du millénaire pour le développement
<b>ONACC</b>	Observatoire national sur le changement climatique
<b>ONEC</b>	Département de la Banque en charge des transports et des technologies de l'information et de la communication
<b>OPSM</b>	Département de la Banque en charge du secteur privé et financier
<b>ORPF</b>	Département de la Banque en charge des acquisitions et de la gestion financière
<b>OSAN</b>	Département de la Banque en charge de l'agriculture
<b>OSGE</b>	Département de la Banque en charge de la gouvernance
<b>OWAS</b>	Département de la Banque en charge de l'eau et l'assainissement
<b>PAEPA-MR</b>	Projet d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural
<b>PAEPA-MSU</b>	Projet d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu semi-urbain
<b>PADY</b>	Projet d'assainissement de Yaoundé
<b>PAMOCCA</b>	Projet d'appui à la modernisation du cadastre au Cameroun
<b>PARETFOP</b>	Projet d'appui à la réforme de l'enseignement technique et de la formation professionnelle
<b>PARG</b>	Programme d'appui aux réformes en matière de gouvernance
<b>PDDAA</b>	Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique
<b>PEXULAB</b>	Plan d'extrême urgence de lutte anti-braconnage
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PME/PMI</b>	Petites et moyennes entreprises
<b>PNACC</b>	Plan national d'adaptation au changement climatique
<b>PNGE</b>	Plan national de gestion de l'environnement
<b>PNIA</b>	Plan national d'investissement agricole au Cameroun
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le développement
<b>PPP</b>	Partenariat public-privé
<b>PPTE</b>	Pays pauvres très endettés
<b>PREREDT</b>	Projet de renforcement/extension du réseau électrique
<b>PTF</b>	Partenaires techniques et financiers
<b>RCA</b>	République Centrafricaine
<b>RDPC</b>	Rassemblement démocratique du peuple camerounais
<b>REDD+</b>	Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts
<b>RGAE</b>	Recensement général de l'agriculture et de l'élevage
<b>RGE</b>	République de Guinée Equatoriale
<b>RIE</b>	Réseau interconnecté Est
<b>RIN</b>	Réseau interconnecté Nord
<b>RIS</b>	Réseau interconnecté Sud
<b>RPP</b>	Readiness Preparation Proposal
<b>RPPP</b>	Revue de la performance du portefeuille pays
<b>RWSSI</b>	Rural Water Supply and Sanitation Initiative
<b>SCAC</b>	Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France
<b>SYDONIA</b>	Système douanier automatisé
<b>TIC</b>	Technologie de l'information et de la communication
<b>UE</b>	Union européenne
<b>UC</b>	Unité de compte
<b>USD</b>	Dollar des Etats-Unis

## RESUME ANALYTIQUE

---

1. **Introduction.** Le présent document propose une nouvelle stratégie du Groupe de la Banque pour le Cameroun couvrant la période 2015-20 combiné avec la revue de la performance du portefeuille pays (RPPP). Ce document a été préparé suivant un large processus participatif et selon la nouvelle approche adoptée pour l'élaboration des DSP, incluant une consultation préalable avec CODE. Le rapport combiné d'achèvement du DSP 2010-14<sup>1</sup> et la RPPP ainsi que l'évaluation rétrospective d'IDEV couvrant la période 2004-13 ont permis de tirer des enseignements très utiles et guider l'élaboration du DSP 2015-20 dont l'esquisse des piliers a été examinée par CODE le 11 mai 2015 et jugée pertinente. Les membres du CODE ont salué la sélectivité et les choix stratégiques proposés, l'interdépendance entre les piliers et l'approche programmatique proposée pour les interventions de la Banque. Ils ont toutefois demandé à l'équipe de mettre un accent **renforcé sur les questions de la croissance verte, du genre, ainsi que l'analyse des poches de fragilité et du climat des affaires** dans l'élaboration de la nouvelle stratégie.

2. **Contexte du pays.** Le Cameroun continue de bénéficier d'une relative stabilité malgré un contexte régional de crise politique, sécuritaire et humanitaire. Le pays n'est pas un Etat fragile, mais les crises aux frontières dans le septentrion (Nord et extrême Nord) et à l'Est font apparaître des poches de fragilité, qui peuvent à la longue constituer des risques pour la cohésion sociale. Ces risques sont également susceptibles de créer un effet d'éviction des dépenses prioritaires par les dépenses de sécurité et de défense. Dans ce contexte, la croissance qui progresse depuis 2008, malgré l'atonie de l'économie mondiale, doit être consolidée, rendue plus forte, durable et surtout inclusive. Pour ce faire, le processus de diversification des sources de croissance de l'économie doit être renforcé par le développement des chaînes de valeurs des filières agro-sylvo-pastorales.

3. Par ailleurs, le contexte récent marqué par l'élévation du Cameroun au statut de « Pays mixte », bénéficiant des ressources des guichets non-concessionnel et concessionnel du Groupe de la Banque et de la Banque mondiale, l'exploitation des ressources minières et pétrolifères à une plus grande échelle, et la baisse en 2014 de 40% des subventions sur les carburants qui avaient atteint 450 milliards FCFA (soit 3,3% du PIB et 19,5% des dépenses courantes), offrent l'opportunité (i) d'atténuer substantiellement l'impact de la chute vertigineuse des cours du pétrole brut depuis le second semestre de 2014, et (ii) de poursuivre le financement de l'accélération de la croissance économique. Celle-ci pourrait être tirée par des investissements structurants en infrastructures et l'exportation de produits agricoles transformés. Le pays dispose à cet effet, d'atouts et d'opportunités notamment, un secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique qui peut se développer considérablement avec des possibilités de transformation in-situ, et un potentiel de production d'énergie hydroélectrique et thermoélectrique gazière.

4. **Le portefeuille de la Banque** au Cameroun à fin mai 2015 compte 19 opérations (11 opérations nationales, 4 régionales et 4 du secteur privé) totalisant environ 608,8 millions d'Unités de compte, avec un taux de décaissement global de 46,07%, pour un âge moyen de 4 ans et un pourcentage de projets à risque de 5,8%. La performance globale du portefeuille de la Banque au Cameroun en 2014 est jugée satisfaisante avec une notation moyenne de 2,36 sur une échelle de 3 (contre 2,30 en 2013 et 2,15 en 2012 et 2,06 en 2011), maintenant ainsi sa tendance à l'amélioration grâce au renforcement du suivi du portefeuille par la Banque et le Gouvernement, et la mise en œuvre d'actions conjointes contenues dans le Plan d'amélioration de la performance du portefeuille (PAPP 2013-14). Cependant, le portefeuille connaît des difficultés pour lesquelles la Banque se propose de mettre en œuvre un Plan d'actions d'amélioration du portefeuille (PAPP 2014-15) qui devrait permettre de rehausser davantage l'exécution et la performance des opérations.

5. **Stratégie pays sur la période 2015-20.** Pour aider le Cameroun à tirer profit de ses opportunités, relever ses défis tout en restant sélectif, la stratégie de la Banque reposera sur deux piliers : **(i) renforcer les infrastructures pour une croissance inclusive et durable et, (ii) renforcer la gouvernance sectorielle pour l'efficacité et la pérennité des investissements.**

---

<sup>1</sup> Le Document de stratégie pays (DSP) pour le Cameroun, couvrant la période 2010-14, a été approuvé par les Conseils en octobre 2009. La stratégie de la Banque, alignée sur les priorités nationales du Gouvernement, déclinées dans le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCGE) comportait deux piliers à savoir : (i) *le développement des infrastructures* et (ii) *le renforcement de la gouvernance en vue d'améliorer la gestion stratégique de l'Etat*. A l'issue des deux premières années de sa mise en œuvre, jugée globalement satisfaisante au vu de la réalisation complète du programme d'opérations, la revue à mi-parcours effectuée en septembre 2012 a conclu du maintien de la stratégie pour la période restante.

6. **Le premier pilier** vise à développer les **infrastructures rurales et de transports** pour promouvoir les chaînes de valeurs des filières agro-pastorales et halieutiques. Tout en renforçant la compétitivité des biens échangeables non extractifs et l'intégration régionale (CEMAC/CEEAC et vers le Nigeria), ce pilier vise à renforcer et capitaliser l'impact des précédentes interventions de la Banque. L'expérience de la Banque au Cameroun montre qu'elle peut efficacement rester engagée sur ces secteurs infrastructurels stratégiques, compte tenu de sa capacité de mobilisation d'autres partenaires par le biais de cofinancement, pour les grands projets structurants.

7. **Le second pilier** vise à renforcer la gouvernance, notamment dans les secteurs des transports et de l'énergie qui concentrent le plus d'investissements structurants du Gouvernement, et qui sont également des domaines de concentration des interventions de la Banque. Il s'agira par le biais de réformes ciblées, de soutenir et pallier les insuffisances des cadres de régulation qui permettront à la dépense publique sectorielle d'être plus efficace et d'assurer la pérennité des investissements. En outre, ce pilier contribuera au renforcement des aspects fiduciaires et budgétaire de la dépense publique (passation de marchés, système d'information financière et maturation des programmes). La Banque va contribuer à la mise à niveau du système national de passation de marchés afin que les procédures nationales s'appliquent pour les Appels d'offres nationaux (AON) dans le cadre des opérations financées par la Banque.

8. **La stratégie proposée est conforme aux priorités du Gouvernement définies dans le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE 2010-20)**. Elle contribue à la mise en œuvre de la stratégie décennale 2013-22 du Groupe de la Banque, notamment ses grandes orientations portant sur le développement des infrastructures, l'intégration économique régionale, le développement du secteur privé, et la promotion de la bonne gouvernance. La stratégie de la Banque appuiera la stratégie d'intégration régionale pour l'Afrique centrale (DSIR 2011-15).

9. **La stratégie appuiera également les aspects transversaux incluant le genre, la promotion de la croissance verte, l'emploi des jeunes et les aspects liés à la fragilité**. L'objectif recherché est d'intégrer systématiquement dans les opérations de la Banque, les dimensions du changement climatique, de l'économie verte, du genre et de la promotion de l'emploi des jeunes. L'élaboration du Guide méthodologique sur la prise en compte de la dimension genre et du socle de protection pour les emplois décents, le profil genre ainsi que l'étude sur la fragilité au Cameroun, devraient favoriser le dialogue avec le Gouvernement et les PTF en matière de genre et l'atténuation des risques inhérents à la fragilité (Nord, extrême Nord et Est). A cet égard, la Banque va renforcer sa coopération avec les institutions du système des Nations Unies en particulier avec ONUFEMMES, le BIT, l'OMS, le PNUD et l'ONUDI.

10. **L'intégration régionale en zone CEMAC/CEEAC et avec le Nigéria, est une priorité de la stratégie au regard de la vision de développement du Cameroun**. A cet effet, le DSP 2015-20 continuera de mettre l'accent sur les opérations à caractère régional dans les domaines du transport, des TIC et de l'énergie, pour permettre au Cameroun de baisser ses coûts de facteurs et tirer profit de sa situation géographique stratégique, qui en fait un pays de transit vers les pays de l'hinterland (Tchad, RCA). Avec les investissements prévus dans le secteur énergétique, le Cameroun pourrait être un acteur majeur sur le marché de l'énergie électrique au plan régional.

11. **La stratégie sera financée majoritairement par les ressources du guichet BAD et en partie par celles du guichet FAD**. Ces ressources joueront le rôle de catalyseur par effet de levier, pour la mobilisation des financements additionnels de certains PTF et/ou du secteur privé. Il sera fait recours à tous les instruments de cofinancement, aux PPP, aux ressources de fonds fiduciaires ou facilités et plus particulièrement aux instruments de financement de la nouvelle politique de crédit dont les garanties partielles de risques.

---

## I. INTRODUCTION

1.1 Le présent document propose une nouvelle stratégie du Groupe de la Banque pour le Cameroun couvrant la période 2015-2020 ainsi que des axes de renforcement de la gestion du portefeuille. Ce document a été préparé suivant un large processus participatif et selon la nouvelle approche adoptée pour l'élaboration des DSP, incluant une consultation préalable avec CODE. Cette stratégie intervient dans un contexte particulier, marqué par l'élévation du Cameroun au statut de « Pays mixte » auprès du Groupe de la BAD et de la Banque mondiale. Cette graduation devrait contribuer à financer de manière moins onéreuse l'ambitieux programme infrastructurel du pays. Si la trajectoire actuelle de développement se conforte et que le seuil du revenu national par tête est atteint, le pays pourrait être reclassé du statut de « Pays mixte » à « Pays BAD ».

1.2 En novembre 2009, les Conseils du Groupe de la Banque ont approuvé le Document de stratégie pays (DSP) pour le Cameroun (ADF/BD/WP/2009/147) couvrant la période 2010-2014. Ce DSP aligné sur le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE 2010-20) comportait deux piliers à savoir : (i) le développement des infrastructures et (ii) le renforcement de la gouvernance en vue d'améliorer la gestion stratégique de l'Etat. La revue à mi-parcours du DSP 2010-14 et de revue de la performance du portefeuille pays (RPPP), approuvé par CODE le 18 septembre 2012 a recommandé de maintenir inchangés, pour la période restante 2012-14, les deux piliers stratégiques du DSP. Par ailleurs, la mission de consultation des administrateurs, conduite en mars 2013 au Cameroun, avait confirmé le constat de la Banque sur le fait que la croissance n'avait pas eu d'impact substantiel sur les indicateurs sociaux (emplois des jeunes, génération de revenus pour les ménages et prise en compte de la dimension genre). A l'instar de la Banque, elle avait recommandé que la prochaine stratégie pays soit plus inclusive.

1.3 En 2014, la Banque a préparé le rapport combiné d'achèvement du DSP 2010-14 et de la revue de la performance du portefeuille pays (RPPP). Ce rapport ainsi que celui préparé par IDEV sur l'évaluation rétrospective sur la période 2004-2013, examinés par CODE en mai et juin 2014 ont révélé que les

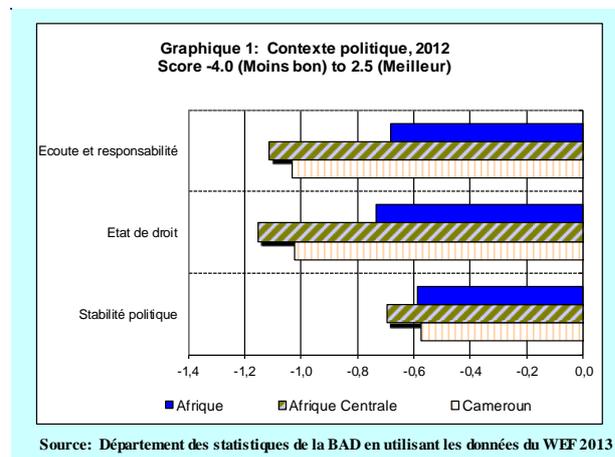
pilliers du DSP 2010-14 étaient bien alignés sur les axes stratégiques du DSCE (2010-20<sup>2</sup>) et que la performance du portefeuille avait connu une amélioration continue depuis 2011.

1.4 Le DSP 2015-20 est structuré en six sections. Après l'introduction, la section II présente le contexte du pays sur les plans politique, sécuritaire, économique, social, met en exergue les thématiques transversales, et dégage les perspectives à moyen terme. La section III présente les principaux résultats de la RPPP réalisée en 2014, et dégage les principaux enseignements au plan opérationnel. La section IV fait un bilan de la mise en œuvre de la précédente stratégie de la Banque au plan stratégique et tire les principaux enseignements pour le DSP 2015-20. La section V propose des orientations pour la nouvelle stratégie de la Banque au Cameroun et la section VI présente la conclusion et la recommandation à l'attention des Conseils.

## II. CONTEXTE DU PAYS ET PERSPECTIVES

### 2.1 Contexte politique, sécuritaire, économique et social et aspects de fragilité

#### 2.1.1 Contexte politique et sécuritaire



2.1.1.1 Le Cameroun continue de bénéficier d'une relative stabilité malgré le contexte régional de crise politique, sécuritaire et humanitaire. La situation politique est restée stable comparativement à la moyenne du continent et meilleure par rapport à l'Afrique centrale (cf. graphique 1) depuis la grave crise socio-politique de 2008 dite « des émeutes de la faim ». Le processus démocratique se poursuit avec un cadre politique reconfiguré en mai 2013,

<sup>2</sup> Ce programme décennal est destiné à contribuer à la réalisation de l'ambition du Cameroun d'être un pays émergent à l'horizon 2035.

marqué par la mise en place d'un Parlement bicaméral comportant une chambre haute, le Sénat, et une chambre basse, l'Assemblée nationale. La tenue sans heurts majeurs des élections législatives couplées avec les élections municipales en août 2013 consolide la stabilité politique du pays. Toutefois, des efforts restent à faire en matière de renforcement de l'Etat de droit et de responsabilité. De manière spécifique, le cadre juridique et judiciaire mérite d'être renforcé.

## 2.1.2 Situation de la fragilité

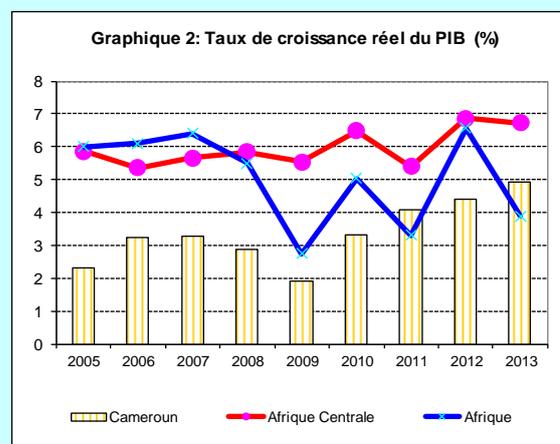
**2.1.2.1 Le Cameroun n'est pas un Etat fragile mais les crises aux frontières ont créé des poches de fragilité.** Les crises dans le septentrion (dans les régions du Nord et de l'extrême Nord) frontalier avec le Nigéria, suscitées par les incursions du groupe terroriste Boko Haram d'une part, et à l'Est du pays en raison de la crise en République Centrafricaine (RCA) d'autre part, ont engendré des poches de fragilité. Celles-ci constituent des risques pouvant susciter et/ou exacerber des tensions latentes jusqu'alors contenues liées entre autres, à la faible inclusion spatiale. En réaction à ces risques, le Gouvernement a renforcé son dispositif sécuritaire dans le septentrion. A l'Est du pays, une double riposte, humanitaire (avec l'appui des agences du système des Nations Unies et de la Banque), et sécuritaire est mise en œuvre. L'accroissement jusqu'à présent maîtrisé, des dépenses humanitaires ainsi que de sécurité et de défense que ces menaces suscitent, pourrait créer à la longue, un effet d'éviction des dépenses prioritaires dans les secteurs sociaux, et/ou entraîner la hausse du déficit budgétaire.

## 2.1.3 Contexte économique

### Croissance et leviers de croissance

**2.1.3.1 L'économie camerounaise, moteur de la CEMAC en termes de productions agricole, industrielle et des services, a continué en 2014 de faire preuve de résilience malgré un environnement régional peu favorable, un contexte économique mondial marqué par une stagnation en raison de la faiblesse de la reprise dans les pays de l'OCDE, et la décélération de la croissance dans les pays émergents.** La croissance est restée soutenue en 2014, avec un rythme de 5,3 % contre 5,5% en 2013, mais elle demeure inférieure à l'objectif de 6 % fixé dans le DSCE 2010-20 (cf. graphique 2).

**2.1.3.2 La croissance du PIB est tirée principalement par le secteur secondaire dont le dynamisme est soutenu par une offre d'énergie et de produits agricoles plus abondante en 2014 qu'en 2013, et par une politique budgétaire modérément expansionniste, marquée par la poursuite des grands projets d'infrastructures.** Du point de vue de l'offre, la croissance est également tirée par les secteurs primaire et tertiaire, qui ont bénéficié de la politique de relance de diverses branches de l'agriculture vivrière et de l'agro-industrie d'exportation dans un contexte climatique favorable. Cette performance a



Source: Département des statistiques de la BAD, PEA mars 2014

toutefois été affectée par des pertes de parts de marché, notamment en RCA, au Tchad et au Nigéria, et par le recul de la production pétrolière au second semestre<sup>3</sup>. Sous l'angle de la demande, la croissance du Cameroun en 2014 (5,3%) a été soutenue par la demande intérieure qui elle-même a bénéficié du dynamisme de la consommation finale. La demande extérieure a au contraire pesé sur la croissance, avec une hausse plus prononcée des importations de biens et services (6,0%) par rapport aux exportations (2,7 %).

**2.1.3.3 Le dynamisme de la consommation s'est poursuivi en 2014.** La consommation privée a enregistré en 2014 une croissance estimée à 4,4% qui l'a portée à 74,4% du PIB. Cette évolution résulte de l'application des mesures de lutte contre la vie chère ainsi que l'amélioration des revenus des ménages, en lien avec le regain d'activité économique et les embauches dans les chantiers d'infrastructures. La consommation publique représente 11,3% du PIB en 2014, et sa principale composante, les

<sup>3</sup> Le budget 2015 avait été conçu sur la base du cours du pétrole à 89 dollar/baril, pour une production de 31,1 millions de barils. La baisse des cours à moins de 55 dollar/baril, n'a pas stimulé les investissements nécessaires pour atteindre l'objectif de production.

dépenses courantes hors paiement d'intérêts, a progressé de 8,2%.

#### 2.1.3.4 Le dynamisme de l'investissement observé depuis 2010 s'est prolongé en 2014.

L'investissement progresse de 8,0%, contribuant à la croissance du PIB à hauteur de 1,6 point. Il a représenté 20,3% du PIB en 2014, soit 0,9% de plus qu'en 2013. Cette évolution résulte d'une amélioration de l'investissement privé, encouragé par l'augmentation de l'offre d'énergie, les facilités d'investissement accordées par l'État, la hausse des crédits à l'économie (+4,9%), ainsi que les effets induits des grands investissements publics (les dépenses en capital de l'État ont augmenté de 9,6%). Les investissements se sont poursuivis dans l'exploration minière et pétrolière.

### Gestion macroéconomique

2.1.3.5 **L'inflation en moyenne annuelle enregistre une légère baisse d'un point et ressort à 2,3% en 2014** et se maintient en-deçà du plafond de convergence de la CEMAC fixé à 3%.

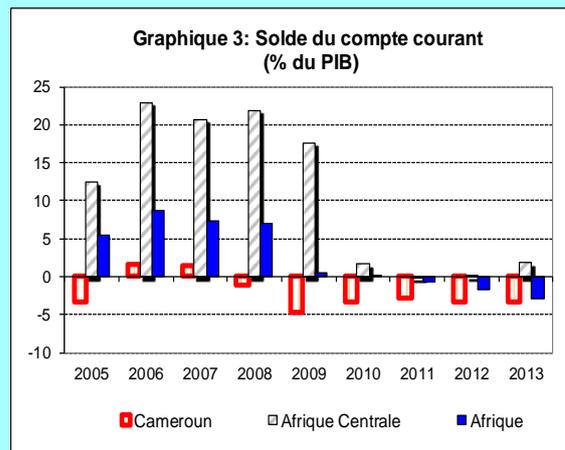
2.1.3.6 **La politique budgétaire sur les trois dernières années a été modérément expansionniste**, en raison des dépenses d'investissements dans les grands projets structurants, en énergie et en transport, en réponse à la forte demande en biens et services dans un contexte de relance économique et de gap infrastructurel accumulé sur plus de deux décennies. La hausse des dépenses est financée prioritairement par les emprunts extérieurs et les recettes pétrolières. Cette politique budgétaire expansionniste qui reste cependant soutenable s'est traduite par un déficit budgétaire (base caisse) de l'ordre de 5,2% du PIB en 2014 contre 4,1% et 2,4% respectivement en 2013 et 2012.

2.1.3.7 **Le besoin de financement sur la période triennale 2015-2017 s'élève à environ 3400 milliards de FCFA.** Ce gap de financement sera comblé par l'émission d'obligations sur les marchés national, régional (en zone CEMAC) et international d'une part, et par le recours aux emprunts extérieurs envers les PTF bilatéraux dont la Chine et multilatéraux incluant la Banque d'autre part. *Il convient de noter que les exercices budgétaires 2013, 2014 et 2015 sont marqués par une réforme majeure à savoir la mise en œuvre d'un budget programme reposant sur un Cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) triennal, conformément*

à la directive CEMAC N° 01/11-UEAC-190-CM-22<sup>4</sup>.

2.1.3.8 **Bien qu'en hausse avec une prépondérance de la dette non concessionnelle, le ratio d'endettement est en deçà du seuil communautaire et reste soutenable<sup>5</sup>.** Depuis 2012, à la faveur du financement des projets structurants en infrastructures, on note une tendance à une croissance rapide de l'endettement non concessionnel<sup>6</sup>. Toutefois, il est à noter que depuis l'annulation de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE en 2006, le risque de surendettement est resté faible.

2.1.3.9 **La demande extérieure nette négative a aggravé le déficit du compte courant.** En effet, l'influence négative de la demande extérieure nette s'est poursuivie en 2014 du fait de l'accroissement des importations de biens d'équipements pour les travaux d'infrastructures ainsi que de produits agroalimentaires et manufacturés. Le déficit des



Source: Département des statistiques de la BAD, PEA mars 2014

transactions courantes qui varie entre 3% et 4% entre 2012 et 2014 (cf. graphique 3 ci-dessous) est financé principalement par de nouveaux emprunts extérieurs et par les IDE.

<sup>4</sup> Cette directive relative aux lois de finances qui est une réforme majeure dans l'ensemble des pays de la zone franc (CEMAC, UEMOA et Comores) institue le passage d'un budget annuel de moyens à un budget programme reposant sur un Cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) à horizon triennal, lui-même adossé sur un Cadre de dépenses à moyen terme (CDMT). Dans cette réforme de l'exécution budgétaire, le budget finance dorénavant des programmes pluriannuels qui peuvent contenir plusieurs projets à mettre en œuvre sur un horizon de moyen et long et long terme. C'est la logique de cohérence et de pérennité des investissements qui est privilégiée et renforcée. Il est attendu à terme que les ministères sectoriels auront le pouvoir d'ordonnateur de leurs dépenses : un rôle qui dans l'approche du budget de moyen était uniquement détenu par le ministère en charge des finances.

<sup>5</sup> Pour l'année 2014 et par-delà sur la période 2014-2017, l'analyse de viabilité de la dette faite en août 2014, dans le cadre de consultation au titre de l'article IV du FMI, montre que le ratio du stock de la dette publique sur le PIB restera en dessous de 17,6%. Même en cas choc le plus défavorable, ce ratio ne dépassera pas 18,7%, chiffre largement inférieur au seuil de convergence communautaire de 70% et au seuil de prudence susmentionné équivalent à 35%

<sup>6</sup> Il s'agit des partenaires non traditionnels hors du Club de Paris.

## Gouvernance économique, financière et des ressources naturelles

**2.1.3.10 Gouvernance économique et financière.** Des progrès ont été accomplis dans la gestion budgétaire, mais d'importantes faiblesses limitent l'efficacité des dépenses publiques. L'adoption en 2007 de la Loi portant régime financier de l'Etat (LRFE) s'est accompagnée de réformes notables en matière de gestion axée sur les résultats. *Mais les lacunes inhérentes à (i) la faible mobilisation des ressources internes<sup>7</sup>, (ii) l'inefficience et l'inefficacité du programme d'investissement public avec de faible taux d'exécution du BIP, (iii) les faiblesses de la chaîne de Planification-programmation-budgétisation-suivi (PPBS), (iv) le niveau insuffisant de maturation de certains projets, (v) l'absence de système d'information intégré de gestion des finances publiques, et (vi) la montée de l'endettement non concessionnel, quoique soutenable sont des défis majeurs pour l'efficacité des dépenses publiques. Ceux-ci ont été mis en exergue par l'étude de la Banque portant sur la revue des dépenses publiques.*

**2.1.3.11 Dans le domaine des acquisitions, malgré quelques lacunes en rapport avec les exigences fiduciaires communautaire et de la Banque, les procédures de passation de marchés pour les AON sont jugées globalement conformes.** Au regard des conclusions de l'évaluation faite par la Banque et des efforts entrepris par le Gouvernement, il est envisagé de proposer au Gouvernement l'utilisation des procédures nationales pour les appels d'offres nationaux (AON), cf. Annexe 7. *Une lettre d'accord à signer avec le Gouvernement identifiera les faiblesses et les mesures à mettre en œuvre.*

**2.1.3.12 Environnement des affaires et développement du secteur privé.** Le secteur privé camerounais est l'un des plus diversifiés et dynamiques de la zone CEMAC, mais son développement est freiné par deux catégories de contraintes. La première, qui est endogène aux entreprises, est liée à leur manque d'organisation. La seconde catégorie de contraintes, d'ordre exogène, porte sur le coût, la qualité/disponibilité des facteurs de production dont l'énergie, les TIC et les ressources humaines dans certains domaines. Ces contraintes incluent également des freins institutionnels (juridique et judiciaire, réglementaire, financier, bancaire et foncier) et les politiques d'incitations. Le dialogue entre le

Gouvernement et le secteur privé dans le cadre du Cameroun Business Forum (CBF) a permis d'identifier et proposer les réformes à mettre en œuvre pour améliorer le climat des affaires. *La prise des textes subséquents et leur mise en œuvre permettraient d'améliorer la position du pays qui a régressé de 10 places entre 2013 et 2014 dans le classement Doing Business 2015.*

**2.1.3.13 Gestion des ressources naturelles. Le Cameroun a atteint en octobre 2013, le statut de pays conforme à l'ITIE.** En vue de permettre une exploitation judicieuse de ses ressources naturelles, dans le respect des normes et standards de transparence internationaux, un nouveau code minier plus incitatif est en cours de préparation avec l'appui des PTF dont la Banque à travers la Facilité de soutien juridique (FSJ).

**2.1.3.14 Qualité de la gouvernance, des politiques et des institutions.** Les indicateurs de la qualité des politiques structurelles, de la gouvernance économique et financière ainsi que de la transparence n'ont pas connu

Tableau 1: Indice de la gouvernance Mo Ibrahim  
Score 0-100 où 100=meilleur

Cameroun	2011	2012	Statut	2011	2012
	Rang sur 53	Amélioration (▼)		Score sur 100	Score sur 100
Global	36	35	▼	44,9	47,0
Sécurité et souveraineté du droit	35	36	▲	46,2	46,5
Sécurité des personnes	36	35	▼	35,0	37,1
Souveraineté du droit	36	41	▲	36,0	34,4
Redevabilité et corruption	41	39	▼	29,4	29,9
Sécurité nationale	23	24	▲	84,6	84,7
Participation et droits de l'homme	43	39	▼	32,0	36,4
Participation	42	33	▼	21,3	32,7
Droits	44	44	▶	28,1	29,7
Parité	36	34	▼	46,7	46,9
Développement économique du	29	26	▼	46,9	48,0
Gestion publique	19	26	▲	57,9	55,3
Infrastructures	24	21	▼	31,5	33,5
Environnement	39	37	▼	39,2	43,2
Secteur rural	20	18	▼	59,1	60,2
Développement humain	27	26	▼	54,6	57,1
Santé	36	35	▼	59,3	63,5
Education	36	21	▼	51,7	55,1
Qualité de vie	21	20	▼	52,8	52,8

**d'amélioration sensible** (cf. tableau 1 ci-dessous). Sur la période 2010-14, l'évaluation des politiques et institutions, par le biais de l'indicateur EPIP, fait apparaître une quasi-stagnation voire une tendance baissière des indicateurs de la qualité des politiques publiques. Seuls les indicateurs de gestion économique (+12,5%) et de politique sociale d'inclusion

<sup>7</sup> Avec un niveau oscillant entre 11 et 13% du PIB, le Cameroun affiche un taux de pression fiscale en deçà de son potentiel.

(+7,5) ont connu une amélioration substantielle. L'indicateur de gouvernance en Afrique de la Fondation Mo Ibrahim pour l'année 2014 conforte l'urgence de mettre en œuvre des réformes ciblées. Le Cameroun qui progresse d'une place, occupe la 34<sup>ème</sup> place sur 52 pays, avec une note de 47,6 sur 100 ; et se situe en deçà de la moyenne africaine de 51,5. Mais le pays enregistre un score plus élevé que la moyenne des sept de la CEMAC.

**2.1.3.15 En matière de gouvernance, le Cameroun obtient son meilleur score dans la sous-catégorie « secteur rural ».** *Il s'y classe au 20<sup>ème</sup> rang sur 52 pays ; ce qui dénote de son avantage comparatif en matière agricole, qui ne demande qu'à être mieux valorisé dans le cadre du développement des chaînes des valeurs, pour une transformation graduelle et structurelle de son économie, telle que préconisée par la stratégie décennale de la Banque (2013-2022).*

**2.1.3.16 Secteur financier et inclusion financière.** Le secteur financier camerounais est certes le plus développé de la région CEMAC mais il reste confronté à d'importants défis d'ordre institutionnel, réglementaire et opérationnel. En particulier, l'inclusion financière demeure faible et l'abondante liquidité du secteur n'est pas pleinement et adéquatement transformée. En effet, le secteur financier camerounais représente environ la moitié des actifs financiers de la CEMAC. Il est composé de 13 banques commerciales disposant de 231 agences, un réseau d'épargne postal (CAMPOST), 24 compagnies d'assurances, 1 fonds de pension et 407 institutions de microfinance. En 2012, le poids du secteur dans l'économie, en termes d'actifs, était estimé à 39% du PIB contre 36% en 2010. Malgré la diversité et les performances de la grande majorité des sous-secteurs qui le composent (banque, assurance, microfinance, marché financier), le secteur financier se caractérise par la faiblesse du taux de bancarisation (13,5%), du taux de pénétration des assurances (2%), de l'accès au marché financier et, au final, de la faible contribution du secteur financier au financement des investissements privés.

## 2.1.4 Contexte social

**2.1.4.1 Lutte contre la pauvreté et atteinte des OMD.** Bien que positives, les performances macroéconomiques se situent en deçà des ambitions du pays et l'atteinte des OMD en 2015 devrait être différée. Le

seuil de pauvreté qui était de 40,2% en 2001 s'est légèrement amélioré en passant à 39,9% en 2007. La nouvelle enquête en cours permettra de confirmer ou d'infirmer cette tendance. Même si le rythme de croissance économique progresse depuis 2008 (cf. 2.1.3.1), elle n'a pas été suffisamment forte, au vu du croit démographique de 2,6% et d'une inflation de 2,2%, pour influencer significativement la pauvreté. Le revenu national brut par habitant<sup>8</sup> et la plupart des indicateurs sociaux ont stagné<sup>9</sup>. Selon l'Institut national de la statistique (INS), le taux de chômage élargi qui était de 6,2% pour l'ensemble de la population en 2005, atteint 9% chez les jeunes<sup>10</sup>. Au plan spatial, ce taux de chômage élargi est de 20,2% chez les jeunes urbain contre 4,1% chez les ruraux.

**2.1.4.2 La reprise des investissements dans les secteurs sociaux, financés sur les ressources internes, pourrait provenir des gains budgétaires réalisés par l'Etat sur la baisse de plus de 60% des subventions sur les carburants.** En effet les subventions mal ciblées en faveur des produits pétroliers et de certaines sociétés d'Etat instaurées depuis la crise de 2008 n'avait cessé d'augmenter pour atteindre environ 450 milliards<sup>11</sup> en 2013 créant un effet d'éviction de certaines dépenses notamment sociales quoique prioritaires.

## 2.1.5 Aspects transversaux

**2.1.5.1 Disparités de genre.** Malgré les progrès réalisés, aux plans institutionnel, juridique, politique et économique, des problèmes et obstacles persistent en matière de promotion des droits de la femme. Parmi les défis à relever, figurent le faible taux d'alphabétisation des femmes, le fort taux de déperdition scolaire des filles (30% au primaire), les grossesses précoces (21% des filles), la régression du taux d'activité des femmes (78,8% des femmes sont concernées par le sous-emploi)<sup>12</sup>, les pesanteurs socio-culturelles<sup>13</sup> et les pratiques discriminatoires qui portent atteinte aux droits des femmes et des filles. Tous ces obstacles limitent la participation des femmes à la prise de décision. Il en résulte un faible accès des

<sup>8</sup> Il est estimé à 1170 \$E.U en 2012 contre un plancher de 1215 \$E.U pour les pays BAD en 2015.

<sup>9</sup> Les inégalités demeurent élevées: le coefficient de Gini pour le pays est de 0,39.

<sup>10</sup> Source : INS, EESI 2005, Phase I.

<sup>11</sup> Elles représentent en 2013, 3,3% du PIB et 19,5% des dépenses courantes.

<sup>12</sup> Le taux de chômage élargi est de 18,8% chez femmes en zone urbaine et 2,9% en zone rurale contre seulement 10,2% chez les hommes urbains et 2,5% chez hommes ruraux

<sup>13</sup> Les mariages forcés et précoces, les pratiques néfastes à la santé de la femme (l'exemple de l'excision, des rites de veuvage...)

femmes au crédit et par conséquent aux actifs de production<sup>14</sup>, faute de ne pouvoir présenter des garanties.

#### 2.1.5.2 Environnement et changement climatique. Le Cameroun abrite 10% des forêts du Bassin du Congo qui couvrent 41,3% du territoire national. Les activités économiques restent fortement dépendantes de l'exploitation des ressources naturelles.

Aussi, le Gouvernement est-il très sensible aux questions de préservation de l'environnement et de conservation des forêts<sup>15</sup>. A cet effet, le pays est signataire de la plupart des conventions environnementales internationales<sup>16</sup>. Le Gouvernement s'est doté d'un plan d'action national de lutte contre la désertification qui souligne la vulnérabilité des zones semi-arides (sahéliennes) et côtières vis-à-vis du changement climatique. Le pays s'est engagé depuis 2008 dans le processus REDD+. La phase de mise en œuvre du RPP qui a été complètement validé en février 2013. La stratégie nationale REDD+<sup>17</sup> est en cours de préparation avec une série d'études y afférentes. Le pays a conclu avec l'UE un accord APV/FLEGT en vue d'améliorer la gouvernance forestière et le commerce du bois, en s'appuyant sur un dispositif de vérification de la légalité des activités de récolte et de transformation des bois. Face à l'accentuation du braconnage de la grande faune, en l'occurrence celui des éléphants, le Cameroun s'est engagé avec les autres Etats de la CEEAC à mettre en œuvre un plan d'extrême urgence de lutte anti-braconnage (PEXULAB) pour protéger les éléphants, en appoint de la stratégie nationale des contrôles forestiers et fauniques et d'autres actions spécifiques et complémentaires.

#### 2.1.5.3 Intégration régionale et commerce. De par sa position géographique, la structure et la taille de son économie, le Cameroun constitue la locomotive du commerce sous régional en

<sup>14</sup> 92% des femmes de 15-49 ans ne possèdent pas de maison et 90% d'entre elles n'ont pas également de terrain non bâti

<sup>15</sup> En matière de conservation de la biodiversité, le Cameroun a augmenté la superficie des aires protégées de 7 % en 1996 à près de 15 % en 2013.

<sup>16</sup> Celles-ci entre autres, la convention sur la diversité biologique, la convention des Nations unies (ONU) sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification en 1997, la convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants et la convention de l'ONU sur le changement climatique en 2004.

<sup>17</sup> Le franchissement de cette étape critique devrait permettre au pays un accès aux financements octroyés par les mécanismes internationaux sur le climat pour la mise en œuvre de la Stratégie nationale REDD+. Par ailleurs, depuis la signature en 2010 de l'Accord de partenariat volontaire dans le cadre de l'Initiative FLEGT de l'Union européenne (UE), des efforts sont mis en œuvre pour accroître la gouvernance dans le secteur forestier.

**Afrique centrale en zone CEMAC.** L'économie camerounaise représente près de 40% du PIB de la CEMAC, 16,8% des exportations et 38,8% de ses importations. Sa population représente près de 60% de celle de la CEMAC. En dépit de l'importance des échanges du Cameroun avec les pays de la CEMAC et au-delà, ceux de la CEEAC et du Nigéria, de nombreux obstacles subsistent pour une utilisation efficiente du potentiel de ces échanges. Le port autonome de Douala qui est le point nodal du commerce extérieur du pays<sup>18</sup> et qui sert également de point d'accès aux opérateurs des pays voisins enclavés (le Tchad et la RCA), présente de nombreux dysfonctionnements, dont notamment un long délai pour les opérations de dédouanement et l'ensablement. En outre, les corridors de transit inter-Etats avec les pays de l'hinterland sont peu fonctionnels du fait de la multiplication des barrières tarifaires et non tarifaires. *Par ailleurs, la ratification de l'APE intérimaire avec l'UE en 2014, qui améliorerait la compétitivité-prix des biens importés, pourrait entraîner une baisse de la fiscalité de porte, dans un contexte déjà marqué par des exonérations liées aux incitations à l'investissement.*

#### 2.1.6 Perspectives à moyen terme

2.1.6.1 **Les perspectives de croissance pour les années 2015 et 2016 sont favorables.** En effet, les industries extractives (pétrole et gaz) maintiendront la tendance haussière. Dans le secteur non pétrolier, les perspectives de croissance dans le secteur primaire demeurent favorables. Ce secteur devrait bénéficier de l'entrée en production de nouvelles exploitations (cacao, café, coton, caoutchouc, huile de palme, maïs et riz), du désenclavement des bassins de productions par rapport aux zones de consommation, de la poursuite de la modernisation des techniques agricoles, la distribution d'engrais ainsi que des plants et semences à hauts rendements. En outre, l'opérationnalisation de centrales à gaz et de barrages hydroélectriques devrait accroître l'offre et la qualité d'énergie. La disponibilité d'énergie devrait favoriser les activités de transformation des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques. Ainsi, la croissance du PIB réel devrait demeurer forte ressortant à 5,4% en 2014 et 5,5% en 2015 et 2016, malgré l'atonie de la croissance mondiale.

<sup>18</sup> Il concentre 95% des recettes douanières et l'essentiel du trafic au Cameroun.

## 2.2 Options stratégiques du pays.

### 2.2.1 Cadre stratégique du pays

2.2.1.1 **En tirant les leçons de la mise en œuvre de sa stratégie de réduction de la pauvreté après l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE en 2006, le Gouvernement a formulé en 2010 une Vision de développement à l'horizon 2035.** Cette Vision à long terme du pays est de faire du Cameroun *un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité*. De manière spécifique, la Vision 2035 constitue le cadre de référence pour (i) réduire substantiellement le seuil de pauvreté, (ii) atteindre le stade de pays à revenu intermédiaire, (iii) devenir un nouveau pays industrialisé, et (iv) consolider le processus démocratique et l'unité nationale.

2.2.1.2 **Ces objectifs spécifiques ont inspiré les orientations du Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE) pour la période 2010-2020<sup>19</sup>, qui couvre les dix premières années de la Vision 2035.** La problématique majeure de la mise en œuvre du DSCE est centrée autour de l'accélération de la croissance, la création d'emplois formels et la réduction de la pauvreté. En conséquence, il est envisagé de (i) porter la croissance à 5,5% en moyenne annuelle durant la période 2010-20; (ii) ramener le sous-emploi de 75,8% à moins de 50% en 2020; et (iii) réduire le taux de pauvreté de 39,9% en 2007 à 28,7% en 2020.

2.2.1.3 **Pour atteindre ces objectifs, le Gouvernement a fait le choix de mettre en œuvre de manière cohérente et intégrée, avec l'appui des PTF, une stratégie à trois axes.** Celle-ci comprend : (a) une stratégie de croissance, (b) une stratégie d'amélioration de la gouvernance et de la gestion stratégique de l'Etat, et (c) une stratégie d'emplois. En 2014, le Gouvernement a formulé un plan d'urgence, qui tout en s'appuyant sur la Vision 2035 et les objectifs du DSCE identifie les opérations prioritaires à mener dans les zones de fragilité du pays.

2.2.1.4 **Par ailleurs, le rapport annuel de suivi a confirmé les axes actuels du DSCE.** Une analyse rétrospective préliminaire du DSCE indique que les deux premiers axes susmentionnés sont dans une dynamique positive. Bien qu'étant en deçà des prévisions, le

taux de croissance annuel moyen sur la période 2010-2013 connaît une croissance régulière ; il est de 4,4% contre un objectif de 5,5%. La gouvernance financière et celle des secteurs extractifs se sont améliorées. La transposition des directives CEMAC sur la Loi de finances est en cours, l'inflation et le ratio d'endettement sont maîtrisés et se situent en deçà des seuils communautaires ; le déficit budgétaire reste soutenable. La conformité à l'PTTE a été obtenue en 2013. Ces résultats vont être consolidés et des efforts sont à faire pour améliorer l'environnement des affaires. Quant au troisième axe de la stratégie, relatif au volet social, les résultats obtenus sont modestes.

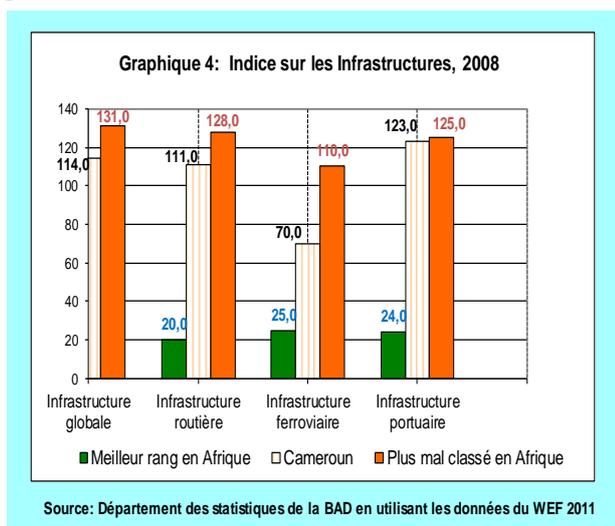
2.2.1.5 **Les précédentes stratégies 2005-2009 et 2010-2014 de la Banque ont soutenu la stratégie du Gouvernement, par le financement des infrastructures de transport et d'énergie en vue de favoriser la croissance et le désenclavement des bassins de production.** Le dialogue sur l'amélioration du cadre de gestion des finances publiques a été renforcé. Les opérations du portefeuille financées en appui aux précédentes stratégies pays figurent dans le tableau 1 à l'annexe 4.

2.2.1.6 **Pour consolider les résultats des interventions antérieures, la stratégie proposée soutiendra directement les deux premiers axes du DSCE et indirectement le troisième axe, pour lever les faiblesses et défis freinant la diversification économique, pour une croissance inclusive et durable.**

### 2.2.2 Faiblesses et défis

2.2.2.1 **La faible dotation en infrastructures structurantes est un frein au développement d'une économie moderne, diversifiée et compétitive, au renforcement des échanges et à l'intégration régionale.** Le pays souffre d'un déficit en infrastructures structurantes de soutien à la croissance ; cela est illustré par le graphique 4 ci-dessous. Cette situation renchérit les coûts des facteurs de production, limite l'attrait des autres secteurs non extractif aux IDE, réduisant les possibilités de diversification de l'économie vers l'agro-industrie et par conséquent de création d'emplois.

<sup>19</sup> Le Gouvernement envisage de conduire une revue à mi-parcours du DSCE en 2015.



**2.2.2.2 Dans le domaine de l'énergie, malgré d'importantes ressources en eau et en gaz naturel le potentiel en hydroélectricité et en thermoélectricité à gaz reste sous-exploité.** Faute d'investissements judicieux dans la production et plus particulièrement dans le transport, le niveau de perte technique reste élevé (13,4% en 2013), les besoins domestique et industriel en électricité ne sont pas couverts et le pays fait l'objet de délestage intermittent en situation de pointe de consommation<sup>20</sup>. Comme le souligne l'étude réalisée par la Banque en 2013<sup>21</sup>, **l'analyse des infrastructures de transport fait ressortir que malgré les investissements entrepris, ceux-ci restent insuffisants et n'ont pas permis de ralentir la dégradation du réseau, et partant d'améliorer la compétitivité du pays** par la baisse substantielle des coûts des facteurs de production. *L'ensablement récurrent du Port de Douala est une contrainte pour la hausse du trafic de marchandises. La position géographique du pays dans le golfe de Guinée qui en fait une zone de transbordement pour le trafic des pays de l'hinterland (le Tchad et la RCA), requiert de rehausser le niveau de ses infrastructures, avec l'appui de la Banque<sup>22</sup>. La politique d'intégration régionale de la Banque, recommande de renforcer les interventions amorcées dans le cadre de la stratégie 2010-14, dans les domaines du transport et de l'énergie<sup>23</sup>, et de lever les contraintes en matière de TIC qui obèrent la compétitivité du pays.*

<sup>20</sup> Selon le Rapport 2011 du MINEE sur la situation énergétique au Cameroun, le taux d'accès effectif à l'électricité en 2010 est de 60% contre 48% en 2007.

<sup>21</sup> La revue des dépenses publiques dans le secteur des transports.

<sup>22</sup> La Banque consacre plus de 85% de son portefeuille au secteur des infrastructures. Elle est appelée à y renforcer ses interventions dans le cadre de la graduation du Cameroun au guichet BAD.

<sup>23</sup> A ce titre, et en prélude à ces prochaines interventions, la Banque a réalisée en 2013 dans le cadre de son étude sur l'efficacité de la dépense publique, deux revues des dépenses publiques dans les secteurs du transport routier et de l'énergie. Les conclusions et recommandations de ces revues guideront la formulation des futures opérations.

**2.2.2.3 Le renforcement de la gouvernance est nécessaire pour améliorer l'efficacité de la dépense et atténuer les risques pesant sur la viabilité des finances publiques.** La revue des dépenses publiques, réalisée par la Banque en 2013, et la consultation au titre de l'Article IV du FMI, dont le rapport a été produit en août 2014, ont mis en relief les faiblesses qui persistent dans la gestion des finances publiques. Ces faiblesses mentionnées au paragraphe 2.1.3.9 constituent des défis majeurs qu'il convient de relever. **L'amélioration de l'environnement des affaires est une priorité pour l'attractivité du pays et la diversification des IDE dans le cadre des PPP.** Au vu du classement du pays dans l'indicateur Doing Business 2015, un défi important concerne l'amélioration de l'environnement des affaires qui est un catalyseur pour le développement du secteur privé, dont le pays a besoin pour une croissance inclusive créatrice d'emplois. Une célérité doit être accordée à l'adoption des textes visant l'amélioration de l'environnement des affaires.

## 2.2.3 Forces et opportunités

**2.2.3.1 Disposant de cinq zones agro-écologiques, l'industrie agroalimentaire camerounaise sous-exploitée peut constituer une source de diversification et de transformation de l'économie et un levier pour une croissance inclusive et durable.** Le secteur agricole regroupant les activités agrosylvo-pastorales et halieutiques, représente 22,5% du PIB. Ce secteur encore peu valorisé, dispose d'une marge de progression eu égard à la forte demande extérieure notamment régionale, et aux possibilités d'exportations vers le grand marché du Nigéria<sup>24</sup>. Une politique volontariste de développement des infrastructures de production, de transformation et de commercialisation, le renforcement des capacités des communautés rurales et des centres de recherches dont l'IRAD, l'accès au crédit notamment pour les femmes et les jeunes, la réduction des coûts élevés des facteurs de production dont l'électricité, ainsi que des politiques judicieuses d'incitations à l'investissement privé en agriculture, peuvent asseoir les bases de l'agro-industrie<sup>25</sup>.

<sup>24</sup> Le Cameroun est le grenier de la CEMAC pour l'approvisionnement en denrées agricoles de la Guinée Equatoriale, du Gabon et du Tchad.

<sup>25</sup> A cet égard, le pays vient de se doter du Plan national d'investissement agricole (PNIA) conforme au processus PODAA.

**2.2.3.2 L'énergie électrique en tant que bien échangeable pourrait contribuer à l'équilibre de la balance commerciale.** Jusqu'à présent, seul le pétrole a joué ce rôle dans le secteur de l'énergie. Le développement à grande échelle de la production hydroélectrique et le renforcement des infrastructures de transport permettront de combler les besoins internes et ouvriront des perspectives d'exportation d'énergie vers les pays voisins, dans le cadre des projets d'interconnexions régionales. Le développement du potentiel gazier<sup>26</sup> par la thermoélectricité à base de gaz, en appoint à l'hydroélectricité, permettra de satisfaire la forte demande en énergie des industries agro-alimentaires et minières. Par ailleurs, il peut être envisagé la distribution industrielle de gaz liquéfié et son exportation ainsi que la production d'engrais nécessaire à une agriculture moderne et diversifiée. Dans cette perspective, la Banque soutiendra le développement du secteur privé à travers les instruments de sa nouvelle politique de crédit.

## **2.3 Coordination de l'aide et positionnement de la BAD**

### **2.3.1 Coordination de l'aide**

**2.3.1.1 La coordination de l'aide publique est assurée par le Gouvernement.** Pour rendre l'APD plus efficace, les autorités poursuivront les efforts entrepris en lien avec la Déclaration de Paris, le Programme d'actions d'Accra et les engagements de Busan. Dans le cadre de la préparation et du suivi de la mobilisation des ressources pour le financement du DSCE, un comité Etat/PTF a été mis en place. Ce comité qui réunit l'ensemble des PTF présents au Cameroun est co-présidé par le MINEPAT et le PNUD. Il est à noter que la coordination entre PTF sur les questions stratégiques et opérationnelles s'effectuent également à l'intérieur du groupe « G8+6 »<sup>27</sup> dans lequel la Banque prend une part active.

### **2.3.2 Positionnement de la BAD et des autres PTF au Cameroun.**

**2.3.2.1 La coopération entre le Cameroun et la Banque est dynamique et la Banque reste un partenaire stratégique de premier plan** (voir encadré 1 ci-après). Les interventions de la Banque dans le pays, dont le caractère sélectif se

renforce, vont progressivement se concentrer dans un nombre limité de secteurs. En raison du portefeuille de la stratégie précédente et du nouveau programme indicatif d'opérations, la coopération va s'intensifier au cours des prochaines années dans les secteurs stratégiques et structurants pour l'économie incluant, l'agriculture, l'énergie, les transports/TIC, la gouvernance dans ces secteurs et le secteur privé.

**2.3.2.2 Depuis l'année 2011, année de renforcement des capacités du Bureau, le portefeuille de la Banque s'est accru de plus de 35%.** Grâce à l'implication de CMFO, l'effet de levier des ressources de la Banque à travers le cofinancement a été de 1,5, la performance du portefeuille s'est régulièrement améliorée, et la Banque est devenu un partenaire de premier choix pour le Gouvernement. Après avoir exercé pendant près de 5 ans le rôle de Chef du Comité Sectoriel des Finances publiques, la Banque joue depuis 2014 le rôle de Chef de file du Comité Sectoriel Transport. La quasi-totalité des responsables sectoriels des projets (95%) sont basés à CMFO et l'ensemble des documents stratégiques et opérationnels sont élaborés par le

#### **Encadré 1 : La coopération entre la Banque et le Cameroun**

L'accès du Cameroun au statut de « Pays mixte », éligible aux guichets BAD et FAD, a suscité un grand intérêt pour l'Etat et chez les opérateurs économiques, s'agissant de l'utilisation des instruments de la nouvelle politique de crédit (garantie partielle de risque).

Dans le cadre du DSP 2015-20, la Banque a identifié avec les autorités un programme indicatif de prêt (cf. Annexe 6) d'environ 2 milliards UC, avec un cofinancement équivalent à 1,5 milliards UC.

personnel du Bureau.

**2.3.2.3 Les autres partenaires multilatéraux et bilatéraux interviennent dans divers domaines.** L'UE intervient principalement dans les secteurs de la gouvernance, des infrastructures et du développement rural. Quant à la Banque mondiale, elle intervient davantage dans le développement humain (dans les secteurs de l'éducation et la santé), la gouvernance économique et financière dont l'environnement des affaires, le secteur des infrastructures, le secteur industriel et des services et le secteur rural. Le FMI avec lequel le pays n'a pas signé de programme depuis l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE intervient dans la gouvernance financière à travers ses missions de consultation au titre de l'article IV avec l'assistance technique d'AFRTAC-Centre. Les agences du système des Nations Unies sont très

<sup>26</sup> Estimé à 4 Téra Cubic Feet, soit 113,3 milliard de m<sup>3</sup>

<sup>27</sup> Il s'agit du groupe formé par 8 pays (Etats-Unis, Canada, Angleterre, France, Allemagne, Japon, l'Italie, et Espagne) et des 6 partenaires multilatéraux incluant, la BAD, le FMI, la Banque mondiale, l'UE, le PNUD et la Belgique.

présentes. Elles sont concentrées dans les secteurs en rapport avec leurs mandats. Les deux principaux partenaires bilatéraux sont la Chine et la France. Les domaines d'intervention des partenaires actifs au Cameroun sont indiqués à l'annexe 9.

### III. REVUE DU PORTFEUILLE PAYS ET PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

#### 3.1 Aperçu et performance du portefeuille de la Banque au Cameroun

##### 3.1.1 Composition du portefeuille

3.1.1.1 **A la date du 30 mai 2015, le portefeuille actif comprend 19 projets totalisant des engagements nets de 608,8 MUC, avec un fort contenu régional dans la mesure où près de 25% des engagements sont consacrés aux opérations multinationales.** Le portefeuille est réparti comme suit : 487,8 MUC pour le secteur public (15 opérations dont 11 nationales et 4 régionales) et 121,03 MUC pour le secteur privé (4 opérations). La taille des opérations du secteur privé est appréciable, en termes de volume de financement (19,88%) et de nombre d'opérations (21,05%). L'enveloppe du portefeuille public se répartit entre les secteurs suivants : Transport (61,93%), Eau et assainissement (16,02%), Energie (15,95%), Agriculture et environnement (3,50%), Gouvernance (2,46%) et un programme d'urgence (0,14%).

3.1.1.2 **La composition du portefeuille est majoritairement orientée vers les infrastructures.** Cette orientation reflète bien les priorités du Gouvernement au plan national et régional, ainsi que les choix stratégiques de la Banque sur la période 2010-14.

##### 3.1.2 Analyse des indicateurs de performance du portefeuille public national

3.1.2.1 **La performance du portefeuille du secteur public national est jugée satisfaisante et est en hausse.** En effet, la note qui ressort de la revue de 2014 est de 2,36 sur une échelle de 3. Cette note a connu une hausse régulière sur les trois revues précédentes (2,06 en 2011 ; 2,15 en 2012 ; 2,30 en 2013) grâce aux actions entreprises par la Banque et le Gouvernement. Les problèmes majeurs du portefeuille ont trait (i) au démarrage tardif des projets, (ii) à la faible mobilisation des fonds de contrepartie, (iii) aux

lenteurs dans la passation et l'exécution des marchés et (iv) aux lenteurs dans la mise en place des outils de gestion financière.

3.1.2.2 **Pour l'ensemble des indicateurs de performance des projets retenus dans SAP-PS, la note attribuée en 2014 est supérieure à celle de 2011, ce qui atteste d'une progression.** Toutefois, quelques variations à la hausse ou à la baisse sont parfois observées pendant les années intermédiaires.

3.1.2.3 ***Respect des conditions de prêts.* La note attribuée à cet indicateur est passée de 2,19 à 2,64 sur une échelle de 3.** Cette progression s'explique par : (i) la réduction du délai de signature des accords de prêts (5 mois en moyenne en 2011 à 4,1 en 2014), (ii) les dispositions prises par la Banque pour réduire le nombre des conditions et les rendre moins complexes, et (iii) le dialogue de haut niveau que la Banque entretient avec les autorités camerounaises en vue de diligenter la satisfaction des conditions. Toutefois, des difficultés encore persistantes sont relevées dans le démarrage des projets d'infrastructure (transport et énergie) en raison des lenteurs dans l'évaluation et le paiement des indemnités destinées aux personnes affectées par les travaux. Du fait de la faiblesse des capacités des CER, les projets publics régionaux mettent plus de temps entre l'approbation et l'obtention du premier décaissement que les projets publics nationaux.

3.1.2.4 ***Acquisition des biens et services.* La note attribuée à cet indicateur est passée de 2,03 à 2,21.** Cette progression s'explique par : (i) le renforcement des capacités des Cellules d'exécution des projets (CEP), à travers des sessions de formation organisées par la Banque, (ii) la réduction notable du temps de traitement des dossiers à CMFO, (iii) l'assistance de proximité apportée aux CEP par CMFO dans la préparation des plans de passation des marchés et des dossiers d'acquisition. Des lenteurs sont toutefois observées dans le traitement des dossiers par les commissions de passation des marchés et dans la validation et la transmission à la Banque des décomptes des entreprises.

3.1.2.5 ***Performance financière.* La note attribuée à cet indicateur est passée de 1,92 à 2,39.** Cette progression s'explique par (i) le renforcement des capacités des CEP, à travers des sessions de formation organisées par la Banque, (ii) la réduction du temps de traitement des demandes de paiement à CMFO, et (iii)

l'assistance de proximité apportée par CMFO en vue d'amener les CEP à se conformer aux règles et procédures de la Banque. Les faiblesses relevées ont trait (i) aux lenteurs dans la mise en place des outils de gestion exigés par la Banque, à savoir le manuel de procédures et le système informatisé de comptabilité, (ii) la non-soumission des rapports d'audit et des rapports de suivi financier dans les délais requis.

**3.1.2.6 Activités et réalisations.** La note attribuée à cet indicateur est passée de **1,81 à 2,07**. Cette progression s'explique par (i) le suivi régulier de la mise en œuvre des projets par le Gouvernement, par l'organisation de revues trimestrielles regroupant le bureau de la Banque (CMFO), les ministères de tutelle des projets et les agences d'exécution des projets, (ii) la fréquence des missions de supervision organisées par la Banque (2 missions par an), (iii) l'élaboration d'un plan d'amélioration de la performance du portefeuille après chaque revue et le suivi de l'exécution des recommandations par la Banque et le Gouvernement. Les faiblesses constatées se rapportent (i) au retard dans la mobilisation des fonds de contrepartie, (ii) au non-respect des calendriers d'exécution des projets convenus dans les accords<sup>28</sup>, (iii) à la faible capacité de certaines entreprises (nationale et internationale), surtout concernant les projets routiers du portefeuille.

**3.1.2.7 Impact sur le développement.** La note attribuée à cet indicateur est passée de **2,33 à 2,57**. Cette progression indique que les interventions de la Banque contribuent à améliorer les conditions de vie des populations rurales et urbaines du Cameroun, notamment en termes d'accès aux infrastructures de transport, à l'énergie, à l'eau et à l'assainissement. Ces interventions contribuent également à améliorer la gouvernance.

**3.1.2.8 Au regard de l'évolution des indicateurs clés de performance, la performance des opérations financées par la Banque au Cameroun est jugée satisfaisante pendant la mise en œuvre du DSP.** Cette appréciation est étayée par les constats suivants : (i) l'âge moyen du portefeuille a varié entre 3 et 4 ans ; (ii) depuis 2012, le portefeuille actif ne compte aucun projet âgé de plus de 8 ans depuis son approbation ; (iii) le taux de projets à risque le plus élevé a été enregistrée en 2011 ; par la

suite, ce taux a baissé pour s'établir à 4,76 en 2014 ; (iv) le taux de décaissement a dépassé le seuil de 40% en 2012 et 2014.

**3.1.2.9 Les informations détaillées sur la performance des opérations pendant la mise en œuvre du DSP sont fournies dans le tableau 2 en annexe 4.** Les notes proviennent de la dernière revue conduite en 2014 (situation à la date du 30 septembre 2014) et des revues antérieures conduites en 2011, 2012 et 2013.

**3.1.2.10 La performance des projets**

**Encadré 2 : Recommandations d'IDEV pris en compte par CMFO**

- ✚ IDEV-1 : Renforcer la prise en compte des conditions et risques critiques des réformes dans le DSP et les projets, pour leur mise en œuvre efficace et coordonnée et leur appropriation par les parties prenantes concernées ;
- ✚ IDEV-2 : Renforce les interventions envers le secteur privé par une collaboration plus étroite entre OPSM et CMFO pour accroître les opportunités de financement en PPP ;
- ✚ IDEV-3 : Mettre en œuvre un appui institutionnel ciblé sur le renforcement de la gouvernance sectorielle du cadre de durabilité des investissements (fonds d'entretien routier) ;
- ✚ IDEV-4 : Poursuivre l'appui de la Banque dans le domaine de la bonne gouvernance et le renforcement des capacités des entreprises de réalisation d'études, de travaux de sous-traitance et de formation.

**La réponse de la Direction à l'évaluation d'IDEV présentée et approuvée par CODE en juin 2015, met en exergue les mesures spécifiques qui seront mises en œuvre dans le cadre**

**régionaux<sup>29</sup> et des projets du secteur privé est jugée moyenne, alors que la performance des projets financés par les Fonds des forêts du bassin du Congo (FFBC) est jugée faible.** Trois des quatre opérations du secteur privé affichent un taux de décaissement de 100% : la quatrième a connu de sérieuses difficultés mais la suspension qui frappait le projet a été levée et les décaissements vont reprendre. Quant aux sept (7) projets actifs du FFBC, ils accusent des retards dans leur mise en œuvre. Des mesures prises pour y remédier incluent : (i) la simplification des procédures pour les adapter au mode de fonctionnement des ONG et, (ii) le renforcement des capacités des ONG en passation de marchés et gestion financière.

**3.1.2.11 Un nouveau plan d'amélioration de la performance du portefeuille (PAPP) couvrant la période 2014-2015 a été élaboré et validé avec l'ensemble des parties prenantes.** Selon l'approche en vigueur, la revue a procédé à l'examen du PAPP de la période 2013-2014 qui a

<sup>28</sup> Cela amène le Gouvernement à soumettre à la Banque des demandes de prorogation de la date de clôture de plusieurs projets.

<sup>29</sup> Les deux projets régionaux sont le Projet de facilitation du transport sur le corridor Bamenda-Enugu, approuvé le 25 novembre 2008 et le Projet de facilitation du transport sur le corridor Brazzaville-Yaoundé, approuvé le 25 septembre 2009. Les composantes nationales de ces projets enregistrent des taux d'avancement satisfaisants, mais les composantes régionales exécutées par les CER connaissent des retards.

été partiellement mis en œuvre. Sur la base des enseignements tirés de la mise en œuvre du PAPP 2013-2014, un nouveau PAPP couvrant la période 2014-2015 (cf. Annexe 5) a été élaboré pour renforcer la performance du portefeuille au cours des prochaines années.

### 3.2 Principaux enseignements de la revue du portefeuille et du rapport IDEV

3.2.1 Le DSP 2015-2020 tient compte les recommandations d'IDEV sur la période 2004-2013 ainsi que ceux de la RPPP. Il s'agit de :

- ✚ **Consolidation des progrès en matière de cofinancement.** Au regard des besoins en infrastructure du pays, la Banque devra renforcer ses initiatives en cours en matière de co-financement pour accroître davantage l'effet de levier de ses ressources.
- ✚ **Renforcement des capacités des Communautés économiques régionales (CER).** Face aux difficultés rencontrées pour la mise en œuvre des composantes régionales de ses projets, il conviendrait de mettre en œuvre un programme d'assistance technique ciblé à l'endroit des CER pour accroître leurs capacités de coordination et d'exécution des projets régionaux
- ✚ **Renforcer la prise en compte des conditions et risques critiques des réformes dans les DSP et les projets (IDEV-1).** Par le passé, la Banque a fait un effort important dans la réalisation des études économiques et sectorielles pour améliorer sa connaissance du pays en vue mieux élaborer sa stratégie pays au Cameroun. Cet effort devrait être maintenu et renforcé dans les futurs domaines de concentration de la Banque. **La Banque devrait mieux sensibiliser le Gouvernement pour l'adoption à temps des décrets d'indemnisation des populations.**
- ✚ **Renforcement des interventions vers le secteur privé (IDEV-2).** En raison de l'élévation du Cameroun au statut de « Pays mixte », la Banque devrait étoffer ses ressources humaines pour accroître ses interventions à l'endroit du secteur privé, notamment pour tirer profit des marges substantielles de progression dans l'accroissement des chaînes de valeurs des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques,

en plus des opportunités offertes par d'autres secteurs d'activités. Cela permettrait à la croissance d'être plus inclusive.

- ✚ **Assurer la durabilité des investissements financés par la Banque (IDEV-3).** Le renforcement de la gestion des infrastructures notamment de transport, à travers un Fonds routier de 2<sup>ème</sup> génération est nécessaire pour garantir la durabilité des investissements et l'efficacité de la dépense publique. Il s'agira de contribuer à améliorer la gouvernance sectorielle en jumelant le financement des infrastructures avec un appui institutionnel qui aiderait à créer les conditions de mise en œuvre optimale des projets et d'atteinte des résultats.
- ✚ **Renforcer les capacités des entreprises locales (IDEV-4).** La performance des projets de développement rural et d'assainissement a été limitée par les faiblesses des capacités des entreprises locales. Aussi est-il nécessaire, que la Banque initie avec les PTF, les Chambres de commerce, d'agriculture, d'industrie et des mines, et le patronat, un « Répertoire » pour recenser et apprécier les entreprises d'études, de réalisation des travaux, de sous-traitance et de formation, dans le but d'améliorer leurs capacités en acquisition.
- ✚ **Accroissement des performances en matière d'exécution et de suivi des projets.** Même si la performance globale du portefeuille est satisfaisante, environ 4,76% des projets sont à risque. Ces projets requièrent un suivi rapproché pour accélérer leur rythme d'exécution et améliorer la performance globale du portefeuille.

## IV. STRATEGIE 2010-14 ET PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

### 4.1 Mise en œuvre du DSP 2010-14 et résultats atteints

4.1.1 **Résultats attendus.** Le DSP 2010-14, comportait deux piliers : (i) le développement des infrastructures et (ii) le renforcement de la gouvernance en vue d'améliorer la gestion stratégique de l'Etat.

4.1.2 **A travers le premier pilier,** il s'agissait spécifiquement : (i) de construire des routes pour densifier le réseau intérieur, relier le Cameroun aux autres pays de la sous-région pour renforcer l'intégration régionale

*et désenclaver les régions agricoles pour permettre aux populations d'accéder aux marchés et aux services sociaux de base, (ii) d'améliorer l'accès à l'électricité dans les zones urbaines et rurales dans l'optique d'amélioration des conditions de vie des ménages et de soutenir l'appareil productif national, (iii) d'améliorer la connectivité aux TIC pour renforcer la compétitivité des entreprises et la performance des administrations publiques, et (iv) d'appuyer la politique du Gouvernement en matière d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement.*

**4.1.3 Quant au second pilier du DSP 2010-2014 il visait à :** (i) améliorer la gestion des finances publiques et du système de mobilisation des recettes, (ii) améliorer le climat des affaires et (iii) moderniser le cadastre.

**4.1.4 Résultats atteints.** Comme l'indique le rapport d'achèvement du DSP 2010-14 combiné avec la RPPP (référéncé ADB/BD/WP/2015/56) présenté à CODE le 11 mai 2015, au plan stratégique, les deux piliers de la stratégie étaient bien alignés sur les priorités du pays et au plan opérationnel, la mise en œuvre du DSP a été globalement satisfaisante.

**4.1.5 Dans le cadre du premier pilier,** tous les projets d'infrastructures de transport ainsi que les projets d'infrastructures rurales de soutien à l'agriculture ont été approuvés. Les corridors inter-Etats vers le Tchad, la RCA, le Congo et le Nigéria sont achevés ou à un stade avancé. En outre, les infrastructures immatérielles de facilitation des échanges ont été réalisées. Les opérations financées par la Banque ont permis de désenclaver les bassins de production agricole, de stimuler les productions et les activités commerciales dans les régions d'influence des projets, et avec les pays susmentionnés contribuant à renforcer l'intégration régionale (CEMAC/Nigéria).

**4.1.6 Dans le domaine de l'énergie,** toutes les opérations des secteurs public et privé ont été approuvées. Les deux projets publics (le barrage de Lom Pangar et le projet de renforcement et d'extension des réseaux électriques de transport et de distribution - PRERETD) qui sont en cours de mise en œuvre devraient permettre à terme, d'accroître l'énergie disponible et le taux d'accès des populations et des entreprises à l'électricité, surtout en zone rurale. Ces deux projets prévoient d'électrifier respectivement 423 et 150 localités. Les deux opérations du secteur privé sous forme de PPP, à savoir l'usine thermique de Dibamba et l'usine à gaz de Kribi

ont été totalement exécutés et ont permis de relever substantiellement la capacité d'énergie électrique installée de 1266 MW en 2010 à 1561 MW en 2014. En outre, le taux d'électrification du pays s'est accru de 6 points, passant de 22% à 28% ; le taux d'électrification rurale s'est accru de 1,5%, passant de 3,5% à 5% ; et le taux d'accès à l'électricité de 4%, passant de 18% à 22%.

**4.1.7 Dans le domaine de l'eau et l'assainissement,** les projets mis en œuvre ont contribué à réduire substantiellement le nombre d'inondations par an dans les zones des projets (de 15 en 2006 à 3 en 2011) et d'améliorer le cadre de vie des populations installées le long du canal construit à Yaoundé. Dans le domaine de la santé, le taux de prévalence des maladies d'origine hydrique dans la ville de Yaoundé a été substantiellement réduit. Le taux de prévalence du paludisme est passé de 16,4% en 2005 à 8% en mars 2012, celui de la diarrhée de 3,8% à 2,4%, alors que celui de la fièvre typhoïde est passé de 5,4% à 2,8% pour la même période. En particulier, la mise en œuvre du projet PADY 1 a offert une opportunité de création de 642 emplois directs dont 23 pour les femmes et 1542 emplois indirects.

**4.1.8 Dans le cadre du deuxième pilier,** la Banque, en tant que chef de file des PTF pour le Comité sectoriel finances publiques (CSFP), a joué un rôle de premier plan dans la conduite du dialogue de haut niveau avec le Gouvernement. Il en a résulté l'adoption du Plan de modernisation des finances publiques, qui est en cours de mise en œuvre. Le dialogue a aussi contribué à l'adoption d'un cadre de partenariat pour l'appui des finances publiques signé entre les autorités et les différents PTF en 2012, sous le leadership de la Banque. Les interventions dans le domaine du cadastre ont suscité l'intérêt d'autres PTF et des OSC sur la facilitation de l'accès à la propriété foncière, l'un des défis importants de l'environnement des affaires.

## 4.2 Principaux enseignements pour le DSP 2015-20

4.2.1 L'examen du DSP 2010-14 a permis de tirer les enseignements pertinents ci-après qui seront utiles pour la formulation et la mise en œuvre du nouveau DSP 2015-20 :

✚ **Choix des piliers.** Au regard du maintien des objectifs stratégiques du DSCE 2010-20 dont les résultats devront être amplifiés pour atteindre l'émergence en 2035, du déficit en infrastructures, de la nécessité d'améliorer davantage la gouvernance, il est admis qu'une priorité devra être accordée à la consolidation des résultats des deux piliers du DSP 2010-14 en vue d'atteindre l'effet de seuil critique dans les domaines retenus. **Toutefois, pour permettre à la croissance d'être plus inclusive, il s'avère nécessaire d'accorder également une priorité aux infrastructures rurales susceptibles d'avoir un effet catalytique sur le développement des chaînes de valeurs des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques.** Par ailleurs, au regard de la graduation du Cameroun en 2014 en tant que « Pays mixte », une attention devra être accordée au développement du secteur privé dans le processus de transformation structurelle de l'économie. Les instruments de la nouvelle politique de crédit de la Banque (garantie partielle de risque) devraient y contribuer.

✚ **Consolidation et capitalisation des interventions sectorielles en vue de renforcer le caractère inclusif des opérations.** Compte tenu des investissements importants déjà réalisés grâce à l'appui de la Banque dans le domaine de la densification du réseau routier intérieur et des corridors inter-Etats, qui ont permis de décloisonner les bassins de production, **la Banque doit renforcer son intervention dans les infrastructures de développement rural, pour favoriser l'accroissement, la diversification et la transformation de la production agricole.**

✚ **Alignement et cohérence des interventions avec le nouveau cadre budgétaire national.** Pour renforcer la cohérence globale de ses interventions et en raison de l'adoption d'un processus budgétaire de type programme, en remplacement du budget de moyen, **la Banque devra également renforcer l'approche programmatique pour ses**

**futures opérations aussi bien dans le domaine des infrastructures qu'en matière de gouvernance.** Il s'agit d'adopter dans la formulation des prochaines opérations de la Banque, une approche qui se fonde sur les Cadres de dépenses à moyen terme (CDMT). *Seules les opérations inscrites aux CDMT sectoriels, lesquels sont supposés avoir franchi l'ensemble des étapes de maturation de la chaîne de planification et de programmation budgétaires seront éligibles au financement de la Banque.*

## V. STRATÉGIE 2015-2020 DE LA BANQUE AU CAMEROUN

### 5.1 Justification de la stratégie de la Banque et piliers

#### 5.1.1 Justification de l'intervention de la Banque.

5.1.1.1 La faible dotation en infrastructures structurantes et la faiblesse des capacités se traduisant notamment par l'inefficacité de la dépense publique et l'environnement encore défavorable des affaires constituent les défis majeurs au développement d'une économie moderne, diversifiée et compétitive. Ces défis identifiés à la section 2.2.2 constituent également des freins au renforcement des échanges et à l'intégration régionale. Face à ces contraintes, le pays dispose d'atouts et d'opportunités (cf. section 2.2.3), sur lesquels le Gouvernement peut s'appuyer pour réaliser ses ambitions visant à faire du Cameroun un pays émergent à horizon 2035.

5.1.1.2 **Tenant compte des enseignements aux plans stratégique et opérationnel de la précédente stratégie, du dialogue pays avec le Gouvernement et les PTF, le DSP 2015-20 s'appuiera sur les principes suivants :**

- **l'alignement** sur le DSCE 2010-20, déclinaison décennale de la vision 2035, la stratégie décennale 2013-22 de la Banque, la stratégie d'intégration régionale en Afrique centrale (DSIR 2011-15);
- **l'amplification des impacts des interventions antérieures** sous le DSP 2010-14 dans le domaine des infrastructures et de la gouvernance;
- **le renforcement de l'effet de levier des ressources de la Banque** dans le cadre de la graduation au statut de « Pays mixte », par des cofinancements et des PPP;

- **la sélectivité des domaines d'intervention**, en tenant compte de la synergie et de la complémentarité avec les autres PTF et ;
- **la promotion d'une croissance inclusive et verte**, à travers : (i) d'une part, les choix énergétiques orientés vers l'hydroélectricité, la thermoélectricité gazière, les énergies renouvelables (solaire), la sortie de la production électrique thermique à base de fuel lourd, fortement émettrice de carbone, et (ii) d'autre part, le développement des chaînes de valeurs agricoles à fort potentiel de création d'emplois et des TIC pour favoriser l'inclusion financière des jeunes et des femmes, notamment en zone rurale ainsi que les options en matière de développement urbain durable, dont le Cameroun fait partie des pays pilote retenus par la Banque pour mettre en œuvre sa stratégie.

### 5.1.2 Piliers stratégiques de concentration de la Banque.

5.1.2.1 L'orientation stratégique proposée vise à diversifier les sources de croissance de l'économie camerounaise afin de la rendre plus inclusive, durable et par conséquent, résiliente aux effets des fluctuations des cours des hydrocarbures (pétrole et gaz). Elle est conforme aux deux objectifs de la stratégie décennale 2013-22 de la Banque relatifs à la croissance inclusive et à la transition vers une croissance verte, ainsi qu'à la vision de transformation structurelle.

5.1.2.2 Pour permettre au pays de relever ses défis majeurs (section 2.2.2), atteindre les objectifs du DSCE 2010-20, la stratégie de la Banque reposera sur deux piliers : (i) renforcer les infrastructures pour une croissance inclusive et durable, et (ii) renforcer la gouvernance pour l'efficacité et la pérennité des investissements structurants. **La stratégie a été élaborée selon un processus participatif décrit en Annexe 11.**

#### **Pilier 1 : Renforcer les infrastructures pour une croissance inclusive et durable**

5.1.2.3 Les objectifs recherchés consistent à **développer au plan national les infrastructures agricoles et de transport/TIC, ainsi que d'énergie au plan régional.** Il s'agit d'atteindre les seuils critiques d'infrastructures favorisant la hausse de la production agricole et sa transformation afin d'impulser une dynamique irréversible d'accroissement des chaînes de valeurs dans l'agro-industrie. Globalement, l'objectif

visé est de renforcer l'impact des précédentes interventions, renforcer la compétitivité des biens échangeables non extractifs et gagner davantage de parts sur les marchés régionaux, en zones CEMAC/CEEAC et au Nigeria.

#### **Pilier 2 : Renforcer la gouvernance pour l'efficacité et la pérennité des investissements structurants**

5.1.2.4 L'objectif principal poursuivi est de **renforcer la gouvernance des secteurs des transports et de l'énergie<sup>30</sup> qui concentrent le plus d'investissements structurants du Gouvernement, et qui sont également des domaines de concentration des interventions de la Banque.** Il s'agira en premier lieu, par le biais de réformes ciblées, de soutenir et pallier les insuffisances des cadres de régulation (institutionnel et réglementaire) qui permettront à la dépense publique sectorielle d'être plus efficace et d'assurer la pérennité des investissements. L'atteinte de cet objectif primordial susmentionné nécessite de porter une attention particulière, en second lieu, au **renforcement des aspects fiduciaires (passation de marchés, système d'information financière et maturation des programmes).**

5.1.2.5 Face au défi de l'amélioration de l'environnement des affaires, par souci de complémentarité et de sélectivité, la Banque poursuivra son appui à travers le dialogue avec les autres PTF qui y interviennent, dont la Banque mondiale, le FMI, le PNUD et l'UE (cf. annexe 9). Les deux projets PAMOCCA I et II, portant sur l'amélioration du cadastre et la facilitation de l'accès à la propriété et aux titres fonciers, permettront à la Banque de maintenir son engagement au côté des autres partenaires. **En outre, la Banque va poursuivre le dialogue avec l'Etat et le secteur privé, dans le cadre des rencontres périodiques au sein du Cameroon Business Forum (CBF).** L'accent sera mis sur l'adoption des textes déjà élaborés pour renforcer l'attractivité du pays.

5.1.2.6 Les deux piliers retenus ont été jugés pertinents par les membres du CODE. Lors de la présentation de l'esquisse des piliers du DSP à CODE, conformément à la nouvelle directive d'élaboration des DSP, ils ont salué la sélectivité et les choix stratégiques proposés, l'interdépendance entre les piliers et l'approche

<sup>30</sup> Cela permettra à la Banque en tant que chef de file du secteur infrastructures de mettre en œuvre les réformes recommandées par la Revue des dépenses publiques qu'elle a réalisée en 2013 et qui a porté sur les finances publiques, le transport routier et l'énergie.

programmatische retenue pour les interventions de la Banque. Ils ont toutefois demandé que l'accent soit mis sur les questions de la croissance verte, du genre, ainsi que l'analyse des poches de fragilité et du climat des affaires

### **Aspects transversaux :**

**5.1.2.7 Les aspects transversaux seront systématiquement pris en compte par la Banque en vue de faciliter la mise en œuvre de la stratégie et la préparation des opérations.** Il s'agira de favoriser une meilleure prise en compte des aspects liés à la fragilité, au changement climatique, à la croissance verte, au genre, à l'emploi des jeunes, dans l'ensemble des opérations de la Banque. Une liste indicative d'études figure en annexe 6.

**5.1.2.8 Les interventions de la Banque sur les aspects de fragilité s'aligneront sur les objectifs du Plan d'urgence du Gouvernement.** Pour faire face aux poches de fragilité dans le septentrion et à l'Est du Cameroun, la Banque a consenti le 13 janvier 2015, un don humanitaire d'urgence. La Banque par le biais de son Bureau, et le Gouvernement ont convenu des mesures visant à exécuter de manière beaucoup plus rapide les opérations déjà financées par la Banque et couvrant les régions du Nord, de l'Extrême-Nord et de l'Est. Ces opérations, qui auront un impact sur la réduction de la pauvreté, visent notamment à accroître l'offre d'électricité, améliorer l'accès à l'eau potable et l'assainissement, densifier le réseau routier, accroître et diversifier la production agricole. Dans cette perspective, la Banque et les autres PTF ont engagé un dialogue avec les autorités pour la prise en compte de mesures sécuritaires permettant de mener à bien nos opérations dans ces poches de fragilité.

**5.1.2.9 En vue renforcer davantage la prise en compte de la dimension genre et de l'emploi des jeunes dans les interventions de la Banque, des programmes d'activités pour le soutien à l'autonomisation économique des femmes seront mis en œuvre dans les programmes financés par la Banque. Cette démarche participe également de la recherche d'une plus grande inclusivité.** *CMFO réalisera avec l'appui du BIT et d'ONUFEMMES un Guide méthodologique sur la prise en compte du genre et du socle de protection pour les emplois décents.* Cette préoccupation se retrouve également dans la quête de promouvoir les chaînes de valeurs agricoles. Ainsi, la Banque va

intégrer dans sa démarche un programme qui vise à donner aux femmes et jeunes, les moyens d'accroître leurs revenus et d'améliorer leur sécurité alimentaire, à travers des entreprises rentables, intégrées dans les filières agropastorales porteuses, et offrant des opportunités d'emplois viables en milieu rural.

**5.1.2.10 Enfin, toutes les opérations de la Banque prendront en compte les préoccupations liées à la croissance verte.** Le DSP 2015-20 contribuera à terme d'insérer les ménages dans des schémas de développement mieux organisés, en mesure d'être accompagnés par des mécanismes de financements innovants. Les interventions de la Banque dans les infrastructures créeront en plus, les facteurs favorables pour le développement d'initiatives économiques durables y compris industrielles, capables d'atténuer la pression sur les ressources naturelles et de rendre davantage résilients les systèmes de production. ***De manière spécifique, les investissements dans le secteur de l'énergie (hydroélectricité et thermoélectricité gazière) contribuent déjà à renforcer le caractère vert de la croissance, alors que les produits TIC et les interventions dans les chaînes de valeurs des filières agropastorales vont consolider l'inclusivité de la croissance.***

**5.1.2.11 La Banque renforcera également les capacités/connaissances endogènes pour un développement urbain durable<sup>31</sup> et inclusif.** Dans le cadre de la mise en œuvre du DSP 2015-20, la Banque va renforcer la synergie avec certaines agences spécialisées du système des Nations Unies, pour une meilleure prise en compte des aspects liés au genre et à l'emploi des jeunes dans ses opérations. Les initiatives qui sont déjà en cours, dans les programmes routiers avec ONUFEMMES, le BIT, l'OMS et le HCR, vont être étendues aux projets agricoles et énergétiques.

### **5.1.3 Ressources disponibles pour la mise en œuvre de la stratégie**

**5.1.3.1 Le Cameroun a accédé au statut de « Pays mixte » au 1<sup>er</sup> juillet 2014.** Cette reclassification réduit la contrainte de ressources à laquelle le pays était confronté, en tant que pays FAD, et permet de mettre en œuvre son vaste programme de grands travaux structurants, selon

<sup>31</sup> Le DSP appuiera la mise en œuvre du Programme de développement urbain de la Banque en Afrique, pour lequel le Cameroun a été retenu comme pays pilote. Cela viendra en appoint au renforcement en cours du cadastre dans plusieurs villes.

l'approche programmatique (cf. annexe 6). En s'appuyant sur son expérience réussie en matière de cofinancement, les ressources BAD joueront ainsi un véritable rôle de catalyseur, par effet de levier, pour la mobilisation des financements additionnels de certains PTF (cofinancement) et/ou du secteur privé (PPP). Cette graduation va conforter la capacité du pays à mobiliser davantage de ressources sur les marchés financiers, par l'émission de titres/obligations au niveau national, régional et international<sup>32</sup>. Cependant, un des défis majeurs pour l'utilisation de ces ressources réside dans la capacité d'une bonne maturation et exécution des programmes d'investissements par le pays. **Si les perspectives macroéconomiques restent favorables et que la viabilité de la dette se maintient, le pays fait l'hypothèse d'une période de transition de trois ans avant une élévation au statut de « Pays BAD ».** A cet effet, les appuis multiformes de la Banque viseront à booster la croissance pour atteindre le seuil de revenu national par tête requis.

## 5.2 Résultats et cibles

**5.2.1 Le résultat attendu du DSP 2015-20 est le renforcement de la dynamique de diversification économique reposant sur le développement des chaînes de valeurs agricoles ainsi que l'amélioration substantielle de la gouvernance économique, financière et sectorielle.** Ce résultat sera favorisé par la réalisation d'importants projets structurants, de programmes de réformes économique et sectorielle permettant : (i) d'assurer par une politique volontariste de l'Etat, la transition d'un modèle d'agriculture de subsistance vers une agriculture moderne de seconde génération, à forte productivité et valeur ajoutée, créatrice d'emplois ; (ii) de désenclaver les bassins de production agricoles par rapport aux marchés, améliorer la compétitivité du pays, en réhabilitant et/ou développant le réseau d'infrastructures de transport, de TIC et d'énergie, en vue de renforcer le commerce extérieure et consolider l'intégration régionale ; (iii) de renforcer la stabilité macroéconomique par la mise en conformité du cadre législatif et réglementaire de gestion des finances publiques avec les normes communautaires ; (iv) de développer le secteur privé et approfondir le

secteur financier pour soutenir la diversification économique. Les infrastructures TIC contribueront à réduire les coûts des facteurs des télécommunications, à améliorer l'efficacité de l'administration publique, à faciliter l'essor de l'inclusion financière à travers l'émergence du e-Banking afin d'améliorer la bancarisation et la formalisation des TPE/PME du tissu entrepreneurial du pays.

### 5.2.2 Pour atteindre les objectifs stratégiques susmentionnés, le DSP 2015-20 vise les effets/résultats suivants :

- *Effet 1 (Pilier 1). Développer les chaînes de valeurs agricoles (CVA) et diversifier les sources de croissance*<sup>33</sup>. La qualité et le stock des infrastructures rurales sont déterminants pour attirer les promoteurs privés souhaitant investir dans le développement des chaînes de valeurs agricoles. Pour soutenir le Programme national d'investissement agricole (PNIA) adopté en avril 2014 et renforcer le Cameroun dans son rôle de puissance agricole régionale, la Banque contribuera, au financement d'équipements collectifs et/ou privés nécessaires à l'essor des chaînes de valeurs des filières agricoles, au renforcement des capacités des acteurs/producteurs, à une meilleure structuration des interprofessions et au soutien à l'innovation technologique par des appuis ciblés à l'IRAD dans le cadre de la mise en œuvre du programme semencier national (café-cacao, hévéa, palmier à huile, maïs, igname, manioc, banane plantain, pomme de terre, sorgho et alevin etc.). Les interventions de la Banque viseront prioritairement les grands bassins de production, situés sur les corridors inter-Etats. Rappelons que la Banque a consacré près de 25% de son portefeuille en 2014 pour la construction de ces corridors.
- *Effet 2 (Pilier 1). Améliorer la compétitivité et accroître les échanges régionaux.* La qualité et le stock des infrastructures (transport, énergie et TIC) sont déterminants pour améliorer la compétitivité-prix et nécessaires pour le renforcement des échanges commerciaux dans le cadre de l'intégration régionale en zone CEMAC/CEEAC et vers la CEDEAO à travers le Nigéria. Aussi, tenant compte de son expérience dans le pays et de son nouveau rôle de chef de file pour le secteur du transport, la

<sup>32</sup> La Banque instruit une requête d'octroi d'une Garantie partielle de risque de change sur l'émission par le Gouvernement d'un Eurobond en dollar, équivalent à 750 milliards de FCFA.

<sup>33</sup> L'approche chaîne de valeurs pose des défis en terme de qualification/formation. Les programmes financés par la Banque en coordination avec d'autres PTF vont bénéficier des externalités positives des projets en cours de l'AFD, qui financent la formation des jeunes aux métiers ruraux dans le cadre du Contrat désendettement développement (C2D).

Banque contribuera au développement des infrastructures de transport capables d'accroître l'accès aux marchés nationaux et régionaux. Il s'agira de renforcer les infrastructures connectant les zones économiques et plus particulièrement les bassins de production à fort potentiel aux marchés à l'intérieur du Cameroun, mais aussi à l'espace économique sous-régional, de la CEMAC/CEEAC, ainsi que celui du Nigéria. Les infrastructures relatives aux TIC à déployer, contribueront à réduire substantiellement les coûts des facteurs, notamment de télécommunication, tout en favorisant la vulgarisation des techniques culturelles, des informations sur les stocks de produits agricoles disponibles et les prix (à l'instar du Kenya). Il convient de rappeler que toutes les routes financées par la Banque prévoient déjà l'installation de la fibre optique.

- **Effet 1 (Pilier 2). Améliorer la gouvernance sectorielle et accroître l'efficacité de la dépense publique.** La Banque dispose d'avantages comparatifs dans le dialogue sur les réformes budgétaires et fiduciaires pour avoir été chef de file du Comité sectoriel finances publiques au cours des cinq dernières années. **Son intervention va s'appuyer sur les conclusions et recommandations des revues des dépenses publiques réalisées par la Banque.** Elles viseront à consolider la croissance à travers l'amélioration du cadre fiduciaire et une meilleure gestion des infrastructures de transport et d'énergie. La Banque soutiendra de manière sélective, le renforcement (i) du système d'information financière, (ii) le cadre de préparation budgétaire (l'élaboration des CDMT sectoriels/maturation des programmes et projets) et (iii) le cadre de passation des marchés publics<sup>34</sup>, en lien avec les dispositions communautaires et de la Banque, en vue de l'utilisation des procédures nationales pour les Appels d'offres nationaux (AON). L'évaluation du cadre national de passation des marchés a déjà été faite (cf. annexe 7).
- En ce qui concerne la gouvernance sectorielle, la Banque aura des actions plus ciblées sous la forme de réformes des cadres institutionnels et réglementaires dans les secteurs du transport et de l'énergie où elle concentre l'essentiel de ses financements au Cameroun. **Les mesures de gouvernance sectorielles proposées**

**découleront des trois revues des dépenses publiques couvrant l'énergie, le transport, ainsi que les finances publiques et le système d'information financière, qui ont été réalisées en 2014.** Toutes ces actions visent à améliorer la maturité des projets du budget.

- **Effet 2 (Pilier 2). Renforcer la gestion stratégique du développement urbain.** Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de développement urbain de la Banque, adoptée en 2011, le Cameroun a été retenu pour abriter un programme pilote. La Banque va ainsi soutenir un programme pilote de développement urbain durable, qui prend en compte les métropoles de Yaoundé et de Douala, de même que les principales villes régionales. Il s'agit de favoriser la mise en place et la consolidation d'outils et d'instruments de gestion du développement urbain intégrant les notions de durabilité.

**5.2.3 Opérations régionales.** Le Cameroun est pris en charge à travers la stratégie d'intégration régionale pour l'Afrique centrale (DSIR 2011-2015) dont la revue à mi-parcours a été réalisée en mai 2013. Dans le cadre de la mise en œuvre du DSIR, le Cameroun a bénéficié de plusieurs interventions dans les domaines des infrastructures régionales de transport et d'énergie et au plan environnemental. Au regard du poids de l'économie camerounaise dans la CEMAC, de son potentiel en énergie (hydroélectrique et thermoélectrique gazière), de la vocation du Cameroun à être un pays de transit pour les pays de l'arrière-pays, (Tchad et RCA), le DSP 2015-20 continuera à mettre l'accent sur les opérations à caractère régional dans les domaines du transport, des TIC, de la protection de l'environnement et de l'énergie. Au plan régional, la Banque poursuivra son appui au Gouvernement pour développer son potentiel énergétique (hydroélectricité, thermoélectricité à base de gaz et interconnexions des réseaux électriques au plan national et régional, notamment vers le Tchad et la RCA). La Banque va renforcer les capacités des Communautés économiques régionales (CER) dans la coordination des projets régionaux.

**5.2.4 Opérations du secteur privé et financier.** La Banque a quatre opérations en cours, financées sur le guichet privé et qui représentent près de 20% de son portefeuille. *En ligne avec le premier pilier et la stratégie décennale, la Banque va poursuivre son appui au développement du*

<sup>34</sup> L'analyse détaillée du cadre fiduciaire du pays et les mesures d'atténuation des risques sont présentées en annexe 7.

secteur privé et financier à travers des opérations dont la rentabilité est avérée, notamment dans le secteur des infrastructures. La Banque va également renforcer ses interventions dans le cadre des PPP pour les projets structurants, en particulier dans le domaine de l'énergie dont la pertinence et la réussite ont été soulignées par l'évaluation rétrospective d'IDEV sur les interventions de la Banque sur la période 2004-2013.

**5.2.5 En outre, la Banque soutiendra l'approfondissement du marché financier et l'inclusion financière, afin de contribuer au développement des infrastructures et des chaînes de valeurs des filières agricoles.** Cela se fera entre autres, par des financements innovants de moyen et long termes, à travers les instruments souverain et/ou non souverain de la nouvelle politique de crédit.

**5.2.6 Dans le cadre du DSP 2015-20, la Banque va renforcer ses interventions visant, entre autres, à développer le secteur agroalimentaire, en vue de soutenir la croissance, et la rendre plus inclusive.** Il sera fait recours aux divers instruments de la nouvelle politique de crédit tels que les lignes de crédit, les mécanismes de garantie partielle, les fonds à risques partagés et les opérations de couverture du risque de change. De telles opérations aideront à dégager des ressources pour permettre au gouvernement camerounais de poursuivre ses objectifs de développement, tel que décrit dans le DSCE et le plan d'urgence pour l'accélération de la croissance.

**5.2.7 Pour mettre en œuvre le DSP, la Banque livrera les opérations figurant dans le programme indicatif de prêt à l'annexe 6 et les actions d'adaptation et d'atténuation des risques climatiques à l'annexe 8.**

### 5.3 Instruments de financement du DSP

**5.3.1 Divers instruments de financement seront privilégiés.** Le financement des infrastructures structurantes s'effectuera à travers des prêts projets ou sous la forme de PPP. Un programme multisectoriel d'appui aux réformes permettra de soutenir les réformes axées sur la gouvernance sectorielle (transport et énergie, planification budgétaire et passation des marchés). Outre ces produits, la Banque utilisera les garanties, les produits de gestion des risques et le financement du commerce.

## 5.4 Suivi-évaluation

**5.4.1 Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du DSP 2015-20 reposera sur un dispositif à trois niveaux.**

✚ **D'abord au niveau du DSCE 2010-20.** Les objectifs et les projets et programmes appuyés par la Banque dans le cadre de la mise en œuvre du DSP étant alignés sur le DSCE, les rapports élaborés par les mécanismes de suivi du DSCE<sup>35</sup> ainsi que le CMP, fourniront les informations de base que la Banque utilisera pour suivre la mise en œuvre du DSCE et du DSP. Dans cette perspective, tenant compte des enseignements du DSP 2010-14 de l'évaluation d'IDEV, le Gouvernement entend renforcer les différents cadres de partenariat existant pour le suivi du DSCE, des missions de consultation du FMI, des engagements de Busan, ainsi que les groupes thématiques Etat-PTF. La revue à parcours du DSCE en 2015, permettra de renforcer le cadre de suivi. La Banque tirera profit de son appartenance au G8+6 pour mener le dialogue de haut niveau sur le DSCE.

✚ **Ensuite, la matrice du Cadre des résultats du DSP (en annexe 10),** permettra à la Banque de suivre et d'évaluer la mise en œuvre de la présente stratégie. Une revue à mi-parcours de la stratégie sera conduite en 2018.

✚ **Enfin, les revues mensuelles et trimestrielles du portefeuille pays entre le Gouvernement et la Banque,** contribueront au suivi opérationnel de la mise en œuvre de la stratégie. A cet effet, chaque projet comprendra aussi un cadre logique dont les cibles viseront à réaliser les objectifs de la présente stratégie.

## 5.5 Questions couvertes par le dialogue

**5.5.1 Le dialogue avec le Gouvernement va se poursuivre et se renforcer autour de certaines thématiques, sur la base de travaux analytiques.** Ces thématiques incluent, le cadre de gestion et de régulation des infrastructures<sup>36</sup> de transport et d'énergie<sup>37</sup>, la mise en œuvre du

<sup>35</sup> Il s'agit prioritairement du cadre institutionnel pour la mise en œuvre et de suivi de la Stratégie de Croissance pour l'Emploi du Gouvernement. Ce cadre institutionnel prévoit une approche participative et permet à l'Etat et ses démembrés d'assurer la fonction de maître d'ouvrage principal.

<sup>36</sup> Le dialogue se fera autour de la mise en œuvre des recommandations des deux revues des dépenses publiques réalisées par la Banque en 2013/2014, dans les sous-secteurs du transport routier et de l'énergie électrique.

<sup>37</sup> Il est à noter à cet effet, qu'il a été convenu avec les PTF que la Banque assumera en 2014, le rôle de chef de file du groupe infrastructure, précédemment assuré par l'UE.

plan de modernisation des finances publiques<sup>38</sup>, l'élaboration d'une stratégie de développement urbain durable et les mesures d'adaptation et d'atténuation des risques climatiques (cf. annexe 8).

**5.5.2 La stratégie soutiendra un programme de travaux analytiques.** *Une étude sur la fragilité au Cameroun est en cours de finalisation par le département ORTS et permettra d'identifier les moyens d'atténuation des risques associés. En outre, en appui à la diversification économique souhaitée à travers les CVA, une étude sur les filières agricoles porteuses de croissance sera menée en lien avec l'AFD et la Banque mondiale, pour approfondir les connaissances et soutenir le dialogue sur la problématique des chaînes de valeurs. Cette étude vise à favoriser un meilleur ciblage des filières et des bassins d'intervention dans le cadre du premier pilier (pilier 1, effet 1). En outre, un guide méthodologique sera réalisé, en lien certaines agences du système des Nations Unies, sur la prise en compte de la dimension genre et du socle de protection pour les emplois décents. Par ailleurs, la Banque soutiendra l'élaboration du plan stratégique du Cameroun pour les statistiques agricoles et rurales. Il convient de rappeler que les deux revues des dépenses publiques menées par la Banque en 2014 dans les secteurs de l'énergie et des transports permettront une meilleure maturation des programmes d'investissements.*

## 5.6 Risques et mesures d'atténuation

**5.6.1 Quatre risques interne et externe sont liés à la stratégie de la Banque.** **Au plan interne**, il pourrait s'agir : (i) *d'une rupture du consensus politique national et/ou d'une aggravation de l'insécurité dans le septentrion*, (ii) *du non-maintien du cap des réformes de gouvernance*. **Au plan externe**, les risques portent sur : (i) *les effets collatéraux des crises régionales (politique et sécuritaire)* et, (ii) *des chocs exogènes économique et/ou climatique*<sup>39</sup>.

**5.6.2 Face aux risques internes et externes, des mesures d'atténuation sont prises.** **Au plan interne**, les principales institutions démocratiques garantes de la stabilité politique et de la continuité de l'Etat, incluant le Sénat, sont en place. Les forces politiques majeures de l'opposition sont représentées au Parlement. S'agissant des risques sécuritaires aux frontières (la RCA, le Nord et l'extrême Nord

ainsi que dans le golfe de Guinée), le Gouvernement a pris des mesures de renforcement des dispositifs sécuritaires avec l'appui des PTF bilatéraux<sup>40</sup>, en coordination avec certains pays voisins dont principalement le Nigéria et le Tchad. Par ailleurs, la mise en œuvre en cours, du plan de modernisation des finances publiques et la déclaration de conformité à l'ITIE augurent du renforcement de la gestion des finances publiques et du cadre de gestion des ressources naturelles. **Au plan externe**, l'option prise dans le DSCE pour une diversification économique accrue permet de limiter les effets adverses d'éventuels chocs externes, et favorise davantage l'inclusivité, la création d'emplois pour les jeunes et d'activités génératrices de revenus (AGR) pour les femmes.

## VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATION

### 6.1 Conclusion

**6.1.1 La situation sociopolitique continue de demeurer stable malgré les menaces sécuritaires régionales. La croissance économique est forte même si elle se situe en deçà de son potentiel et du sentier prévu par le DSCE. En l'absence de chocs externe et/ou interne, les perspectives économiques à moyen terme sont favorables.** Le défi majeur est d'accélérer la mise en œuvre de politiques publiques judicieuses permettant de tirer pleinement profit des marges de progression de l'économie et de rendre la croissance plus inclusive. La prise en charge de ce défi implique notamment une politique de diversification des sources de la croissance en s'appuyant notamment sur les chaînes de valeurs des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques ainsi que le potentiel des autres secteurs. Dans cette perspective, il est primordial de développer les infrastructures structurantes, pour désenclaver les bassins de production, favoriser la transformation agricole pour un meilleur arrimage à l'économie mondiale et la création d'emplois décents pour les jeunes.

**6.1.2 Pour rendre la croissance soutenable, (durable et moins vulnérables aux chocs), des performances devront être réalisées en matière de gouvernance. La stratégie proposée privilégie une approche sélective, basée sur des opérations**

<sup>38</sup> Le dialogue se fera autour de la mise en œuvre des recommandations de la revue des dépenses publiques réalisée par la Banque en 2013/2014, dans le domaine des finances publiques et du système d'information financière.

<sup>39</sup> Ces chocs pourraient résulter d'une baisse des cours des matières premières, de la persistance voire l'aggravation de la crise en zone euro d'une part, et la perturbation des cycles de production agricole du fait d'aléas climatiques d'autre part. Ces risques peuvent fragiliser la cohésion sociale et retarder les progrès économiques.

<sup>40</sup> Il s'agit principalement de la France, des États-Unis et de l'Espagne.

à caractère national et régional, ayant un effet de levier sur les financements d'autres partenaires.

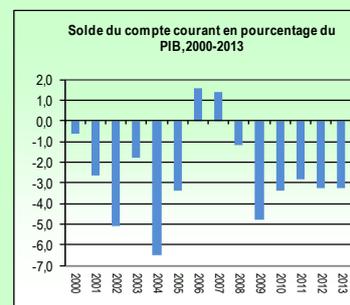
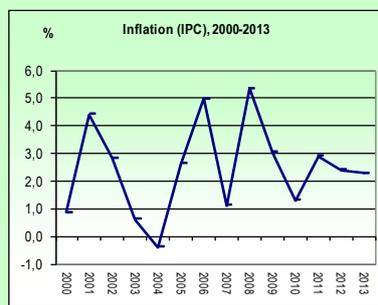
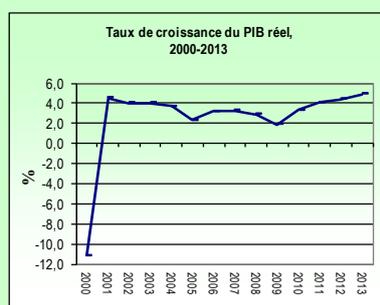
## **6.2 Recommandation**

**Les Conseils sont priés d'examiner et d'approuver la stratégie pays de la Banque au Cameroun pour la période 2015-20, proposée dans le présent document.**

## Cameroun

### Principaux indicateurs macroéconomiques

Indicateurs	Unité	2000	2008	2009	2010	2011	2012	2013 (e)
<b>Comptes nationaux</b>								
RNB aux prix courants du marché	Million \$ E.U.	9 557	21 555	23 120	23 306	24 330	25 389	...
RNB par habitant	\$ E.U.	600	1 100	1 150	1 130	1 150	1 170	...
PIB au prix courants	Million \$ E.U.	9 290	23 295	23 414	23 595	26 484	26 374	29 175
PIB aux prix constants de 2000	Million \$ E.U.	9 290	12 222	12 454	12 865	13 392	13 982	14 667
Croissance du PIB en termes réels	%	-11,2	2,9	1,9	3,3	4,1	4,4	4,9
Croissance du PIB par habitant en termes	%	-13,5	0,3	-0,6	0,7	1,5	1,8	2,3
Investissement intérieur brut	% du PIB	16,7	18,2	18,5	19,0	20,6	19,4	20,4
Investissement public	% du PIB	2,8	2,4	2,2	2,2	2,4	2,3	2,6
Investissement privé	% du PIB	13,9	15,8	16,3	16,8	18,2	17,0	17,7
Epargne nationale	% du PIB	13,0	16,3	13,0	13,4	16,1	16,1	16,4
<b>Prix et Monnaie</b>								
Inflation (IPC)	%	0,9	5,3	3,0	1,3	2,9	2,4	2,3
Taux de change (moyenne annuelle)	monnaie locale / \$ E.U.	712,0	447,8	472,2	495,3	471,9	510,5	494,0
Masse monétaire, variations annuelles (M)	%	54,4	13,4	6,9	11,3	10,6	1,4	5,6
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB)	%	19,7	22087,8	22280,7	23465,2	24277,4	22839,7	22520,8
<b>Finances publiques</b>								
Recettes totales et dons	% du PIB	18,5	21,2	17,4	16,6	18,2	18,3	17,8
Dépenses totales et prêts nets	% du PIB	14,4	19,0	17,5	17,7	21,7	20,2	21,6
Déficit (-) / Excédent global (+)	% du PIB	4,4	2,2	-0,1	-1,1	-3,6	-1,9	-3,7
<b>Secteur extérieur</b>								
Variation en volume des exportations (ma)	%	-0,7	-2,0	-4,8	-0,9	-4,2	-5,8	6,5
Variation en volume des importations (ma)	%	14,9	5,8	-5,2	12,4	11,6	2,0	5,6
Variation des termes de l'échange	%	28,6	0,6	-16,0	18,5	10,5	12,8	-5,9
Solde des comptes courants	Million \$ E.U.	-61	-279	-1 120	-799	-745	-867	-960
Solde des comptes courants	% du PIB	-0,6	-1,2	-4,8	-3,4	-2,8	-3,3	-3,3
Réserves internationales	mois d'importations	1,0	4,7	7,0	6,7	4,7	5,0	...
<b>Dettes et flux financiers</b>								
Service de la dette	% des exportations	23,6	3,5	4,1	3,1	2,1	2,5	2,9
Dettes extérieures totales	% du PIB	60,6	5,2	5,3	6,2	7,0	8,6	9,3
Flux financiers nets totaux	Million \$ E.U.	218	590	765	245	665	...	...
Aide publique au développement nette	Million \$ E.U.	377	549	648	541	623	...	...
Investissements nets directs en prov. de l'étr.	Million \$ E.U.	159	21	740	538	243	507	...



Source : Département de la statistique de la BAD; FMI: Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2013 et Statistiques financières internationales, octobre 2013; Département de la statistique : Plateforme des données (base de données), mars 2014; OCDE, Division des systèmes statistiques.

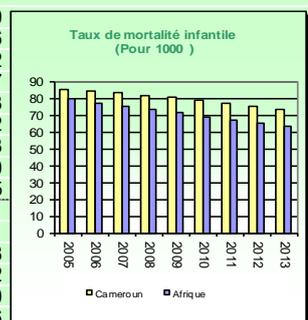
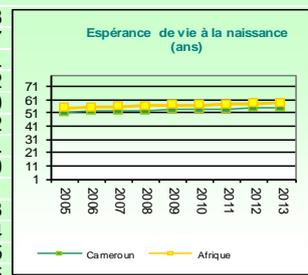
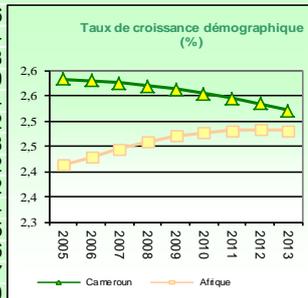
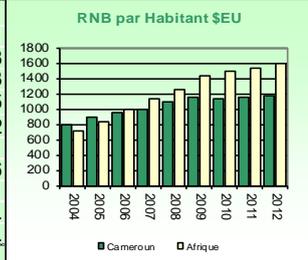
Notes : ... Données non disponibles ' ( e ) Estimations

Dernière mise à jour : avril 2014

## Cameroun

## INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Pays en Cameroun	Pays en Afrique Dévelop- pement	Pays Déve- loppés
<b>Indicateurs de Base</b>				
Superficie ('000 Km <sup>2</sup> )	2011	475	30 323	98 458
Population totale (millions)	2013	22,3	1 109,0	5 909,3
Population urbaine (% of Total)	2013	53,2	40,2	47,7
Densité de la population (au Km <sup>2</sup> )	2013	42,1	46,9	70,7
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2012	1 170	1 719	3 815
Participation de la Population Active - Total (%)	2012-2013	38,2	37,4	67,9
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2012-2013	46,1	42,5	38,6
Valeur de l'Indice sexospécifique de dévelop. humain	2007-2011	0,515	0,502	0,694
Indice de développement humain (rang sur 187 pays)	2012	150	...	...
Population vivant en dessous de 1,25 \$ par Jour (%)	2007-2011	9,6	40,0	20,6
<b>Indicateurs Démographiques</b>				
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2013	2,5	2,5	1,3
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2013	3,6	3,4	2,5
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2013	43,0	40,9	28,3
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2013	3,2	3,5	6,1
Taux de dépendance (%)	2013	77,9	77,9	52,4
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2013	100,0	100,0	103,3
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2013	23,7	24,0	53,1
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2013	55,1	59,2	68,4
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2013	56,2	60,3	70,3
Taux brut de natalité (pour 1000)	2013	37,3	34,8	21,2
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2013	11,7	10,4	7,6
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2013	72,8	61,9	39,8
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2013	114,2	97,4	56,3
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2013	4,8	4,6	2,6
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2010	690,0	415,3	240,0
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2013	27,8	34,9	62,6
<b>Indicateurs de Santé et de Nutrition</b>				
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2004-2011	7,7	47,1	117,8
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	2004-2011	43,8	132,6	202,7
Naissances assistées par un personnel de santé qua	2006-2011	63,6	52,6	66,3
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2012	74,1	68,8	87,2
Accès aux services de santé (% de la population)	2000	80,0	65,2	80,0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2012	45,2	39,4	56,9
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/	2012	4,5	3,9	1,2
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2012	238,0	223,6	144,0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2012	81,0	83,0	81,5
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2012	82,0	74,0	83,0
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2005-2012	15,1	19,7	17,0
Apport journalier en calories par habitant	2009	2 457	2 481	2 675
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2011-2012	1,6	2,9	3,0
<b>Indicateurs d'Education</b>				
Taux brut de scolarisation au (%)				
Primaire - Total	2012	110,6	101,9	109,4
Primaire - Filles	2012	103,2	97,9	107,6
Secondaire - Total	2012	50,4	47,4	69,1
Secondaire - Filles	2012	46,4	44,0	67,8
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2012	51,2	46,6	58,0
Alphabétisme des adultes - Total (%)	2010-2012	71,3	62,0	80,3
Alphabétisme des adultes - Hommes (%)	2010-2012	78,3	70,7	85,9
Alphabétisme des adultes - Femmes (%)	2010-2012	64,8	53,7	74,9
Dépenses d'éducation en % du PIB	2011-2012	3,1	5,3	4,3
<b>Indicateurs d'Environnement</b>				
Terres arables (en % de la superficie totale)	2011	13,1	7,6	10,7
Taux annuel de déforestation (%)	2000-2009	0,9	0,6	0,4
Forêts (en % pourcentage de la superficie totale)	2011	41,7	23,0	28,2
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2010	0,4	1,2	3,0



Source: Bases des données du Département des Statistiques de la BAD;

dernière mise à jour:

Mai 2014

Division de la Population des Nations Unies, World Population Prospects: The 2012 Revision;

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux.

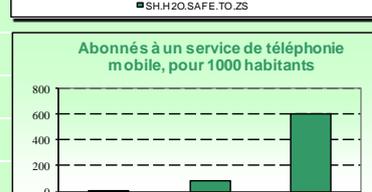
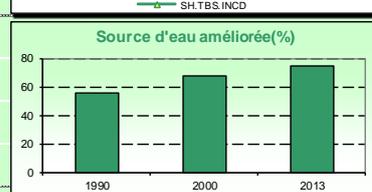
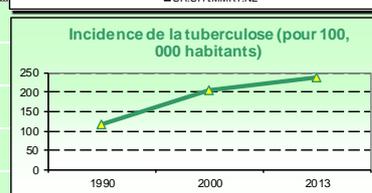
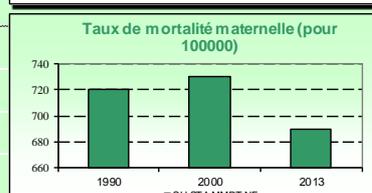
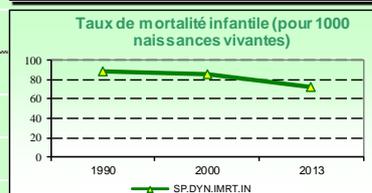
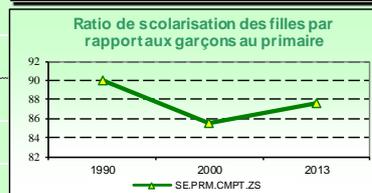
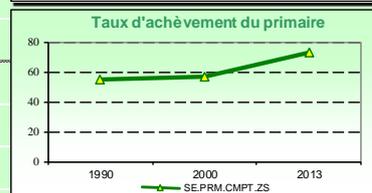
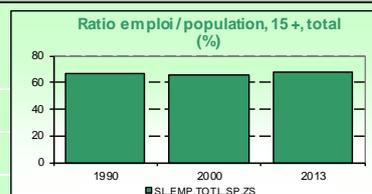
Pour tout intervalle donné, la valeur se réfère à l'année la plus récente disponible dans la période

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles.

## Cameroun

## PROGRES REALISES DANS LA MISE EN OEUVRE DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE

	1990 <sup>1</sup>	2000 <sup>2</sup>	2013 <sup>3</sup>
<b>Objectif 1 : réduire l'extrême pauvreté et la faim</b>			
Ratio emploi / population, 15 +, total (%)	66,3	65,9	67,5
Prévalence de la malnutrition, le poids pour l'âge (% des enfants de moins de 5)	18,0	15,1	15,1
Indice de pauvreté à 1,25 \$ par jour (PPA) (% de la population)	...	10,8	9,6
Prévalence de la sous-alimentation (% de la population)	37,3	21,3	15,7
<b>Objectif 2 : assurer l'éducation primaire pour tous</b>			
Taux d'alphabétisation, les jeunes femmes (% des femmes de 15-24 ans)	...	78,0	76,4
Taux d'alphabétisation des adultes (% de personnes âgées de 15 et plus)	...	68,4	71,3
Taux d'achèvement du primaire, total (% du groupe d'âge concerné)	54,3	57,1	72,8
Total des inscrits, primaire (% net)	70,1	...	91,5
<b>Objectif 3 : promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes</b>			
Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (%)	14,4	8,9	31,1
Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire,	90,0	85,6	87,6
Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire	68,5	78,7	85,6
<b>Objectif 4 : réduire la mortalité infantile</b>			
Vaccination, la rougeole (% des enfants âgés de 12-23 mois)	46,0	64,0	82,0
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)	88,9	86,0	72,8
Taux de mortalité, moins de 5 ans (pour 1000)	141,8	136,3	114,2
<b>Objectif 5 : améliorer la santé maternelle</b>			
Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (% du total)	63,9	61,8	63,6
La prévalence des contraceptifs (% des femmes âgées de 15-49 ans)	16,3	25,2	27,8
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	720,0	730,0	690,0
<b>Objectif 6 : combattre le VIH/SIDA, la malaria et les autres maladies</b>			
Incidence de la tuberculose (pour 100, 000 habitants)	116,0	204,0	238,0
Prévalence du VIH, femmes (% ages 15-24)	...	...	2,9
Prévalence du VIH, de sexe masculin (% ages 15-24)	...	...	1,2
Prévalence du VIH, total (% de la population âgée 15-49)	...	5,1	4,6
<b>Objectif 7 : assurer un environnement humain durable</b>			
Émissions de CO2 (kg par \$ de PIB PPA)	0,9	0,6	0,6
Installations d'assainissement amélioré (% de la population ayant accès)	47,5	47,6	47,8
Source d'eau améliorée (% de la population ayant accès)	55,6	67,4	74,4
<b>Objectif 8 : construire un partenariat mondial pour le développement</b>			
Aide par habitant (current US \$)	31,8	44,7	29,5
Nombre d'utilisateurs d'Internet, pour 1000 habitants	...	9,8	57,0
Abonnés à un service de téléphonie mobile, pour 1000 habitants	0,2	86,6	604,1
Nombre de lignes fixes, pour 1000 habitants	4,7	5,6	34,0



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux.

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles.

<sup>1</sup> Dernière année disponible dans la période 1990-1995; <sup>2</sup> Dernière année disponible dans la période 2000-2004; <sup>3</sup> Dernière année disponible dans la période 2005-2013

dernière mise à jour:

mai-15

Tableau 1 : Portefeuille de la Banque au Cameroun au 30 avril 2015 (Montant en UC)

SECTEURS	PROJETS	Date Approbation	Date Signature	Mise en Vigueur	Satisfaction décaissement	Date 1 <sup>er</sup> décaissement	Clôture	Financement Banque (en millions UC)			
								Prêt BAD	Prêt FAD / FSN	Don FAD	Taux décaiss.
Gouvernance	Projet Cadastre (PAMOCCA 1).	15.11.2010	05.01.2011	17.05.2011	10.02.2012	21.03.2012	31.12.2015		7,00		16.40%
	Projet Cadastre (PAMOCCA 2).	17.12.2013	08.06.2014	29.10.2014	29.10.2014		30.03.2018		5.00		0%
Transport	Projet route Kumba-Mamfe	21.11.2012	09.02.2013	16.09.2013	07.11.2013	27.01.2014	31.12.2017		47.26		17.30%
	Programme routier 1 : Batchenga-Léna	26.11.2014	28.03.2015					92.72	12,45		N/A
Eau et assainissement	Projet d'assainissement de Yaoundé (PADY 2)	19.06.2013	11.09.2013	17.03.2014	01.10.2014	13.11.2014	31.12.2018		20.99	2.84	0.72%
	Projet AEPA - Semi – urbain	28.01.2009	13.05.2009	02.11.2009	28.05.2010	14.10.2010	31.12.2014		40.00		27.68%
	Projet AEPA – Milieu rural	12.05.2010	29.06.2010	14.04.2011	02.05.2011	21.09.2011	29.02.2016		10.00	4.29	59.60%
Energie	Renforcement des réseaux électriques de transport et de distribution (PREREDT).	15.09.2010	15.10.2010	20.04.2011	22.01.2013	25.02.2013	31.12.2015		31.64		8.89%
	Aménagement hydroélectrique Lom Pangar	10.11.2011	18.01.2012	14.06.2012	14.12.2012	25.07.2013	31.12.2017		44.93		2.26%
Agriculture	Appui infrastructures rurales - Grassfield 2	23.10.2013	16.12.2013	10.04.2014	15.09.2014	07.10.2014	31.12.2019		13.61	3.19	1.44%
Urgence	Aide humanitaire aux réfugiés	13.01.2015	effectif	effectif			13.07.2015			0.70	0%
<b>Total opérations nationales publiques</b>								<b>123.04</b>	<b>232.88</b>	<b>11.02</b>	<b>14.13%</b>
Secteur privé	Chantier naval et industriel. (CNIC)	12.12.2002	02.06.2003	29.04.2005	29.04.2005	13.05.2005	31.12.2014	32.01			41.67%
	Programme Investissement AES-SONEL	10.05.2006	08.12.2006	13.02.2007	15.02.2007	20.02.2007	31.12.2020	48.18			100%
	Usine thermique de Dibamba	28.04.2010	11.05.2011	11.05.2011	15.07.2011	22.07.2011	01.06.2023	17.88			100%
	Usine thermique de Kribi	15.07.2011	22.12.2011	22.12.2011	27.08.2012	13.09.2012	15.11.2025	22.95			100 %
<b>Total opérations privées</b>								<b>121.03</b>			<b>83.70%</b>
Régional Environnement	Sauvegarde Eléphants d'Afrique centrale	22/07/2013	16.12.2013	11.11.2014	16.01.2015		31.12.2017		0.25		0%
Régional Energie	Etude interconnexion Tchad - Cameroun	07.10.2013	29.01.2014	03.09.2014	23.10.2014	15.12.2014	31.12.2016		1.25		15.75%
Régional Transport	Facilitation transports corridor Bamenda - Enugu.	25.11.2008	13.05.2009	04.11.2009	01.12.2009	24.12.2009	31.06.2017		90.39		45.18%
	Facilitation transport corridor Brazzaville - Yaoundé (Route Ketta –Djoum)	25.09.2009	11.01.2010	29.03.2010	13.02.2012	24.04.2012	31.12.2015		59.27		61.21%
<b>Total opérations multinationales</b>									<b>151.16</b>		<b>53.56%</b>
<b>Ensemble des opérations du portefeuille</b>								<b>213.75</b>	<b>384.04</b>	<b>11.02</b>	<b>42.63%</b>

Tableau 2 : Notation des projets nationaux actifs du secteur public sur les revues 2011-14

Projets	Conformité conditions	Performance acquisitions	Performance financière	Activités et réalisations	Etat avancement	Impact sur développement	Evaluation globale	Notation du risque
<b>Secteur multi-secteur</b>								
PAMOCCA	2,50	2,00	2,00	2,00	2,09	2,00	2,10	NON PP / NON PPP
<b>Secteur Eau et Assainissement</b>								
PAEPA –MSU	2,00	1,50	2,40	2,00	2,00	2,00	1,98	NON PP / NON PPP
PAEPA –MRU	2,66	2,50	2,20	2,25	2,36	3,00	2,50	NON PP / NON PPP
<b>Secteur Energie</b>								
PRERETD	2,33	2,50	2,60	2,00	2,36	2,00	2,30	NON PP / NON PPP
LOM PANGAR	3,00	2,00	2,00	2,00	2,00	3,00	2,33	NON PP / NON PPP
<b>Secteur transport</b>								
NUMBA-BACHUO	3,00	3,00	2,75	2,00	2,55	3,00	2,55	NON PP / NON PPP
ETUDE BATCHENGA	3,00	2,00	2,75	2,00	2,55	3,00	2,55	NON PP / NON PPP
<b>Secteur Agriculture</b>								
<b>GRASSFIELD II</b>	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	
<b>Moyenne revue 2014</b>	2,64	2,21	2,39	2,07	2,29	2,57	2,36	
<b>COMPARAISON AVEC LES REVUES ANTERIEURES</b>								
Moyenne revue 2013	2,49	1,92	2,50	2,00	2,25	2,35	2,30	
Moyenne revue 2012	2,15	2,15	2,14	1,93	1,92	2,38	2,15	
Moyenne revue 2011	2,19	2,03	1,92	1,81	1,79	2,33	2,06	
<b>LEGENDE</b> PP = projet à problème Non PP = Projet sans problème								
PPP = Projet potentiellement à problème; Non PPP = Projet non potentiellement à problème								
	Performance excellente (2,2 - 3,0)							
	Performance moyenne (1,6 – 2,1)							
	Performance faible (0 - 1,5)							

*Source : SAP-PS et rapport de la revue du portefeuille de 2012. Ce tableau ne prend pas en compte le projet d'appui à l'IRAD financé par le FSN et dont la performance est satisfaisante*

## Plan d'amélioration de la performance du portefeuille : 2014 – 2015

Actions envisagées	Indicateur de suivi	Résultats attendus	Responsables	Echéance
<b>Problème 1 : démarrage tardif des projets.</b>				
1.1 Maintenir un dialogue de haut niveau avec les autorités nationales en vue de diligenter la satisfaction des conditions préalables à la mise en vigueur et au premier décaissement.	(i) Nombre de rencontres tenues / correspondances adressées aux autorités nationales sur la satisfaction des conditions préalables ;  (ii) Durée moyenne entre l'approbation et la libération du premier décaissement.	La durée moyenne entre l'approbation et la libération du premier décaissement pour les projets actifs du portefeuille baisse de 19 mois (au 31/07/2014) à 17 mois (fin 2014) et à 14 mois (fin 2015).	CMFO / GVNMENT	31/12/2015
<b>Problème 2 : faible mobilisation des fonds de contrepartie et faible décaissement des engagements de la Banque.</b>				
2.1 Refléter dans la lettre circulaire de cadrage budgétaire les engagements en FCP du Gouvernement pour les projets à financement conjoint nécessitant une contrepartie.	(i) La mention dans la lettre circulaire de 2016 produite en 2015 est faite ;  (ii) Rappel fait aux ministères sectoriels de doter prioritairement en FCP les projets déjà actifs.	Les FCP sont mobilisés à temps.	GVNMENT	31/12/2015
2.2 Mettre en place un dispositif de suivi périodique de la mobilisation des fonds de la contrepartie nationale (indemnisations et contribution au financement des activités).	(i) Nombre de rapports périodiques sur la situation des fonds de contrepartie (prévisions vs décaissements).  (ii) Taux de mobilisation des fonds des fonds de contrepartie.	Le taux de mobilisation des fonds de contrepartie pour les projets actifs du portefeuille augmente de 13% (fin 2013) à 25% (fin 2014) et à 50% (fin 2015).	GVNMENT / CEP	31/12/2015
2.3 Transmettre le PTBA et Plan de Décaissement initiaux de l'année au plus tard le 31 janvier et les mêmes documents révisés au plus tard le 31 juillet.	Nombres de PTBA et Plan de Décaissement transmis		CEP	31/07/2015
2.4 Faire un suivi rigoureux, pendant les missions de supervision, de la mise en œuvre des plans annuels de décaissement des projets.	(i) Nombre de projets actifs disposant d'un plan annuel de décaissement approuvé par la Banque ;  (ii) Taux de décaissement annuel du portefeuille actif.	100% des projets actifs du portefeuille disposent d'un plan annuel de décaissement approuvé par la Banque ;  Le taux de décaissement annuel du portefeuille actif augmente de 9,24% (fin 2013) à 15% (fin 2014) et à 20% (fin	CEP/CMFO	31/12/2015

Actions envisagées	Indicateur de suivi	Résultats attendus	Responsables	Echéance
		2015).		
<b>Problème 3. Lenteurs dans la passation et l'exécution des marchés des projets.</b>				
3.1 Transmettre le plan de passation des marchés (PPM) au plus tard le 31 janvier.	(i) Nombre de projets actifs disposant d'un PPM approuvé par la Banque.	100% des projets actifs du portefeuille disposent d'un PPM approuvé par la Banque avant le 31/03/2014.	CEP	31/01/2015
3.2 Faire un suivi rigoureux, pendant les missions de supervision, des plans annuels de passation de marchés des projets.	(i) Nombre de projets actifs disposant d'un plan de passation de marchés (PPM) approuvé par la Banque ; (ii) Durée moyenne entre le lancement d'un appel d'offres international et la signature du contrat pour les nouveaux projets.	100% des projets actifs disposent d'un plan de passation de marchés approuvé par la Banque. La durée moyenne entre le lancement des appels d'offres internationaux et la signature des contrats pour les nouveaux projets ne dépasse pas 9 mois.	CEP/ CMFO / CSPM /MINMAP/	31/12/2015
3.3 Respecter les délais fixés par la Banque pour le traitement des demandes d'ANO.	Durée entre la soumission de la demande d'ANO et la notification de l'ANO de la Banque	Délai de notification des ANO maximum de 14 jours pour les documents d'acquisition (PPM, DAO, DDP) et de 21 jours pour les décisions d'acquisition (Rapport d'évaluation des offres, avenants).	CMFO	31/12/2015
3.4 Améliorer les connaissances des agences d'exécution des projets et des commissions spéciales de passation de marchés sur les règles et procédures d'acquisition de la Banque.	(i) Nombre de sessions de formation sur les règles et procédures d'acquisition organisées par la Banque.	2 sessions de formation par an sont organisées par la Banque à l'intention des agences d'exécution des projets et des commissions de passation de marchés.	CMFO	31/12/2015
3.5 Améliorer les délais de traitement des dossiers d'acquisition au niveau des administrations nationales.	(i) Nombre de projet disposant d'une CSPM avec les membres désignés et un point focal au MINMAP. (ii) Délais de traitement des dossiers de passation des marchés conforme à ceux du PPM.	La durée moyenne entre le lancement des appels d'offres internationaux et la signature des contrats pour les nouveaux projets ne dépasse pas 9 mois.	CEP / CSPM / MINMAP	31/12/2015
3.6 Réduire le délai d'examen et de validation des décomptes des entreprises au niveau des	(i) Durée moyenne entre la soumission d'un décompte par une entreprise et sa réception au	La durée moyenne entre la soumission d'un décompte par une entreprise et sa	GVNMENT	31/12/2015

Actions envisagées	Indicateur de suivi	Résultats attendus	Responsables	Echéance
administrations nationales.	bureau national de la Banque, pour les projets actifs du portefeuille.	réception au bureau national de la Banque ne dépasse pas 45 jours.	/ CEP	
<b>Problème 4 : Lenteurs dans la mise en place des outils de gestion financière.</b>				
4.1 Elaborer un manuel de procédure standard pour les projets financés par la Banque au Cameroun et veiller à l'installation d'un logiciel de gestion financière dès le démarrage des nouveaux projets.	(i) Lettre de transmission du manuel de procédures standard à la Banque ; (ii) installation et utilisation du logiciel de gestion par la CEP.	100% des nouveaux projets ont un manuel de procédures au démarrage. 100% des nouveaux projets ont un logiciel de gestion financière au démarrage.	GVNMENT / CEP	31/12/2014.
4.2 Faire un suivi rigoureux, pendant les missions de supervision, des rapports sur la gestion financière.	(i) Nombre de rapports d'audit et de rapports de suivi financier des projets soumis à la Banque dans les délais.	100% des projets actifs soumettent les rapports annuels d'audit et les rapports de suivi financier dans les délais.	CEP	30/06/2015.
4.3 Renforcer les capacités des agences d'exécution des projets en gestion financière.	(i) Nombre de sessions de formation sur les règles et procédures de gestion financière organisées par la Banque.	2 sessions de formation par an sont organisées par la Banque à l'intention des agences d'exécution de projets.	CMFO	31/12/2015
<b>Problème 5 : faible communication sur les projets</b>				
5.1 Produire des supports médiatiques sur les projets financés par la Banque au Cameroun.	Nombre de films et de brochures produits.	1 film documentaire sur les réalisations de la Banque au Cameroun est produit chaque année.  1 brochure sur les interventions de la Banque au Cameroun est produite tous les 2 ans.	CMFO / CEP	31/12/2015  31/12/2015

## Programme indicatif de prêts et économiques et sectorielles sur la période 2015-2020

(montant en millions d'UC)

*Ces montants sont indicatifs et dépendent de la capacité d'engagement du pays*

Année	Secteur/ Dept.	Titre du projet	FAD	BAD	AGTF	Cofinance ment	Coût total du projet
<b>OPERATIONS DE PRETS DU PROGRAMME NATIONAL</b>							
(en coordination étroite avec AFD, BDEAC, Banque mondiale, JICA, Chine/AGTF, BID, UE, GIZ, SCAC, PNUD, BIT, FAO, ONUFEMMES...)							
<b>Pilier 1: Renforcer les infrastructures pour une croissance inclusive et durable</b>							
2015	OSAN	1. Programme de développement des chaînes de valeurs agricoles (PD-CVA) phase I		75,00			75,00
2015	OITC	2. Programme du secteur routier phase II : Réhabilitation de la route Yaoundé-Bafoussam-Bamenda		120,00		70,00	190,00
2015	OITC	3. Central African Backbone		29,37			29,37
2015	OPSD/FTRY	4. Projet d'octroi d'une garantie partielle de risque de change		400,00			
2016	OITC/OPSM	5. Port de Kribi phase II		160,00		150,00	310,00
2016	OSAN	6. Programme de développement des chaînes de valeurs Elevage-Pêche (PD-CVE) phase I	12,48	50,00			62,48
2016	OITC	7. Programme de développement urbain phase I	5,32	120,00			125,32
2016	OPSD/FTRY	8. Projet d'octroi d'une garantie partielle de risques/Projet de production d'électricité		50,00			50,00
2017	OITC	9. Programme du secteur routier phase III	5,52	150,00	57,63	197,26	410,41
2018	OITC/OPSM	10. Port en eau profonde de Limbé		100,00		200,00	300,00
2018	OITC/OPSM	11. Chantier naval phase II		75,00		180,00	255,00
2019	OSAN	12. Programme de développement des chaînes de valeurs agricoles (PD-CVA) phase II		75,00			75,00
<b>Pilier 2: Renforcer la gouvernance sectorielle pour l'efficacité et la pérennité des investissements structurants</b>							
2015	OSGE	13. Programme d'appui à l'amélioration de l'efficacité de la dépense publique	15,00				15,00
2019	OSGE	14. Programme d'appui à l'amélioration de l'efficacité de la dépense publique phase II	12,96	17,04		50,00	80,00
<b>TOTAL NATIONAL</b>			<b>51,28</b>	<b>1421,41</b>	<b>57,63</b>	<b>847,26</b>	<b>2377,58</b>
<b>OPERATIONS DE PRETS DU PROGRAMME REGIONAL</b>							
(en coordination étroite avec AFD, BDEAC, Banque mondiale, JICA, Chine/AGTF, BID, UE, GIZ, SCAC, PNUD, BIT, FAO, ONUFEMMES...)							
<b>Pilier 1: Renforcer les infrastructures pour une croissance inclusive et durable</b>							
2015	OITC	1. Etude de faisabilité de la voie ferrée Tchad-Cameroun	2,00			2,00	4,00
2015	OITC	2. Route Ketta-Djoum, phase 2 (Cameroun-Congo)		46,50		75,54	122,04
2017	ONEC	3. Projet d'interconnexion électrique Tchad-Cameroun	19,10	120,00		150,00	289,10
2018	OITC	4. Projet régional Cameroun-RGE : Pont sur le fleuve NTEM	3,40	32,00		109,00	144,4
2019	OITC/OPSM	5. Projet d'aménagement de la liaison ferroviaire Tchad-Cameroun		250,00		350,00	600,00
<b>TOTAL REGIONAL</b>			<b>24,50</b>	<b>448,50</b>		<b>686,54</b>	<b>1159,54</b>
<b>TOTAL 2015-2020</b>			<b>75,78</b>	<b>1869,91</b>	<b>57,63</b>	<b>1533,80</b>	<b>3537,12</b>
<b>ACTIVITES HORS PRETS</b>							
(en coordination étroite avec FAO, BIT, ONUFEMMES, PNUD, ONUDI...)							
2015	ORTS	1. Etude sur les facteurs de fragilité au Cameroun					
2016	ESTA	2. Elaboration du Plan stratégique du Cameroun pour les statistiques agricoles et rurales (PSSAR)					
2016	OSHD	3. Préparation du Guide méthodologique sur la prise en compte de la dimension genre et du socle de protection pour les emplois décents					
2017	OSAN	4. Etude sur les filières agricoles porteuses					

FAD = Guichet FAD    BAD = Guichet BAD    ER = Enveloppe régionale

## Stratégie fiduciaire de la Banque au Cameroun

### A- STRATÉGIE DE LA BANQUE EN MATIÈRE DE PASSATION DES MARCHÉS

1. Cadre législatif et réglementaire - Le code camerounais des marchés publics en vigueur a été adopté en septembre 2004 (décret n° 2004/2-75). Il fixe les règles applicables à la passation, à l'exécution et au contrôle des marchés publics. La revue faite par la Banque de ce code des marchés publics a conclu que les procédures camerounaises de passation des marchés par Appel d'Offres National sont globalement conformes aux Règles et Procédures d'acquisition de la Banque malgré l'existence de certaines divergences en rapport avec les exigences fiduciaires de la Banque. Dans le but de renforcer ce dispositif existant et afin de mettre le code des marchés publics en harmonie avec la nouvelle architecture institutionnelle mise en place en 2012, le Gouvernement camerounais s'est engagé dans un processus de révision du cadre législatif des marchés publics. La Banque demeure disposée à accompagner le Gouvernement dans la révision du code des marchés publics qui devra permettre d'adresser les faiblesses identifiées par la Banque et d'harmoniser les procédures de passation de marchés du pays avec les standards et pratiques internationalement admises en la matière. Dans l'attente de cette révision du code, la Banque envisage d'utiliser, à travers une lettre d'accord, les procédures nationales de passation des marchés ainsi que les DTAON dans le cadre des appels d'offres nationaux des projets financés par la Banque.

2. Cadre institutionnel - Le dispositif institutionnel des marchés publics repose sur trois décrets présidentiels : (i) le décret 2012/074 du 8 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics (MINMAP), (ii) le décret 2012/074 du 8 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics et (iii) le décret 2012/076 du 8 mars 2012 modifiant et complétant le décret 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des marchés publics. L'objectif recherché par le Gouvernement camerounais à travers cette nouvelle architecture institutionnelle est d'améliorer l'efficacité du processus de passation des marchés et par la même occasion accroître le niveau d'exécution du budget tout en renforçant la transparence et l'intégrité du système. Ce schéma organisationnel fait du MINMAP l'élément central du système des marchés publics où sont concentrées plusieurs responsabilités, pas toujours compatibles, notamment (a) le contrôle des marchés passés par les maîtres d'ouvrage, (b) la passation de marchés au-dessus des seuils des maîtres d'ouvrage, (c) la signature des contrats en tant qu'autorité contractante, (c) le contrôle de l'exécution des marchés, (d) l'initiation des réformes et politiques relatives aux marchés publics et (e) la gestion des recours. Bien que l'introduction de ce nouveau cadre institutionnel soit encore récent et par conséquent assez tôt pour en tirer des conclusions, les défis suivants peuvent être retenus : (i) la centralisation des fonctions qui peut affecter l'intégrité du système des marchés publics, (ii) la déresponsabilisation des maîtres d'ouvrage en matière de signature des contrats, (iii) le rôle de juge et partie joué par le MINMAP dans le système de recours et (iv) le manque de clarté en ce qui concerne le rôle du MINMAP vis-à-vis de l'ARMP comme initiateurs de politiques de passation des marchés. Il est fondamental pour la Banque de continuer le dialogue sur la réforme des marchés publics en vue d'appuyer le Gouvernement dans l'optimisation du cadre institutionnel actuel.

3. Capacités de gestion - Dans le but de rendre effectif ce nouveau dispositif institutionnel, le MINMAP a procédé au recrutement de plusieurs centaines de fonctionnaires pour assurer les différentes fonctions de passation et de contrôle de l'exécution des marchés. Cette initiative bien que louable en ce sens qu'elle contribuera à mettre en place un corps de professionnels des marchés publics mérite d'être revisitée en vue de mettre l'accent plutôt sur un développement qualitatif des capacités. Une concentration des capacités et des pouvoirs au sein du MINMAP est peut-être efficace dans le très court terme mais ne saurait constituer une approche efficace et dynamique sur le long terme. Il serait plutôt approprié de renforcer les capacités des maîtres d'ouvrage aux fins de leur permettre d'assumer et assurer pleinement leurs rôles dans la passation et l'exécution des marchés. A cet effet, la révision en cours du code des marchés publics doit être une opportunité pour établir un équilibre (checks and balances) dans les fonctions des différents acteurs des marchés publics (ex. Maîtres d'ouvrage, MINMAP, ARMP, etc.) pour une meilleure intégrité du cadre des marchés publics. Une telle révision du code et du cadre institutionnel serait accompagnée d'une stratégie de développement et de renforcement des capacités pour une meilleure redynamisation du système camerounais des marchés publics. Il serait enfin utile de mettre en place un système d'information sur les marchés publics aux fins de disposer de données fiables permettant d'apprécier l'efficacité et la performance du processus de passation des marchés.

4. Intégrité et transparence du système - La qualité de l'intégrité d'un système de passation des marchés repose essentiellement sur l'équilibre dans les fonctions prévues à travers son cadre institutionnel. L'équilibre des fonctions du MINMAP et de l'ARMP ne semble pas être à son optimum. Par ailleurs, la fonction de contrôle a priori de la conformité ou régularité de la procédure ne semble pas être suffisamment assurée pour les marchés relevant du seuil

du MINMAP. En outre, les audits ne sont pas menés dans les délais raisonnables (le dernier audit date de 2010). L'optimisation de ce cadre institutionnel doit permettre à l'ARMP de mieux assurer ses fonctions de régulateur aux fins d'assurer pleinement les rôles d'initiateurs des politiques de passation des marchés, d'audit indépendant, et de développement des capacités. Enfin, en raison de son rôle central dans la passation et le contrôle des marchés publics, le MINMAP ne paraît pas indiqué pour assurer une gestion indépendante des recours. Cette gestion des différends serait mieux exercée par l'ARMP ou une autre entité indépendante du contrôle et du processus de passation des marchés.

### **Plan d'action global (PAG) pour l'amélioration des procédures nationales de passation de marchés.**

Les dispositions suivantes, qui diffèrent de celles des règles et procédures de la Banque pour l'acquisition des biens et travaux, édition de mai 2008, révisé en juillet 2012 de celle de la législation nationale en matière de passation des marchés ne seraient pas être appliquées pour les acquisitions financées sur les ressources de la Banque lorsque l'Appel d'offres national est envisagé.

#### **Proposition de plan d'actions global (PAG)**

<b>Domaines de divergences identifiées dans le cadre légal et réglementaire de l'Emprunteur et ses DTAON</b>		<b>Modifications à être reflétées dans les DTAON en vue de les aligner avec les Règles et Procédures de la Banque (R&amp;P)</b>
<b>I. Au niveau des instructions aux soumissionnaires (IS)</b>		
<b>A. Principe d'éligibilité :</b>		
1.	L'exclusion des entreprises qui ne sont pas de droit camerounais à la participation à un appel d'offres national	Utiliser les dispositions de la clause 3.4 des R&P pour permettre aux soumissionnaires étrangers de participer aux AON
2.	Le DTAON n'encadre pas la participation des entreprises publiques aux AON	Utiliser les dispositions de la clause 1.8 (c) des R&P pour permettre aux entreprises publiques de participer aux AON si elles peuvent établir i) qu'elles jouissent de l'autonomie juridique et financière, ii) qu'elles sont gérées selon les règles du droit commercial et iii) ne sont pas des agences qui dépendent de l'Emprunteur ou de l'Emprunteur secondaire
3.	L'obligation faite aux groupements d'entreprises étrangères de soumettre leurs offres avec des entreprises locales	Lever l'obligation faite aux soumissionnaires étrangers de constituer des groupements avec des entreprises locales (Clause 1.10 des R&P)
<b>B. Principe d'équité:</b>		
4.	Les DTAON prévoient l'application des marges de préférence basée sur la nationalité	Les marges de préférence ne sont pas applicables aux AON (Clause 1.3 des R&P)
<b>C. Principe de transparence</b>		
5.	Prorogation de la période de validation des offres sans justification exceptionnelle	Prévoir la prorogation de la période de validité des offres si les circonstances exceptionnelles la justifient (clause 2.57 des R&P)
<b>Domaines de divergences identifiées dans le cadre légal et réglementaire de l'Emprunteur et ses DTAON</b>		<b>Modifications à être reflétées dans les DTAON en vue de les aligner avec les Règles et Procédures du Fonds (R&amp;P)</b>
<b>II. Au niveau des Conditions Générales du contrat (CGC)</b>		
<b>D. Principe de transparence :</b>		
6.	Suspension du prêt	Prévoir la suspension du prêt par la Banque (clause 1.2 des R&P)
7.	Inspection et Audit	Prévoir l'inspection et l'Audit par la Banque (clause 1.11 des R&P)
8.	Fraude et Corruption	Prévoir et insérer la clause F&C dans les CGC des DTAON de travaux et fournitures (clause 1.14 des R&P).
<b>E. Principe d'équité :</b>		
9.	Eligibilité	Insérer la clause sur l'éligibilité dans les CGC des DTAON de travaux et fournitures (clause 1.6 des R&P)
<b>F. Principe d'efficacité:</b>		

10.	Risques à la charge du MO et de l'entrepreneur	Réviser le DTAON des travaux et prévoir les dispositions qui, au cours de l'exécution du contrat, régissent (clause 2.38 des R&P)
13.	Nature de la main d'œuvre	L'interdiction du travail forcé ou obligatoire et celui nuisible aux enfants, et les organismes représentant les travailleurs.
14.	Force majeure	Insérer les clauses sur la fore majeure dans les CGC des DTAON de travaux et fournitures (clause 2.42 des R&P).
<b>III. Au niveau du processus de passation des marchés</b>		
15.	<b>Soumission des offres</b> La restriction des moyens de dépôt des offres (en version papier seulement)	Appliquer les dispositions de la clause 2.44 des R&P qui permettent la soumission des offres par la poste ou en main propre.
16.	<b>Ouverture des offres</b> Le rejet des offres à l'ouverture des plis autres que celles reçues hors délai	Non rejet des offres à l'ouverture des plis autres que celles recues hors délai en vertu des dispositions de la clause 2.45 des R&P
17.	<b>Evaluation des offres</b> (a) Evaluation pondérée des offres des marchés de biens et travaux  (b) (i) Confusion entre critères d'évaluation et critères de qualification (ii) Absence de post qualification	Prévoir l'évaluation binaire des offres de biens et travaux (Clause 2.48 des R&P)  Appliquer les dispositions des clauses 2.49, 2.50, 2.52 et 2.58 des R&P pour clarifier l'application des critères de recevabilité, de conformité, d'évaluation et de qualification

**B- STRATÉGIE DE LA BANQUE EN MATIÈRE DE GESTION FINANCIERE**

Piliers	Indicateurs	Facteurs de risque	Risque initial	Mesures d'atténuation	Risque résiduel
<b>1. Programmation / Planification et budgétisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Crédibilité PI 1-4</li> <li>▪ Intégralité PI 5-7</li> <li>▪ Transparence PI 8-10</li> <li>▪ Budgétisation axée sur les politiques PI 11-12</li> <li>▪ Efficacité (Prévisibilité contrôle de l'exécution) PI13-21</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Illisibilité du budget programme à cause d'un manque de stratégies sectorielles alignées au DSCE</li> <li>▪ Projets d'investissement ne remplissent pas les critères de maturité et préparation technique</li> <li>▪ Faible niveau d'exécution du budget d'investissement public</li> <li>▪ Faible niveau de contrôle a priori et a posteriori</li> <li>▪ Non réalisme du budget</li> <li>▪ Absence de manuel d'exécution du budget</li> <li>▪ Non alignement systématique des estimations budgétaires sur les stratégies sectorielles</li> <li>▪ Non maîtrise des dépenses des collectivités décentralisées et des entreprises parapubliques</li> </ul>	<b>S</b>	<p><b>Mesures en cours ou envisagées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'unification de la fonction budgétaire</li> <li>▪ Etablir un manuel unique de la chaîne PPBS</li> <li>▪ Rendre efficace et efficient le circuit de la dépense afin de réduire les recours exceptionnelles</li> <li>▪ Finaliser dans les délais le plan national de passation de marches du budget d'investissement public</li> <li>▪ Elaborer les stratégies sectorielles restantes et les aligner au DSCE</li> <li>▪ Aligner les dépenses budgétaires aux stratégies sectorielles de 0 à 3 ans conformément au budget programme</li> <li>▪ Renforcement le contrôle de l'exécution du BIP</li> <li>▪ Mise en place d'un système informatisé intégré de GFP en ligne avec les Directives de la CEMAC</li> <li>▪ Opérationnalisation de l'identifiant unique d'immatriculation des contribuables</li> </ul>	<b>S</b>
<b>2. Gestion de la trésorerie et flux des fonds</b>	PI-16-18	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Risque d'incertitude sur la disponibilité des ressources financières allouées aux projets/programmes et leur utilisation aux fins prévues, et sur les capacités du trésor à réaliser des transactions financières complexes.</li> <li>▪ Retard et faible mobilisation des fonds de contrepartie dans les projets et programmes finances par les PTFs</li> </ul>	<b>S</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Systématiser le lien des applications du budget, trésor, impôt et douanes</li> <li>▪ Un dispositif de suivi-évaluation des établissements publics et collectivités décentralisées est opérationnel</li> <li>▪ Unicité de la caisse pour les établissements publics et collectivités décentralisées et certains organismes</li> </ul>	<b>M</b>
<b>3. Comptabilité et rapports financiers</b>	PI 22-25	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence de plusieurs systèmes et applications de gestion non intégrés</li> <li>▪ Longs délais de production et de fiabilité des</li> </ul>	<b>E</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Finaliser l'élaboration du Règlement sur la Comptabilité Générale Publique</li> <li>▪ Le nouveau système comptable est opérationnel avec le passage à la comptabilité en droits</li> </ul>	<b>S</b>

Piliers	Indicateurs	Facteurs de risque	Risque initial	Mesures d'atténuation	Risque résiduel
		rapports financiers et comptables ; <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Normes comptables appliquées pas conformes aux normes internationales IPSAS adaptées au budget programme</li> </ul>		constatés <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assainissement des comptes et le renforcement de la comptabilité est effective</li> <li>▪ Balance générale du trésor produite directement du système informatique</li> </ul>	
<b>4. Contrôle interne et audit interne</b>	Efficacité (Prévisibilité et contrôle de l'exécution) du budget PI 13-21	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Champs insuffisant de vérification interne et approche non basée sur les risques</li> <li>▪ Financements extérieurs échappent aux organes de contrôles en place</li> <li>▪ Absence de système de collecte des informations des unités de prestation de service primaires</li> <li>▪ Manque de capacités de suivi et contrôle budgétaires</li> </ul>	<b>E</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Création d'une plateforme de coordination/concertation entre les principaux organes de contrôle pour accroître la clarté des interventions des différentes organes de contrôle et permettrait de redéfinir certaines missions et rendre complémentaire les différents missions.</li> <li>▪ Renforcement des capacités institutionnelles et techniques des organes de vérification (IGF, Chambre des comptes, CONSUPE)</li> <li>▪ Implication des organes de contrôle dans le dispositif de supervision et d'audit interne des projets financés par les PTFs.</li> </ul>	<b>S</b>
<b>5. Audit externe / Vérification externe / Corruption</b>	Examen PI 26-28  Ampleur de la corruption  Mesures de prévention et de lutte	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non production dans les délais de rapport d'audit des entités publiques.</li> <li>▪ Champs insuffisant de vérification externe et approche pas basée sur les risques</li> <li>▪ Teneur limitée du suivi et contrôle par le parlement</li> <li>▪ Audits des financements extérieurs échappent aux organes de contrôles en place</li> <li>▪ Absence de système de suivi recommandations des inspections et audits</li> </ul> Indice de perception de la corruption <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Absence de stratégie nationale de lutte contre la fraude et la corruption ou de bonne gouvernance</li> <li>▪ Absence de transparence dans l'exécution des projets</li> </ul>	<b>E</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Création d'une Juridiction financière (Cour des Comptes) autonome</li> <li>▪ Voter le projet de loi anticorruption au Parlement</li> <li>▪ Appliquer l'article 66 de la constitution sur la déclaration des biens</li> <li>▪ Renforcement des capacités institutionnelles et techniques de l'ANIF, CONAC, CONSUPE et Chambre des comptes.</li> <li>▪ Sensibilisation et recours aux mécanismes existants à la Banque (revue des audits, mécanismes de sanction...)</li> <li>▪ Communication des rapports d'audit au public suivant la politique de divulgation de l'information de la Banque</li> <li>▪ Conduite des audits des programmes par l'ISC</li> </ul>	<b>S</b>

Piliers	Indicateurs	Facteurs de risque	Risque initial	Mesures d'atténuation	Risque résiduel
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faible connaissance de la stratégie de la Banque en matière de lutte contre la corruption (IACD)</li> </ul>			
Evaluation globale du risque fiduciaire résiduel			Substantiel		

## Enjeux en relation avec l'environnement, le changement climatique et la croissance verte

### I. Contexte : *situation du changement climatique au Cameroun*

Le Cameroun est réputé pour sa diversité biophysique et sociale. Le Cameroun est considéré comme un pays à forte couverture forestière, et ces forêts constituent d'importantes sources de moyens d'existence et de services écosystémiques. Parmi les pays du Bassin du Congo, le Cameroun abrite la quatrième plus vaste forêt tropicale dense, 42 % environ de sa superficie totale (équivalent à approximativement 20 millions d'hectares) étant couverte par la forêt. Selon les estimations, le taux annuel de déforestation se situe entre 0,06 % et 0,2 %, ce dernier chiffre classant le Cameroun parmi les pays du Bassin du Congo aux taux de déforestation les plus élevés. Bien que les taux de déforestation aient été historiquement faibles, on pense de plus en plus que le Cameroun, et les pays du Bassin du Congo en général, pourront bientôt enregistrer des taux plus élevés. Cette situation résulte des investissements internationaux et nationaux accrus dans l'agro-industrie, en particulier dans les plantations de palmier à huile, l'extraction minière et la construction des routes dans les zones forestières. Les récents projets d'infrastructure, notamment la construction de barrages hydroélectriques et de ports en eau profonde exercent également une pression considérable sur les forêts.

L'immense majorité des populations du Cameroun utilise encore du bois de chauffage sans penser au renouvellement de cette ressource, et en fait du feu dans conditions non hygiéniques. Le gaz de pétrole liquéfié (cylindre) est très peu utilisé dans les zones urbaines, alors qu'il représente le produit de substitution le plus approprié au charbon. L'électrification dans les zones péri-urbaines est généralement déficiente, et il reste encore beaucoup à faire pour que l'électrification rurale atteigne un niveau significatif. Bien que le Cameroun ait engrangé de substantiels revenus générés par la production pétrolière au cours des années récentes, la pauvreté et le chômage demeurent généralisés, parce que très peu d'opportunités sont créées en faveur du secteur non pétrolier, et l'offre d'énergie est insuffisante pour faciliter la création de richesses. La croissance économique du pays est également entravée par des obstacles structurels, notamment l'insuffisance des infrastructures et leur piteux état lorsque celles-ci existent.

#### *Politiques et documents de stratégie nationaux*

Le Cameroun a soumis sa Première communication nationale en 2005, sous l'égide du Ministère de l'Environnement et des Forêts. Présentement, le gouvernement du Cameroun entend mettre en place une approche nationale en matière d'adaptation, qui testera particulièrement les mesures d'adaptation dans les différentes zones écologiques. Cette approche axera les actions sur la réduction de la pauvreté et intégrera les questions de genre. En 2009, le gouvernement a pris un décret portant création d'un Observatoire national sur les changements climatiques. Non encore opérationnel, cet Observatoire a pour mission de : proposer au gouvernement des mesures préventives de réduction d'émission de gaz à effet de serre, ainsi que des mesures d'atténuation et/ou d'adaptation ; de mettre en place un système d'information et une base de données en ligne sur le changement climatique ; d'élaborer des projets sectoriels portant sur les actions prioritaires pour la prévention, l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques ; et d'évaluer les impacts et les politiques liés à l'adaptation et à l'atténuation.

Des considérations relatives à l'adaptation et à l'atténuation du changement climatique ont également été intégrées dans le Plan national de gestion de l'environnement (PNGE) du pays. Dans le PNGE, les émissions de gaz à effet de serre ont été désignées comme une source de pollution, lesquelles doivent être réduites en conséquence, et la gestion des zones côtières a été érigée en composante essentielle du Plan. Compte tenu de la forte vulnérabilité du Cameroun à la montée du niveau de la mer, les stratégies d'adaptation spécifiques aux zones côtières seront intégrées dans le Plan.

### II. Défis et opportunités

#### *Besoins et priorités en matière d'adaptation*

Au regard de l'évolution prévue des phénomènes climatiques, le Cameroun a identifié quelques vulnérabilités majeures pour deux de ses régions et pour la santé de ses populations. Les préoccupations dans les zones côtières sont notamment l'éventuelle montée du niveau de la mer, dont les effets seront néfastes sur les forêts de mangroves et qui provoquerait des inondations, l'érosion côtière, la sédimentation et une salinité plus élevée. Associé aux changements de températures, ce processus pourrait modifier l'écosystème de mangroves, la faune et la flore qu'il abrite et, par ricochet, affecter les pêcheries crevettières locales. La montée du niveau de la mer devrait provoquer l'infiltration des eaux salines dans les fleuves Dibamba et Wouri ainsi que dans les aquifères côtiers, avec des effets négatifs sur les activités agricoles. Les infrastructures côtières sont également exposées aux risques. L'aéroport de Douala, du fait de sa position en basse altitude, pourrait être menacé, particulièrement en raison de la perte de la protection assurée par la

forêt de mangroves. De même, il existe un risque d'aggravation de la sédimentation au port de Douala. Dans l'ensemble, le Cameroun a, dans sa Communication nationale de 2005, estimé que ses biens industriels situés dans les zones côtières pourraient subir des dommages de l'ordre de 2,74 milliards de CFA d'ici 2100 en raison des changements climatiques. L'agriculture et la production animale seront les secteurs les plus touchés par les éventuelles évolutions de la température. Selon les projections, la production agricole devrait baisser de 10 à 25 % en fonction du scénario de réchauffement. Les changements climatiques pourraient provoquer la hausse de l'incidence du paludisme (en raison d'une plus forte pluviométrie) et accroître la menace du choléra (du fait de risques plus élevés d'inondation). D'un point de vue plus positif, il est possible d'enregistrer une baisse de l'incidence de la méningite, à la faveur de la réduction de la durée de la saison sèche (à laquelle on associe ordinairement la méningite).

### ***Mesures actuelles d'adaptation***

Afin de réduire la vulnérabilité des communautés, des biens et des écosystèmes aux risques climatiques, le Cameroun a lancé le processus d'élaboration d'un Plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNACC). Cet outil facilitera l'intégration, dans les court, moyen et long termes, des politiques relatives aux changements climatiques dans le système de planification de développement du pays. Le Cameroun compte plusieurs activités régionales et globales d'adaptation actuellement en cours d'exécution, qui portent sur les forêts, les ressources en eau, les zones côtières, l'agriculture, l'énergie et la gestion des ressources naturelles. Ces activités sont conçues sous la forme de projet de recherche, de renforcement des capacités, de partage des connaissances, de sensibilisation, d'évaluation de la vulnérabilité, d'élaboration de politiques et d'adaptation à base communautaire.

### **III. Réformes institutionnelles et de la réglementation**

La responsabilité globale des questions de l'environnement et du changement climatique incombe au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable (MINEPDED), qui est chargé de la mise en œuvre de la stratégie REDD+. Il y a également un Ministère des Forêts (MINOF), et un certain chevauchement entre les deux ministères. En dehors de la création de l'Observatoire nationale sur les changements climatiques (ONACC) qui n'est pas encore opérationnel, aucune réforme de la réglementation n'a été relevée.

### **IV. Interventions proposées de la Banque**

**Sont énumérés ci-dessous, quelques domaines prioritaires dans lesquels la Banque pourrait fournir son assistance :**

1. Au regard du nombre pléthorique d'activités liées au changement climatique menées par diverses institutions et financées par différents donateurs, il y a une impérieuse nécessité pour le pays d'élaborer sa stratégie globale en matière de changement climatique. Cela doit se faire en collaboration avec d'autres partenaires (PNUD, PNUE, JICA, UE, IUCN, WWF, etc.) et le meilleur moyen d'y parvenir consiste à prendre appui sur la plateforme de coordination entre les donateurs, et à renforcer le rôle du MINEPDED en en faisant une structure administrative véritablement transversale, dotée de compétences en changement climatique en particulier, et en environnement en général.
2. En ce qui concerne précisément REDD+, fournir l'assistance au MINEPDED, qui est en voie d'élaboration de la stratégie REDD du pays afin de lui permettre de réaliser les activités essentielles ci-après, principalement pour en assurer l'efficacité :
  - L'appui aux études préliminaires afin de fournir les informations nécessaires pour la stratégie nationale REDD, par exemple les études socioéconomiques sur les possibilités de réduction des gaz à effet de serre, différentes options stratégiques du REDD, etc.
  - La conception et la mise en œuvre de projets pilotes REDD dans les zones écologiques prioritaires (forêts, mangroves, montagne, savanes, etc.)
  - L'assistance aux études MVR en cours réalisées en collaboration avec le FAO, CIFOR etc.

## Domaines d'intervention des partenaires au développement au Cameroun en 2014

Matrice des Bailleurs au Cameroun 2014	SECTEUR EDUCATION		SECTEUR SANTE		SECTEUR GOUVERNANCE					SECTEUR INFRASTRUCTURES			SECTEUR INDUSTRIES ET SERVICES					SECTEUR RURAL				SECTEUR SOCIAL				Nombre de secteurs par partenaire actif du DSCF 2010-2020						
	EDUCATION DE BASE, ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES, ET EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	SANTE DE LA MERE, DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT	LUTTE CONTRE LA MALADIE	PROMOTION DE LA SANTE	VIAIBILISATION	RENFORCEMENT DES CAPACITES DE PLANIFICATION	RENFORCEMENT DES CAPACITES DE GESTION FINANCIERE ET DE CONTROLE	RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION DES CITOYENS ET DE LA SOCIETE CIVILE A LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET AU DEVELOPPEMENT LOCAL	MODERNISATION DES INSTITUTIONS DE L'ETAT (FONCTION PUBLIQUE, ASSEMBLEE NATIONALE, JUSTICE)	AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES ET PROMOTION DU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES	REHABILITATION DU PATRIMOINE DES INFRASTRUCTURES EXISTANT	DEVELOPPEMENT DE L'OSSATURE NATIONALE	RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES	DENSIFICATION DU TISSU NATIONAL DES ENTREPRISES	DEVELOPPEMENT ET SOUTIEN A LA PRODUCTION MANUFACTURIERE	DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DE L'ACCES AUX MARCHES	DENSIFICATION DE LA RECHERCHE AU DEVELOPPEMENT ET DE L'INNOVATION	DEVELOPPEMENT DES NORMES ET DE LA QUALITE	DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DU TOURISME	DEVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS VEGETALE, ANIMALE, HALIEUTIQUE ET SYLVICOLE	AMELIORATION DU CADRE DE VIE	GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES		AMELIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL	PREVENTION ET PROTECTION SOCIALE	SOLIDARITE NATIONALE ET JUSTICE SOCIALE	EDUCATION SOCIALE ET FAMILIALE	EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE	RENFORCEMENT DU CADRE JURIDIQUE INSTITUTIONNEL ET DES CAPACITES
UE							**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	4
Allemagne			**				**	**														**	**	**	**						4	
Belgique																																
Danemark																																
Espagne																																
France-AFD																																
France-SCAC																																
Italie																																
Luxembourg																																
Royaume Uni		**	**	**			**	**		**		**		**		**		**		**		**		**	**	**	**	**	**	**	7	
<b>Autres Bilatéraux</b>																																
Canada																																
Etats-Unis																																
Japon	**			**						**	**		**								**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	6	
Suisse																																
<b>Multilatéraux</b>																																
AIEA																																
BAD						**	**			**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	5	
Banque mondiale	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	7	
BDEAC																																
CEA																																
FAO																																
FENU																																
FIDA																					**	**		**							1	
FMI						**	**	**	**	**																					1	
FNUAP																																
OCHA/CERF																																
OMS			**	**	**	**																									1	
ONUSIDA																																
PAM																																
PNUD			**			**			**	**	**						**		**		**	**	**	**	**	**	**	**	**	**	5	
UNESCO																																
UNICEF																																
UNIFEM																																
<b>PTF actifs</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	

Source : Rapport provisoire mapping / Division du travail

\*\* = PTF actif  
CF = Chef de file

## Annexe 10 : Cadre de résultats indicatif du DSP 2015-20

Objectifs stratégiques du DSCE 2010-2020	Contraintes entravant la réalisation des objectifs du DSCE 2010-2020	Effets finaux	Produits finaux	Effets à mi-parcours	Produits à mi-parcours	Programme indicatif de nouvelles interventions et en cours, sur la période du DSP 2015-20
		(prévus pour la fin de la stratégie en 2020)		(prévus pour 2017)		
<b>DSP 2015-20 Pilier 1 – Renforcer les infrastructures pour une croissance inclusive et durable</b>						
<b>Axes 1 et 2 : Stratégie de croissance et stratégie de création d'emplois</b>	<b>i) Effet 1 (Pilier 1) : Développer les chaînes de valeurs agricoles et diversifier les sources de croissance</b>					
	<b>AGRICULTURE</b>					
	1. Enclavement des bassins, difficultés d'accès aux marchés et faiblesse des revenus des populations actives du secteur agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 10 Bassins de production sont accessibles</li> <li>➤ Accroissement de 20 à 30% des revenus des populations en zones rurales et plus spécifiquement des femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 800 km de routes réalisées et/ou reprofilées</li> <li>➤ Achèvement à 100% des pistes rurales et routes retenues par les projets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 4 bassins de production sont accessibles</li> <li>➤ Accroissement de 10% des revenus des populations en zones rurales et plus spécifiquement des femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 300 km de routes rurales sont réalisées et/ou reprofilées</li> <li>➤ Achèvement à 30% des routes et pistes rurales</li> </ul>	<b>Nouveaux projets :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet de développement de chaînes de valeurs agricoles phase I (PD-CVA-1)</li> <li>• Projet de développement de chaînes de valeurs agricoles phase II (PD-CVA-2)</li> </ul>
	2. Faible niveau de transformation des matières premières agricoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 6 Dénrées agricoles sont transformées localement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 1 unité torréfaction Café, 4 unités d'extraction d'huile de palme, 1 laiterie sont opérationnelles</li> <li>➤ Augmentation de [...] % par rapport à 2014 des quantités transformées de ces produits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Des accords ont été signés avec des opérateurs pour l'implantation d'unités de transformation du café, de l'huile de palme, du bois, du cacao et du lait</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 03 unités sont effectivement implantées et opérationnelles</li> <li>➤ Augmentation d'au moins [...] % par rapport à 2014 des quantités transformées de ces produits</li> </ul>	
	<b>ii) Effet 2 (Pilier 1) : Améliorer la compétitivité et accroître les échanges régionaux</b>					
	<b>TRANSPORT/TIC</b>					
	1. Insuffisance et mauvais état du réseau routier national.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Renforcement du réseau routier national et accroissement des échanges régionaux en zone CEMAC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 429 km de routes/voies urbaines bitumées 431 km de pistes rurales aménagées dans les provinces du Sud-Ouest, de l'Adamaoua et du Mbam et Kim</li> <li>➤ 2 ponts construits entre le Cameroun et le Nigeria et entre le Cameroun et la Guinée Equatoriale</li> <li>➤ 2 postes frontières construits entre le Cameroun et le Nigeria et entre le Cameroun et le Tchad ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Augmentation du linéaire de routes bitumées de 5% de 4200 à 4300 km et des échanges régionaux de 10%.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Au moins 100 km de routes/voies urbaines bitumées et 200 km de pistes rurales aménagées dans les provinces du Sud-Ouest, de l'Adamaoua et du Mbam et Kim</li> <li>➤ 1 poste frontière construit entre le Cameroun et le Tchad, et Yaoundé est relié à Brazzaville, et Ndjamena</li> </ul>	<b>Nouveaux projets :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réhabilitation de la route Yaoundé-Bafoussam-Bamenda</li> <li>• Programme national d'appui au développement urbain</li> <li>• Programme d'appui au secteur des transports-phase II</li> <li>• Etude APD du pont entre le Cameroun et le Nigeria</li> <li>• Etude de faisabilité de la voie ferrée Tchad-Cameroun</li> <li>• Projet d'aménagement de la liaison ferroviaire Tchad-Cameroun</li> <li>• Route Ketta-Djoum phase II (Cameroun-Congo)</li> <li>• Port de Kribi phase II</li> <li>• Port en eau profonde de Limbé</li> <li>• Chantier naval phase II</li> </ul>
	2. Mauvais état des voies terrestres entre les pays de la sous-région et faiblesse du trafic sur les corridors inter-Etats	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 30% du réseau routier régional et des voies terrestres améliorées et réalisation de l'étude du chemin de fer Tchad-Cameroun</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Des linéaires de réseau routier sont réalisés incluant : 62 km entre Mamfé et Ekok ; 184 km entre Sangmélina et Mintomn – frontière Congo ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 15% du réseau routier régional et des voies terrestres améliorées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 62 km entre Mamfé et Ekok ; 184 km entre Sangmélina et Mintomn – frontière Congo sont réalisés ;</li> <li>➤ Etude de faisabilité du projet de chemin de fer en cours</li> </ul>	
	3. Faiblesses des capacités de supervision de la sécurité et de la sûreté aérienne	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réduction de 40% du taux de non-conformité des indices de sécurité aérienne et accroissement du nombre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Niveau de sécurité et de sûreté aérienne amélioré et nombre d'aéroports certifiés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réduction de 15% du taux de non-conformité des indices de sécurité aérienne et accroissement du nombre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Etude de formulation du projet de sécurité et de sûreté disponible</li> </ul>	

Objectifs stratégiques du DSCE 2010-2020	Contraintes entravant la réalisation des objectifs du DSCE 2010-2020	Effets finaux	Produits finaux	Effets à mi-parcours	Produits à mi-parcours	Programme indicatif de nouvelles interventions et en cours, sur la période du DSP 2015-20
		<i>(prévus pour la fin de la stratégie en 2020)</i>		<i>(prévus pour 2017)</i>		
		d'aéroports certifiés		d'aéroports certifiés		<p><b>Projets en cours :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme de facilitation sur les corridors CEMAC (Douala-Bangui et Douala-Ndjamena) :</li> <li>• Programme de facilitation des transports sur les corridors Bamenda-Mamfe-Ekok-Enugu :</li> <li>• Programme de facilitation des transports sur le corridor Brazzaville-Yaoundé</li> <li>• Projet d'aménagement des routes Kumba-Mamfé :</li> <li>• Route Batchenga-Ntui-Yoko-Tibati-Léna</li> </ul>
	<p>4. Limitation de l'extension de la dorsale nationale à fibre optique</p> <p>5. Insuffisance de la qualité et des contenus des services TIC proposés</p> <p>6. Coûts d'accès à ces services TIC élevés</p>	<p>✚ Installation d'un total d'environ 1.000 Km de fibre optique pour compléter les chaînons manquants à l'intérieur du pays ainsi que les sorties vers les pays voisins (Congo, Nigéria et RCA) et vulgarisation de la 3G dans le pays</p> <p>✚ Développement des applications TIC à travers la mise en œuvre du courrier hybride au profit de la poste camerounaise (CAMPOST), d'un système d'information sur le climat et les marchés agricoles et de bétails,</p> <p>✚ (liaisons complémentaires de 1.000 Km environ, technopole, centre d'alerte et de réaction aux attaques informatiques, infrastructure à clé publique, etc.)</p>	<p>✚ Sécurisation de la connectivité internationale du pays à travers les liaisons terrestres avec le Congo et le Nigéria</p> <p>✚ Accès aux informations climatiques, des marchés agro-pastoraux pour les agriculteurs et éleveurs via la 3G</p> <p>✚ Taux de pénétration de l'internet et du mobile respectivement de 15 et 90% en 2019 (contre 6 et 70% en 2013, source UIT)</p>	<p>✚ Installation à 30% entamée de la fibre sur les tracés des cinq liaisons concernées par le projet</p> <p>✚ Formation des agriculteurs/éleveurs identifiés dans les régions concernées par le projet en partenariat avec le MINADER</p> <p>✚ Formation des utilisateurs du système de courrier hybride au sein de la CAMPOST</p>	<p>✚ Plateforme des systèmes d'informations climatiques et de marchés en place</p> <p>✚ Courrier hybride implémenté et mis en production par la CAMPOST</p> <p>✚ Taux de pénétration de l'Internet et du mobile respectivement de 15 et 90% en 2017 (versus 12 et 80% en 2013, source UIT)</p>	<p><b>Nouveaux projets :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet Central African Backbone (CAB) Phase I</li> <li>• Projet Central African Backbone (CAB) Phase II</li> </ul>
<b>ENERGIE</b>						

Objectifs stratégiques du DSCE 2010-2020	Contraintes entravant la réalisation des objectifs du DSCE 2010-2020	Effets finaux	Produits finaux	Effets à mi-parcours	Produits à mi-parcours	Programme indicatif de nouvelles interventions et en cours, sur la période du DSP 2015-20
		<i>(prévus pour la fin de la stratégie en 2020)</i>		<i>(prévus pour 2017)</i>		
	1. Insuffisance de l'offre et des unités de production et absence d'interconnexion des réseaux électriques régionaux 2. Insuffisance et vétusté des équipements de transport et de distribution; 3. Mauvaise qualité de service, délestages fréquents sources de surcoûts, face à une demande sans cesse croissante 4. Coûts prohibitifs des raccordements et tarification inadéquats 5. Accès inadéquat aux services d'électricité en particulier dans les zones rurales et périurbaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Achèvement à 100% de la construction du barrage hydroélectrique de Lom Pangar</li> <li>➤ Achèvement à 100% de la réhabilitation et l'extension des réseaux de transport et de distribution (projet PRERETD)</li> <li>➤ Réalisation à 100% des infrastructures d'interconnexion des réseaux électriques Cameroun-Tchad</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Augmentation de [...] % de la production et de l'approvisionnement en hydroélectricité</li> <li>➤ Réduction de [...] % des pertes techniques</li> <li>➤ Amélioration de [...] % du taux d'électrification du pays et de [...] du taux d'électrification rurale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Achèvement à [...] % de la construction du barrage hydroélectrique de Lom Pangar</li> <li>➤ Achèvement à [...] % de la réhabilitation et l'extension des réseaux de transport et de distribution (projet PRERETD)</li> <li>➤ Réalisation à [...] % de l'interconnexion des réseaux électriques Cameroun-Tchad</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Electrification de plus de 1500 localités supplémentaires</li> <li>➤ Accès à l'électricité de plus de 500000 ménages supplémentaires dans les zones des projets</li> <li>➤ Réduction de [...] % des pertes techniques</li> </ul>	<b>Nouveaux projets :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet d'interconnexion des réseaux électriques Tchad-Cameroun et du Tchad</li> </ul> <b>Projets en cours :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• PRERETD</li> <li>• Barrage Lom Pangar</li> </ul>
<b>DSP 2015-20 Pilier 2 – Renforcer la gouvernance sectorielle pour l'efficacité et la pérennité des investissements structurants</b>						
<b>Axe 3 : Stratégie d'amélioration de la gouvernance et de gestion stratégique de l'Etat</b>	<b>i) Effet 1 (Pilier 2) : Améliorer la gouvernance sectorielle et accroître l'efficacité de la dépense publique</b>					
	<b>CADRE BUDGETAIRE ET FIDUCIAIRE</b>					
	1. La crédibilité du budget est relativement faible au regard des écarts entre les dépenses et recettes budgétisées et les réalisations 2. La transparence budgétaire est affectée par la faiblesse des systèmes de contrôle internes et externes 3. Inadéquation entre les politiques publiques de développement et le budget affaiblissant la non maturation des projets d'investissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Amélioration des scores du Cameroun dans les rubriques relatives à la crédibilité du budget, l'exhaustivité et la qualité des contrôles</li> <li>➤ Amélioration du taux d'exécution des dépenses en capital</li> <li>➤ Les politiques publiques, les stratégies sectorielles et les budgets programmes sont disponibles</li> <li>➤ Les outils de pilotage et de suivi du budget programme sont disponibles et opérationnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les structures du MINFI et du MINPAT en charge de la préparation et du suivi de l'exécution du budget sont renforcées</li> <li>➤ Les structures de contrôles internes des ministères et les structures de contrôles externes (CONSUPE et Chambre des comptes de la cour suprême) sont renforcées</li> <li>➤ Un Système d'information adapté aux exigences de modernisation de la gestion des finances publiques est mis en place</li> <li>➤ Les structures en charge de la maturation des projets de développement sont renforcées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le cahier de charge pour la mise en place d'un système intégré de gestion des finances publiques est adopté</li> <li>➤ [X] ministères sur [Y] disposent de leurs stratégies sectorielles</li> <li>➤ Les budgets programmes de [X] ministères sur [Y] sont élaborés en cohérence avec les stratégies sectorielles et matérialisés par les PAP et CDMT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un programme de formation des structures du MINFI et du MINEPAT est adopté et les formations ont démarré</li> <li>➤ Un programme de formation du CONSUPE et de la Chambre des comptes est adopté et les formations ont démarré</li> <li>➤ Le MINEPAT dispose d'un schéma directeur informatique cohérent avec le schéma directeur du MINEFI</li> <li>➤ Un cadre de pilotage de la mise en œuvre du système d'information financière est adopté et est opérationnel</li> </ul>	<b>Nouveaux projets :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme d'appui à l'amélioration de l'efficacité de la dépense publique</li> </ul>
<b>GOVERNANCE SECTORIELLE : ENERGIE ET TRANSPORT</b>						

Objectifs stratégiques du DSCE 2010-2020	Contraintes entravant la réalisation des objectifs du DSCE 2010-2020	Effets finaux	Produits finaux	Effets à mi-parcours	Produits à mi-parcours	Programme indicatif de nouvelles interventions et en cours, sur la période du DSP 2015-20
		<i>(prévus pour la fin de la stratégie en 2020)</i>		<i>(prévus pour 2017)</i>		
	<p>1. Planification et préparation insuffisantes des investissements et des projets dans le secteur de l'énergie</p> <p>2. Capacités insuffisantes du cadre institutionnel du secteur de l'énergie</p> <p>3. Difficulté de pérennisation des investissements routiers</p>	<p>✚ Adoption du Plan d'amélioration de la gouvernance et de renforcement des capacités du secteur de l'énergie découlant de la RDP-Energie</p> <p>✚ Adoption du Plan d'amélioration de la gouvernance et de renforcement des capacités du secteur des transports découlant de la RDP-Transports</p>	<p>✚ Renforcement des capacités techniques et humaines du secteur de l'énergie.</p> <p>✚ Mise en place d'un fond d'entretien routier de 2ème génération</p>	<p>✚ Démarrage de la mise en œuvre du Plan Energie au niveau du ministère de l'eau et de l'énergie (MINEE) du Gestionnaire du réseau de transport (GRT) de l'Agence de régulation du secteur de l'électricité (ARSEL) et de la société de patrimoine (EDC)</p> <p>✚ Le Fonds d'entretien routier de 2ème génération est créé.</p> <p>✚ Démarrage de la mise en œuvre du Plan transport au niveau du ministère des travaux publics (MINTP)</p>	<p>✚ Approbation du Programme multisectoriel de gouvernance</p>	<p><b>Nouveaux projets :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Programme d'appui à l'amélioration de l'efficacité de la dépense publique</li> </ul>
<b>SECTEUR PRIVE ET FINANCIER</b>						
	<p>1. Faible taux de transformation malgré une surliquidité des banques</p> <p>2. Faible accès des entreprises et notamment des TPME aux crédits (part du crédit au secteur privé pris globalement par rapport au PIB est de 15%)</p> <p>3. Secteur de la microfinance en pleine croissance mais persistance de risques élevés et inadéquation significative entre les potentialités du secteur et sa capacité à répondre aux besoins de financement</p>	<p>✚ Mise en place d'instruments de financement facilitant l'accès au crédit aux entreprises et PME/PMI, notamment celles opérant dans les chaînes de valeurs agricoles et celles promues par les femmes</p> <p>✚ Diversification des produits de financement des entreprises et PME/PMI (crédit bancaire, crédit-bail, capital-investissement, marché financier, garanties, lignes de crédits, refinancement, fonds à risques partagés,...)</p> <p>✚ Renforcement de la supervision et le contrôle des établissements de microfinance (EMF)</p> <p>✚ Renforcement des capacités de la Direction du Trésor en matière d'inspection des EMF</p>	<p>✚ Part du crédit au secteur privé par rapport au PIB atteint au moins 25%</p> <p>✚ Nombre de TPME ayant eu accès au crédit atteint X (contre Y en 2014) dont au moins 1/3 promues par les femmes et au moins 1/3 aux TPME en dehors de Yaoundé et Douala</p> <p>✚ Ratio de transformation à long terme de l'ensemble du secteur augmente de 47% à 60%</p> <p>✚ 50% des EMF respectent l'ensemble de la réglementation prudentielle</p> <p>✚ Part du crédit des EMF aux TPME atteint X (contre Y en 2014) dont au moins 1/3 aux TPME promues par les femmes et au moins 1/3 aux TPME en dehors de Yaoundé et Douala</p>	<p>✚ Au moins une formation donnée aux agents de l'Inspection et la livraison de logiciels de suivi de l'activité des EMF</p> <p>✚ Au moins une formation et une partie des moyens matériels sont livrés à l'Association des EMF</p> <p>✚ De nouveaux produits des EMF sont identifiés et définis</p> <p>✚ Au moins trois formations à l'attention des populations bénéficiaires</p>	<p>✚ Part du crédit au secteur privé par rapport au PIB atteint au moins 20%</p> <p>✚ Le nombre de TPME ayant eu accès au crédit atteint 1/3 de X dont 1/3 promues par les femmes et 1/3 en-dehors des Yaoundé et Douala</p> <p>✚ Ratio de transformation à long terme de l'ensemble du secteur est au moins de 50% soit la norme exigée par la réglementation prudentielle</p> <p>✚ 25% des EMF respectent l'ensemble de la réglementation prudentielle</p> <p>✚ Part du crédit des EMF aux TPME atteint 1/3 de X dont au moins 1/3 aux TPME promues par les femmes et au moins 1/3 aux TPME en dehors de Yaoundé et Douala</p>	<p><b>Nouveaux projets :</b></p> <p>✚ Fonds à risques partagés pour le financement des chaînes de valeurs agricoles – composante du projet de CVA</p>
ii) <b>Effet 2 (Pilier 2) : Renforcer la gestion stratégique du développement urbain</b>						

Objectifs stratégiques du DSCE 2010-2020	Contraintes entravant la réalisation des objectifs du DSCE 2010-2020	Effets finaux	Produits finaux	Effets à mi-parcours	Produits à mi-parcours	Programme indicatif de nouvelles interventions et en cours, sur la période du DSP 2015-20
		<i>(prévus pour la fin de la stratégie en 2020)</i>		<i>(prévus pour 2017)</i>		
	<p>1. Gestion stratégique inexistante du développement urbain</p> <p>2. Faible capacité institutionnelle et technique au niveau central et difficultés dans la mise en œuvre des politiques, faible coordination des partenaires.</p> <p>3. Absence d'un dispositif institutionnel et technique adéquat en planification et gestion urbaines et en mobilisation des ressources financières au niveau des grandes et moyennes municipalités.</p> <p>4. Faible niveau d'investissement dans les infrastructures urbaines et manque de culture d'entretien du capital existant.</p> <p>5. Absence de services urbains performants (transports, déchets, assainissement, équipements marchands).</p> <p>6. Insécurité foncière dû à l'absence d'un cadastre moderne et fiable en milieu urbain (frein à l'investissement privé et au développement des affaires et des infrastructures).</p>	<p>✚ Les communautés urbaines de Yaoundé et de Douala ont été renforcées en gestion urbaine par la création d'agences d'urbanisme.</p> <p>✚ Les capacités institutionnelles et techniques des communautés urbaines de Yaoundé et Douala et de 5 agglomérations et villes régionales ont été renforcées dans les domaines de la gouvernance et la planification urbaines, de mobilisation et la gestion des ressources financières, de la fourniture des services de base.</p> <p>✚ Les infrastructures urbaines ont été réhabilitées et étendues dans 7 agglomérations urbaines et villes régionales, y compris Yaoundé, Douala et les villes déjà prises en compte par le PAMOCCA : voirie, assainissement, transport, énergie, eau, TIC, déchets, services sociaux, infrastructures marchandes, etc.</p> <p>✚ Mise en œuvre de la Phase 1 (4 villes) et formulation de la phase 2 du Projet de modernisation du cadastre et du climat des affaires (PAMOCCA) : sécurisation foncière.</p>	<p>✚ Elaboration, approbation et mise en œuvre du programme national de développement urbain :</p> <p>✚ Création et installation des agences d'urbanisme auprès des communautés urbaines de Yaoundé et de Douala.</p> <p>✚ Mise en œuvre de l'appui à la gestion urbaine de Yaoundé, Douala et de 5 villes régionales : renforcement des capacités techniques – actualisation des documents de planification et de gestion urbaines – mobilisation des ressources propres – programme d'investissement et d'entretien des infrastructures et équipements urbains.</p> <p>✚ Réhabilitation et extension des infrastructures urbaines de 7 agglomérations et villes régionales (voirie, assainissement, énergie, transport, TIC, déchets, etc.).</p>	<p>✚ Les études de faisabilité pour la création d'agences d'urbanisme auprès des communautés urbaines de Yaoundé et de Douala ont été finalisées.</p> <p>✚ Le programme de renforcement des capacités institutionnelles et techniques des communautés urbaines de Yaoundé et Douala et de 5 agglomérations et villes régionales a démarré.</p> <p>✚ Le programme de réhabilitation et d'extension des infrastructures urbaines est en cours dans 7 agglomérations urbaines et villes régionales, y compris Yaoundé, Douala et les villes déjà prises en compte par le PAMOCCA.</p>	<p>✚ Elaboration et approbation du programme national de développement urbain :</p> <p>✚ Etudes de faisabilité pour la création des agences d'urbanisme auprès des communautés urbaines de Yaoundé et de Douala.</p> <p>✚ Mise en œuvre de l'appui à la gestion urbaine de Yaoundé, Douala et de 5 villes régionales :</p> <p>✚ Réhabilitation et extension des infrastructures urbaines de 7 agglomérations et villes régionales (voirie, assainissement, énergie, transport, TIC, déchets, etc.) – APD et DAO finalisés.</p>	<p><b>Nouveaux projets :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Programme national de développement urbain du Cameroun – sera identifié et préparé dans le cadre de l'exécution du projet routier Batchenga-Ntui-Yoko-Léna</li> </ul> <p><b>Projets en cours :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Projet routier Batchenga-Ntui-Yoko-Tibati-Léna : (incluant une composante Appui au développement urbain)</li> <li>Programme d'appui à la modernisation du cadastre et du climat des affaires (PAMOCCA) – phase I et II</li> </ul>

DSP 2015-20 Aspects transversaux – Renforcer les connaissances endogènes et les capacités en gestion des ressources naturelles et de l'environnement					
<b>i) Effet 1 : Renforcement des connaissances endogènes en vue d'une meilleure mise en œuvre de la stratégie de la Banque</b>					
1. Insuffisance des connaissances	Meilleure prise en compte des facteurs de risques pour un ciblage approprié des opérations de la Banque	Etude économiques et sectorielles : Achèvement de l'étude sur les facteurs de fragilité au Cameroun	Un plan d'action pour une atténuation des facteurs de fragilité est disponible pour être soumis à la validation des parties prenantes nationales	Le rapport provisoire de l'étude préparé par les consultants est disponible	• Etude sur les facteurs de fragilité au Cameroun
<b>ii) Effet 2 : Renforcement des capacités en matière d'économie verte, de changement climatique et du genre</b>					
2. Manque de coordination des initiatives existantes sur l'atténuation des effets du changement climatique (adaptation au CC, REDD+ etc.)	Elaboration de guides méthodologiques pour le suivi des stratégies sectorielles d'atténuation du changement climatique (agriculture, transport, énergie).	Une stratégie nationale holistique sur changement climatique est disponible	Le grand public est sensibilisé sur les aspects d'atténuation du changement climatique	Le projet de stratégie nationale est disponible pour une consultation nationale	• Stratégie nationale sur le changement climatique.
3. Absence d'agenda national ou régional sur la croissance verte	Adoption d'un plan de mise en œuvre et mobilisation des ressources nécessaires	Une stratégie nationale pour la croissance verte est disponible	Une consultation publique a été organisée	Le projet de stratégie nationale est disponible	• Stratégie nationale pour la croissance verte.
4. Absence de prise en compte systématique de la dimension genre dans les programmes et projets	Tous les programmes/projets de la Banque à mettre en œuvre sur la période 2015-2020 intègrent parfaitement la dimension genre	Achèvement à 100% du guide méthodologique sur la prise en compte de la dimension genre et du socle de protection pour les emplois décents	Au moins 30% des programmes/projets approuvés sur la période 2015-2017 intègrent la dimension genre	Soumission du projet de guide à la validation des parties prenantes nationales	• Guide méthodologique sur la dimension genre et le socle de protection sociale • Profil genre

## PROCESSUS PARTICIPATIF D'ELABORATION DU DSP 2015-20

### Processus participatif d'élaboration du DSP 2015-2020

